45 LE POINT SUR L'AUTISME
36 MONSIEUR MATHS : JULES BONIN-DUCHARME
72 DANS LES AIRS AVEC ADAM BEACH

JUIN 2013

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

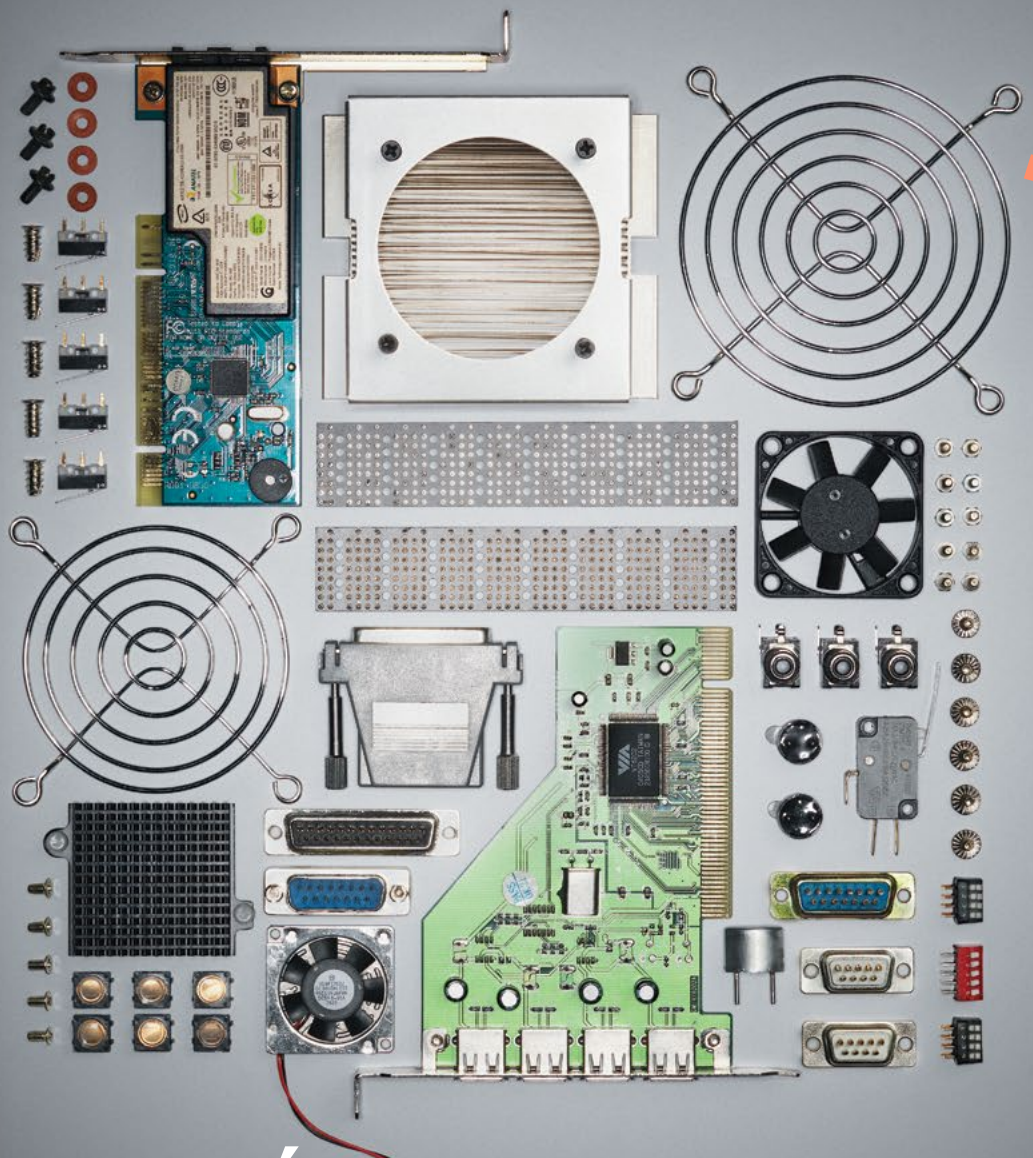

ET : Section spéciale sur les conseils de l'Ordre sur la sécurité

DISSÉQUER LA TECHNOLOGIE

Gadgets, accessoires et applis à gogo conçus pour votre salle de classe

VILLE DE QUÉBEC

Bon voyage

Une touche d'Europe en Amérique.

Québec est un terreau fertile pour les découvertes. Le Vieux-Québec, qui figure sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, est le berceau de la civilisation française en Amérique et la seule ville fortifiée au nord du Mexique. Trésors architecturaux, musées et charme européen y témoignent de plus de 400 ans d'histoire. Québec et ses environs, c'est aussi un vaste terrain de jeu : parcs, grands espaces, réserves fauniques et centres de plein air y abondent.

Photo : Claude Huot

regiondequebec.com/tourismescolaire

Photo : Ville de Québec

Photo : J. Beardsell

Québec
Ville et région

25

RUBRIQUES

3 À L'ORDRE
4 MOT DE LA PRÉSIDENTE
5 MOT DU REGISTRAIRE
6 COURRIER DES LECTEURS
11 RÉSEAUTAGE

CHRONIQUES

18 ENSEIGNANT EXEMPLAIRE
22 ENSEIGNANT REMARQUABLE
64 EXAMEN FINAL

RESSOURCES

42 TECHNO LOGIQUE
Mike Santolupo, EAO, fait passer le design technologique du secondaire à un autre niveau.

44 LU, VU, ENTENDU
Fatima et les voleurs de clémentines / Petites chroniques identitaires / Le Docte-Rat junior / Prendre sa place / Pyjama Party / J'améliore mon français avec Mémoire Vive / ... et d'autres.

49 CYBERESPACE

AUTORÉGLEMENTATION

55 Réunion du conseil / Dossier d'enquête / Audiences

ARTICLES

25 DISSÉQUER LA TECHNOLOGIE
Gadgets, accessoires et applis à gogo conçus pour votre salle de classe.
DE STEFAN DUBOWSKI

31 LE POINT SUR L'AUTISME
Ce que nous savons maintenant sur ce trouble aux multiples facettes.
DE JOHN HOFFMAN

36 LES LEÇONS DES JOURS DE CONGÉ
Quand ils ne sont pas en classe, les enseignantes et enseignants s'adonnent à une foule d'activités.
DE STUART FOXMAN

41 INSUFFLER VIE AUX MOTS
L'Ordre espère que sa nouvelle QA sur les langues autochtones fera une grande différence.
D'HELEN DOLIK

50

SECTION SPÉCIALE

• Le conseil de l'Ordre approuve la recommandation professionnelle sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage
• La sécurité vue de l'intérieur, de Joe Jamieson, EAO
• Les communications numériques, d'Amy L. Klinger et Amanda Klinger

PHOTO : DANIEL HARRISON; MISE EN SCÈNE : CHRISTINA YAN

AVIS IMPORTANT

DESTINATAIRES : Tous les employés actuels et anciens du Conseil scolaire du district de Simcoe County qui, à un certain moment, ont obtenu des avantages sociaux en vertu de la fiducie d'assurance du Conseil scolaire du district de Simcoe County (les « employés assurés »)

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE les fiduciaires administratifs de la fiducie d'assurance cherchent à obtenir l'approbation du tribunal pour distribuer des capitaux de démutualisation.

Entre 1969 et 2007, certains employés du Conseil scolaire du district de Simcoe County ont obtenu des garanties d'assurance-maladie complémentaire et d'autres avantages sociaux en vertu d'une police d'assurance collective (la « police ») qui était administrée par une fiducie d'assurance. La fiducie d'assurance était parrainée par le Conseil scolaire du district de Simcoe County et par certains groupes d'employés représentatifs (la « fiducie d'assurance »).

Les avantages sociaux sont maintenant offerts en vertu d'autres dispositifs et la fiducie d'assurance a été liquidée avec l'approbation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

En 1999, l'assureur qui avait émis la police, soit la Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance-vie, a cessé d'exercer ses activités en tant que mutuelle d'assurance et, dans le cadre de ce processus, a émis des actions à ses titulaires de police avec participation. La fiducie d'assurance a obtenu de telles actions en fonction des primes d'assurance versées pour l'obtention de garanties d'assurance pendant la période de 1988 à 1997. Ces actions ont ensuite été vendues moyennant un paiement en espèces. Les produits de cette vente sont appelés « capitaux de démutualisation » et sont détenus par la fiducie d'assurance.

Les fiduciaires administratifs de la fiducie d'assurance ont entamé des démarches pour demander à la cour d'approuver la distribution proposée des capitaux de démutualisation. En vertu de la distribution proposée, les capitaux de démutualisation seront versés au Conseil scolaire et aux employés actuels et anciens (qu'ils soient représentés ou non par les groupes représentatifs) qui détenaient une couverture d'avantages sociaux au cours de la période de 1988 à 1997.

Les personnes qui ont obtenu des avantages sociaux sont, par la présente, avisées de la distribution proposée des capitaux de démutualisation. Les fiduciaires administratifs fournissent cet avis à tous les employés actuels et anciens du Conseil scolaire qui ont été à l'emploi de ce dernier entre 1969 et 2007.

Les modalités de cette distribution sont expliquées dans une lettre qui a été envoyée à tous les employés dont l'adresse était disponible. **Le fait qu'un employé actuel ou ancien a reçu un avis de la distribution proposée ne signifie pas que cet employé sera admissible à un montant d'argent en vertu de la distribution proposée.** D'autres détails concernant la distribution proposée sont disponibles sur demande. Si vous avez été à l'emploi du Conseil scolaire à un certain moment au cours de la période de 1969 à 2007, mais que vous n'avez pas reçu de lettre vous avisant de la distribution proposée et que vous désirez en recevoir une copie, veuillez fournir votre adresse postale et votre numéro de téléphone en appelant, envoyant un courriel ou écrivant aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Fiducie d'assurance du Conseil scolaire
du district de Simcoe County
C.P. 91104, Bayview Village
Toronto, ON M2K 2Y6

Il est prévu que la demande sera entendue par la cour le 18 septembre 2013 à 10 h au 393, av. University, Toronto, Ontario. Vous n'êtes pas tenu(e) d'assister à cette audience, mais vous êtes libre de le faire si vous le désirez. Pour présenter des soumissions pendant l'audience, nous vous recommandons de consulter un avocat.

Si vous avez des questions ou désirez obtenir plus d'information, NE communiquez PAS directement avec la cour. Plutôt, composez le **1 888 997-7048** pour parler à un préposé ou laisser un message, visitez le site **www.scdsb-it.com**, envoyez un courriel à **admintrustees-scdsb@eckler.ca** ou écrivez une lettre à l'adresse susmentionnée.

pour parler profession JUIN 2013

Comité de rédaction
Christine Bellini, EAO (présidente)
Jean-Luc Bernard, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Kara Smith, EAO

Éditeur
Richard Lewko

Rédactrice en chef
Jacqueline Kovacs

Rédacteurs principaux
Thomas Brouard, Véronique Ponce

Rédactrice principale, *Professional Speaking*
Leata Lekushoff

Directrices de la production
Stéphanie McLean, Lori Hall (par intérim)

Responsable des critiques de livre
Rochelle Pomerance

Traduction et révision
Thomas Brouard, Julie Fournel, Véronique Ponce

Collaboratrices/Collaborateurs
Gabrielle Barkany, EAO; Serge Brideau, EAO; Nadine Carpenter; Leigh Doyle; Luci English; Caroline Fredericks; Tommy Guignard; Lori Hall; Tracy Huffman; Brian Jamieson; Joanne Knight, EAO; Lynne Latulippe; Lucie Leblanc; Liz Papadopoulos, EAO; Dianne Paquette-Legault, EAO; André Pineault; Marie-Chantal Pineault; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Lyse Ward; Patrick Winter; Simon Young; Martin Zatovknauk

Distribution
Kerry Walford

Direction artistique et production
Studio 141 Inc.

Photo en couverture
Daniel Harrison; Mise en scène : Christina Yan

Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de juin 2013 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799
Envoi de publications canadiennes – Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :
Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1
revue@oeeo.ca ou **abonnements@oeeo.ca**

Abonnement
Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue.
Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

Publicité
Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640 téléc. : 905-886-6615
Courriel : **psadvertising@dvtail.com**. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel, offerts par les commanditaires.

Impression
Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC[MD] par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario)

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie : Stewardship Ontario

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

Le public et la profession s'en remettent à l'Ordre pour que les pédagogues reçoivent la formation requise en vue d'offrir aux élèves de l'Ontario une éducation de qualité, aujourd'hui comme demain. L'Ordre détermine les normes d'exercice et de déontologie pour ses membres, agrée les programmes de formation professionnelle et approuve les fournisseurs.

L'Ordre réglemente les qualifications requises pour enseigner, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente
Liz Papadopoulos, EAO

Vice-président
Marc Dubois, EAO

Membres
Stefanie Achkewich, EAO; Alexander (Sandy) Bass, EAO; Christine Bellini, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Ahmed Bouragba, EAO; Maria Bouwmeester, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Monique Châteauvert; Angela De Palma, EAO; Irene Dembek, EAO; Gale Dores, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Dobi-Dawn Frenette; Robert Gagné; E. Clyde Glasgow; Jacqueline Gray, EAO; Mel Greif; Allyn Janicki, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; Bill Kirkwood; Shanlee Linton, EAO; Myreille Loubert, EAO; Mary Lou Mackie, EAO; Terry Price, EAO; Vicki Shannon, EAO; Louis Sloan, EAO; Pauline Smart; Kara Smith, EAO; John Tucker; Demetri Vacratsis, EAO; Wes Vickers, EAO

Registraire
Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint
Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeur
Francine Dutrisac, EAO; Enquêtes et audiences
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Michelle Longlade, EAO; Normes d'exercice et agrément
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Ainsi, cette personne pourra-t-elle lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an : 10 $ au Canada ou 20 $ à l'étranger

Pour s'abonner, il suffit d'envoyer les renseignements suivants, accompagnés d'un chèque ou d'un numéro de carte de crédit :

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ **PROVINCE** _____
CODE POSTAL _____ **PAYS** _____
Par télécopieur : 416-961-8822

Par la poste : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à **abonnements@oeeo.ca** ou téléphonez au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.

VISITEURS DU KOWEÏT

Un groupe d'enseignantes et d'enseignants du Koweït nous a rendu visite le 25 mars 2013 pour en apprendre plus sur l'Ordre et découvrir comment fonctionne le seul organisme de réglementation de la profession enseignante au Canada.

À l'arrière (de gauche à droite) : Pamela McGugan, EAO, agente de programme; James Moloney, EAO, agent de programme; Alyssa Brierley, analyste de la politique et agente de relations extérieures; Liz Papadopoulos, EAO, présidente du conseil; et Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire.

LE REGISTRAIRE EN VISITE AU COLLÈGE GLENDON

Michael Salvatori, EAO, a récemment participé à une table ronde sur l'éducation à l'élémentaire et au secondaire au Forum de la francophonie torontoise du collège Glendon.

L'ASSOCIATION ONTARIENNE DES PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES REND HONNEUR À MAUREEN SMITH

Félicitations à Maureen Smith, EAO, agente de programme, Normes d'exercice de la profession et agrément, qui a obtenu le prix de membre à vie de l'Association ontarienne des professeurs de langues vivantes (AOPLV).

M^me^ Smith, ancienne présidente de l'AOPLV, travaille dans le domaine de l'éducation depuis plus de trente ans et défend avec enthousiasme l'enseignement des langues vivantes. Elle a consacré de nombreuses heures à la recherche et au développement du curriculum et des politiques de l'association. Le prix reconnaît la contribution, le dévouement et le leadership exemplaires de M^me^ Smith pour l'enseignement des langues vivantes en Ontario.

SORTIR DE L'OMBRE

En Ontario, il semble que l'Ordre soit le secret le mieux gardé.

DE LIZ PAPADOPOULOS, EAO

Cette remarque a été lancée par un parent de London – clairement au nom de nombreuses autres personnes – dans le cadre d'une des séances de discussion organisées par l'Ordre dans toute la province, en collaboration avec des parents et des membres de l'Ordre.

Les conclusions de ces discussions viennent renforcer celles du rapport LeSage.

En août 2011, l'Ordre a demandé à l'ancien juge en chef de l'Ontario Patrick LeSage d'effectuer un examen détaillé et approfondi de ses pratiques et politiques disciplinaires. Dès le début de son travail, M. LeSage a soulevé des questions sur les communications de l'Ordre à l'intention du public et sur ses efforts pour mieux faire connaître son rôle.

M. LeSage et l'avocate principale K. Lynn Mahoney se sont demandé si le public connaissait le rôle de l'Ordre dans les enquêtes concernant les fautes professionnelles, l'incompétence ou l'incapacité, et s'il était possible de le sensibiliser davantage.

L'Ordre est presque entièrement inconnu du grand public en Ontario.

Parmi les 49 recommandations du rapport LeSage, la première préconisait l'élaboration d'une stratégie de communication visant à mieux faire connaître l'Ordre au public et à l'informer davantage au sujet de son mandat. Le conseil de l'Ordre a accepté cette recommandation.

Nous reconnaissons que la population ontarienne serait mieux servie si elle connaissait le rôle de l'Ordre et ce que cela signifie exactement pour elle. Dans notre profession, nous nous autoréglementons dans l'intérêt du public, mais l'utilité de notre rôle se perd si les gens n'en ont pas conscience.

L'Ordre existe depuis 16 ans et personne ne le sait. Je crois fermement qu'un organisme, comme toute autre chose, se fait connaître quand il devient pertinent.

La plupart des gens ne devraient donc pas avoir besoin de connaître la raison d'être de l'Ordre. Nos nouveaux membres ont communiqué avec l'Ordre pour la première fois quand ils ont soumis une demande pour obtenir l'autorisation d'enseigner au début de leur carrière.

Ceux et celles dont les dossiers ont été transférés à l'Ordre par le Ministère pensent probablement à l'Ordre une fois par an en janvier, au moment de payer la cotisation annuelle. Pourquoi donc nous attendons-nous à ce que la population en général sache ce que nous faisons?

En qualité de membre de la profession, croyez-vous qu'il y va de l'intérêt du public de savoir que nous existons? C'est ce que M. LeSage recommande que nous fassions d'abord et avant tout.

Lorsque j'ai été élue au conseil de l'Ordre, on m'a dit que l'Ordre était «inconnu au bataillon». Je n'ai réellement compris le sens de cette remarque que lorsque j'ai commencé à examiner le rapport de l'ancien juge en chef.

Dès lors, je me suis mise à regarder l'Ordre dans une optique différente, du point de vue du public.

Quand on entre dans la profession enseignante, il est difficile de s'habituer à être scruté à la loupe : par les parents, les élèves, les collègues et les employeurs. Comme nous offrons un service public, nous faisons l'objet de critiques, de questions et parfois même de conjectures non fondées.

Malgré tout, l'autoréglementation est un privilège que nous voulons conserver.

Par conséquent, nous devons faire de notre mieux pour promouvoir notre raison d'être.

Récemment, le conseil a tenu une séance de planification stratégique dans le but de définir les paramètres entourant la stratégie de communication que le personnel de l'Ordre s'apprête à déployer.

Je vous encourage à trouver, vous aussi, des moyens de contribuer à cette promotion. Je vous invite, par exemple, à montrer vos diplômes et qualifications aux parents de vos élèves en septembre prochain. Affichez votre certificat de qualification et d'inscription dans votre classe ou invitez les parents et les élèves à chercher votre nom sur le site de l'Ordre, à **oeeo.ca**, section Trouver un membre.

Ils seront impressionnés par ce qu'ils y verront! ■

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

CONFIANCE ET TRANSPARENCE

La volonté de s'ouvrir et de dévoiler sa vulnérabilité contribue grandement à instaurer la confiance dans vos relations avec vos élèves et le public.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

D'après la fable sur le leadership intitulée *Getting Naked* (Se mettre à nu) de Patrick Lencioni, on devrait davantage se montrer vulnérable ou, comme il dit, se mettre à nu.

L'auteur dit qu'au lieu de toujours vouloir projeter de l'assurance, de la force et de la confiance, des qualités que la société approuve, nous devrions laisser nos collègues nous voir «suer» de temps en temps et nous montrer tels que nous sommes avec nos faiblesses, nos lacunes et nos incertitudes.

Cela me fait penser au conte d'Andersen *Les Habits neufs de l'empereur*, dans lequel l'empereur est convaincu que les autres le perçoivent comme il le veut (élégamment habillé) et non comme il est réellement (nu).

Il faut du courage pour s'ouvrir, pour laisser paraître ses faiblesses, pour être transparent. Ceux et celles qui nous connaissent bien, les membres de notre famille comme nos collègues proches, nous voient tels que nous sommes. Être honnête avec eux leur fait honneur et valorise leur opinion. Mais il faut être courageux et savoir s'investir pour construire et renforcer nos relations professionnelles.

Qu'est-ce qui donne le courage d'être vulnérable et transparent? Je crois que c'est la confiance. Avoir confiance que les autres comprendront combien il est difficile d'être vulnérable et qu'ils voudront vraiment nous aider à nous améliorer.

L'un des fondements d'un organisme de réglementation comme l'Ordre est la transparence. Pour inspirer confiance au public, il faut lui donner accès à l'information. C'est ainsi que notre tableau public inspire confiance puisque les parents, les élèves et le public peuvent voir que les membres de notre profession sont hautement qualifiés.

Il est aussi question de transparence quand l'Ordre ouvre une audience disciplinaire au public et donne accès à la décision. Le public a l'assurance que, les rares fois où un membre omet de respecter les normes, l'Ordre prendra des mesures pour protéger les élèves.

Cependant, la transparence ne signifie pas avoir accès à toute l'information en tout temps. Dans le contexte de notre travail, cela signifie donner accès à l'information à nos membres et au public pour qu'ils aient confiance en notre capacité de protéger l'intérêt du public et de veiller à ce que les élèves soient en sécurité et aient la possibilité d'apprendre.

La transparence favorise la confiance, laquelle influe sur le besoin de transparence. Plus la confiance est grande, moins on s'inquiète des questions de transparence. Qu'il s'agisse d'une relation de confiance entre l'Ordre et le public ou entre un enseignant et un parent, le principe est le même.

Pour accorder facilement sa confiance, un parent doit avoir suffisamment d'information de la part de l'enseignant pour savoir que le bien-être de son enfant est assuré. Les enseignantes et enseignants rassurent les parents par les soins qu'ils manifestent quotidiennement et par des communications officielles et informelles avec les parents. De même, pour que le public accorde sa confiance à l'Ordre en tant que gardien de l'intérêt du public, il doit être rassuré par l'information et les communications qui sont mises à sa disposition.

Le niveau de transparence requise est proportionnel au degré de confiance que nous accordent nos membres et le public. Une fois que l'on fait confiance à une personne ou à un organisme, nous n'avons pas besoin d'autant d'informations, de surveillance et de preuves pour savoir que notre confiance est justifiée.

L'Ordre s'est engagé à être transparent. Nous nous engageons aussi à prodiguer confiance, empathie, respect et intégrité, les quatre pierres d'assise de nos normes de déontologie.

Confiance et transparence forment une combinaison explosive qui exige un effort continu. Et tout le monde y gagne. ■

M. Salvatori

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

courrier des lecteurs

Pour parler profession *vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à* **revue@oeeo.ca** *ou à Rédaction,* Pour parler profession, *101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.*

À la lecture du numéro de mars, j'ai constaté avec déception que l'Ordre continue d'accorder l'agrément à certains programmes de formation à l'enseignement. Les pages 40 et 41 expliquent la situation de plus en plus difficile que vivent de nombreux nouveaux pédagogues lorsqu'ils entrent sur un marché du travail déjà saturé. Pourtant, on voit à la page 57 que l'Ordre accorde l'agrément à quatre programmes de l'Université Lakehead. Même si j'accepte l'idée que la concurrence permet parfois aux meilleurs candidats de trouver un emploi, je trouve inacceptable qu'on permette à tant de gens de choisir une carrière qui est pour nombre d'entre eux inaccessible. Pourquoi l'Ordre et le Ministère continuent-ils de permettre à un trop grand nombre de personnes de choisir une carrière, en y consacrant beaucoup d'efforts et d'argent, où il y a peu de débouchés? Serait-il possible que les avantages économiques que représente aujourd'hui l'agrément d'enseignants l'emportent sur la nécessité évidente de réduire le nombre de diplômés?

— **Shawn Chaplin**, EAO, enseignant d'histoire aux cycles intermédiaire-supérieur.

Une transition difficile

Frank McIntyre explique que la situation ne s'est pas améliorée pour les nouveaux pédagogues. («Transition à l'enseignement», mars 2013). Je présume que ce n'est pas facile pour les nouveaux venus dans presque toutes les professions. Je n'ai pas d'études pour appuyer mes dires, mais je sais que, dans les domaines que mes enfants ont choisis, il y a aussi des gens sans emploi ou sous-employés dans leurs premières années de carrière. Mon fils est acteur, il est donc dans un domaine où il est en général difficile de percer. Mais ma fille, qui a préféré les études en bibliothéconomie à l'enseignement, a finalement trouvé un contrat à temps partiel de bibliothécaire presqu'un an après avoir obtenu son diplôme. Ses camarades de classe sont dans une situation similaire. Les nouveaux enseignants ne devraient donc pas se sentir les seuls à éprouver des difficultés à trouver du travail à temps plein en Ontario ou ailleurs.

— **Susan Bunting**, EAO, suppléante au Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic District School Board, à Peterborough.

Parents agressifs

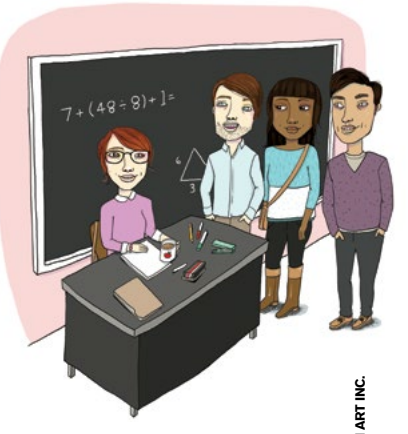

J'ai trouvé l'article «Parents agressifs» du numéro de décembre 2012 très rafraîchissant. Nous avons tous rencontré ce type de parents et quelqu'un a finalement trouvé des moyens de gérer de telles situations et de mettre en lumière le fait que, oui, tous les enseignants DEVRONT éventuellement gérer ce type de parents. Les suggestions proposées ont été utiles, et réitérer le fait qu'il existe une voie hiérarchique ainsi que des politiques et procédures à ce sujet a été une source de réconfort. Finalement, c'est un article qui peut être utile pour tout le monde.

— **Whitney Aziz**, EAO, enseignante d'anglais et d'éducation physique et santé au Dr. Norman Bethune Collegiate Institute, à Scarborough.

ILLUSTRATION : MONIKA MELNYCHUK/I2I ART INC.

GAGNEZ!

GAGNEZ UNE TABLETTE DELL!

Dites-nous, en **150 mots ou moins**, comment la nouvelle **tablette à écran multipoint XPS 10** améliorerait votre productivité à l'école, et vous pourriez en gagner une. Envoyez votre soumission à **revue@oeeo.ca** avant le **28 juin** en mentionnant «Concours tablette Dell» dans l'objet. La gagnante ou le gagnant sera annoncé dans notre **numéro de septembre**.

FÉLICITATIONS

à **Stevan Latinovic,** EAO, qui nous a aimés dans Facebook et qui a gagné un exemplaire signé de ***The Power of Why*** d'Amanda Lang.

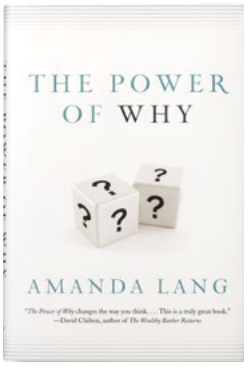

Vous pourriez gagner la première saison d'***Arctic Air*** en DVD. Détails à la **page 64**.

FÉLICITATIONS

PHOTO : MARK BURSTYN

à Karin daFonte, EAO. Son astuce santé sur l'huile d'origan lui a valu la trousse antimicrobes figurant dans notre numéro de mars.

NOUVEAU!

CONCOURS «FAITES PEAU NEUVE»

QUELS SONT VOS OBJECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE?

- → **Réserver du temps pour votre perfectionnement (p. ex., acquérir une QA) afin d'améliorer votre pratique**
- → **Adopter un mode de vie plus sain**
- → **Développer votre confiance professionnelle**
- → **Vous renseigner sur les médias sociaux et les conseils que l'Ordre offre à ses membres sur leur utilisation en classe**
- → **Tout autre objectif professionnel**

Dites-nous ce dont *vous* avez besoin pour améliorer votre image professionnelle et vous pourriez faire l'objet d'un article dans notre numéro de **septembre**. Envoyez-nous un courriel à **revue@oeeo.ca** en mentionnant «*Faire peau neuve*» dans l'objet. **Expliquez-nous, en 150 mots ou moins,** l'aide dont vous avez besoin. **Quatre** pédagogues seront invités à Toronto pour une **consultation experte** et une séance de photographie, en plus de **recevoir des cadeaux**.

Pour parler profession **veut vous aider! Participez dès maintenant! Le concours se termine le 17 juin.**

Errata *: Dans la section «Techno Logique» du numéro de mars, nous aurions dû mentionner que Chantal St-Amour, EAO, enseigne le cours Itinéraire au marché du travail (IMT), et non pas qu'elle l'a créé. Nous nous excusons de cette erreur.*

Fausse publicité

Je vous écris parce que je suis préoccupée par le programme d'apprentissage électronique de l'Ontario offert à nos élèves du secondaire. La Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario a été élaborée par le ministère de l'Éducation, et elle est un mauvais exemple des moyens technologiques beaucoup plus évolués qui existent déjà dans les collèges et les universités.

L'éducation numérique ne répond pas aux besoins de nos élèves. Les élèves inscrits à l'apprentissage électronique ne bénéficient pas du même suivi que ceux qui sont dans une salle de classe. De nombreux pédagogues du programme d'apprentissage électronique enseignent toute la journée dans des classes traditionnelles, ce qui signifie que les élèves du programme d'éducation numérique pourraient ne pas recevoir la rétroaction nécessaire et devoir ainsi passer à d'autres travaux scolaires sans avoir obtenu de soutien.

Apprentissage électronique Ontario n'est pas interactif. Les enseignants ne retournent pas les travaux ni les examens, et ils ne commentent pas les progrès des élèves. Les notes sont publiées en ligne. Le contenu de la Banque de ressources éducatives de l'Ontario, une ressource offerte par le ministère de l'Éducation, est inadéquat. Les manuels scolaires seraient utiles, mais ils ne sont pas fournis dans tous les cours numériques. On s'attend à ce que les élèves d'Apprentissage électronique Ontario soient autonomes, ce qui les amène à se sentir dépassés et à être à risque d'échec.

Le site du ministère de l'Éducation induit aussi les parents en erreur. «Les parents peuvent avoir l'esprit tranquille, car ils savent que : les cours […] ont été élaborés et révisés par des enseignantes et des enseignants qualifiés de l'Ontario; des enseignantes et des enseignants dévoués interagissent en ligne avec les élèves aussi souvent que nécessaire et surveillent continuellement leurs progrès; la plupart des ressources accessibles par l'entremise de la BRÉO sont conformes aux attentes des programmes-cadres de l'Ontario.» La Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario indique que «[l]'éducation et la réussite des élèves sont des hautes priorités […]. L'accès à un soutien en ligne de haute qualité grâce à Apprentissage électronique Ontario est un élément clé pour assurer la réussite de tous les élèves.»

Rien de tout cela n'est vrai.

— **Laurel Karry**, EAO, (à la retraite) enseignante d'anglais, de français et d'ALS pour l'Hamilton-Wentworth District School Board.

Enseigner jusqu'à 75 ans?

Je trouve un peu ironique que, dans un récent numéro de *Pour parler profession*, il y ait un article sur l'ancien juge en chef de l'Ontario Patrick LeSage, lui-même relativement âgé, qui a effectué un examen de l'Ordre pour savoir si les enseignantes et enseignants âgés devraient prendre leur retraite pour céder la place à la relève.

En vertu de la Constitution canadienne, un juge d'une cour supérieure de justice peut occuper son poste jusqu'à l'âge de 75 ans. Pourrait-on suggérer que les membres de la profession enseignante puissent, eux aussi, travailler jusqu'à cet âge?

La Charte garantit que tous ont droit au même bénéfice de la loi, quel que soit l'âge. Qu'ont-ils de si particulier, les pédagogues, pour qu'on leur refuse leurs droits garantis par la Charte?

L'idée voulant que de récents diplômés et de jeunes membres de la profession enseignante puissent apporter des perspectives nouvelles à la profession enseignante semble miner le concept de l'éducation permanente. Il serait possible d'exiger que, pour maintenir son inscription à l'Ordre, les enseignants doivent suivre un nombre minimal d'heures de formation continue reconnue, comme des cours menant à une QA, à un diplôme supérieur ou autre.

Un des principes fondamentaux de l'éducation veut que la formation donne aux gens les outils nécessaires pour faire face aux défis de la vie. Un diplôme en enseignement peut sûrement aider les personnes qui ne trouvent pas d'emploi en enseignement à se recycler facilement dans un domaine où les possibilités d'emploi sont meilleures.

— **Peter Woof**, EAO, directeur, Canada Zibo Secondary School, province du Shandong, République populaire de Chine.

Faites-nous savoir où vous travaillez

Nous avons simplifié pour vous la démarche requise pour nous donner ce renseignement.

Allez dans notre site pour nous fournir l'adresse de votre employeur à **oeeo.ca**.

Vous pouvez aussi nous joindre au **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**).

Veuillez nous fournir l'adresse de votre employeur, que vous travailliez en éducation ou ailleurs.

Si votre cotisation annuelle est retenue à la source par votre conseil scolaire ou votre école privée, nous inscrirons son adresse à votre dossier.

En vertu de nos règlements administratifs, les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont tenus de nous fournir l'adresse à jour de leur employeur. Si vous avez plus d'un employeur, assurez-vous qu'ils figurent tous dans votre dossier.

Ontario College of Teachers | Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

LAISSEZ
NOS PUBLICATIONS
FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS!

VOUS POUVEZ EN TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT PLUS DE 45, DONT :

Fondements de l'exercice professionnel

Recommandation professionnelle

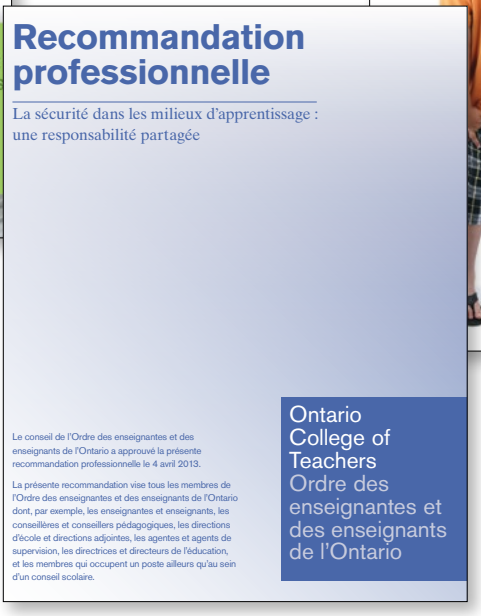

Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion

➔ Une mine de renseignements pour votre carrière

➔ Des nouvelles importantes et de l'information sur votre adhésion

➔ Des rapports et des documents de recherche

➔ Des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience

➔ De l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Ressources

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.

BUREAU EN GROS

Reconnaissance des enseignants

À nos yeux, l'éducation occupe une place essentielle, et les enseignants aussi.

Magasinez entre le 17 août et le 7 septembre et recevez :

Rabais de 15 %
sur vos achats en magasin
(des restrictions s'appliquent. Une pièce d'identité de l'enseignant est requise.)

+

Offres spéciales de milles de récompense AIR MILES[md†]

+

CADEAU GRATUIT

Distributeur de feuillets Post-it en forme de pomme
(Jusqu'à épuisement du stock. Limite d'un par client.)

Inscrivez-vous à notre programme de courriels pour les enseignants et recevez ce qui suit :

- Excellents bons-rabais
- Offres spéciales de milles de récompense AIR MILES[md†]
- Mises à jour sur les événements pour les enseignants
- De plus, participez pour gagner de superbes prix mensuels !

Visitez bureauengros.com/enseignants et inscrivez-vous dès aujourd'hui !

md†mc † Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par Staples Canada Inc/Bureau en Gros Ltée.

réseautage

... dans votre profession et dans votre classe

La sécurité en chiffres

Quel est le plus récent problème de sécurité dans votre école que vous avez dû signaler? Voici les résultats de notre sondage dans Facebook.

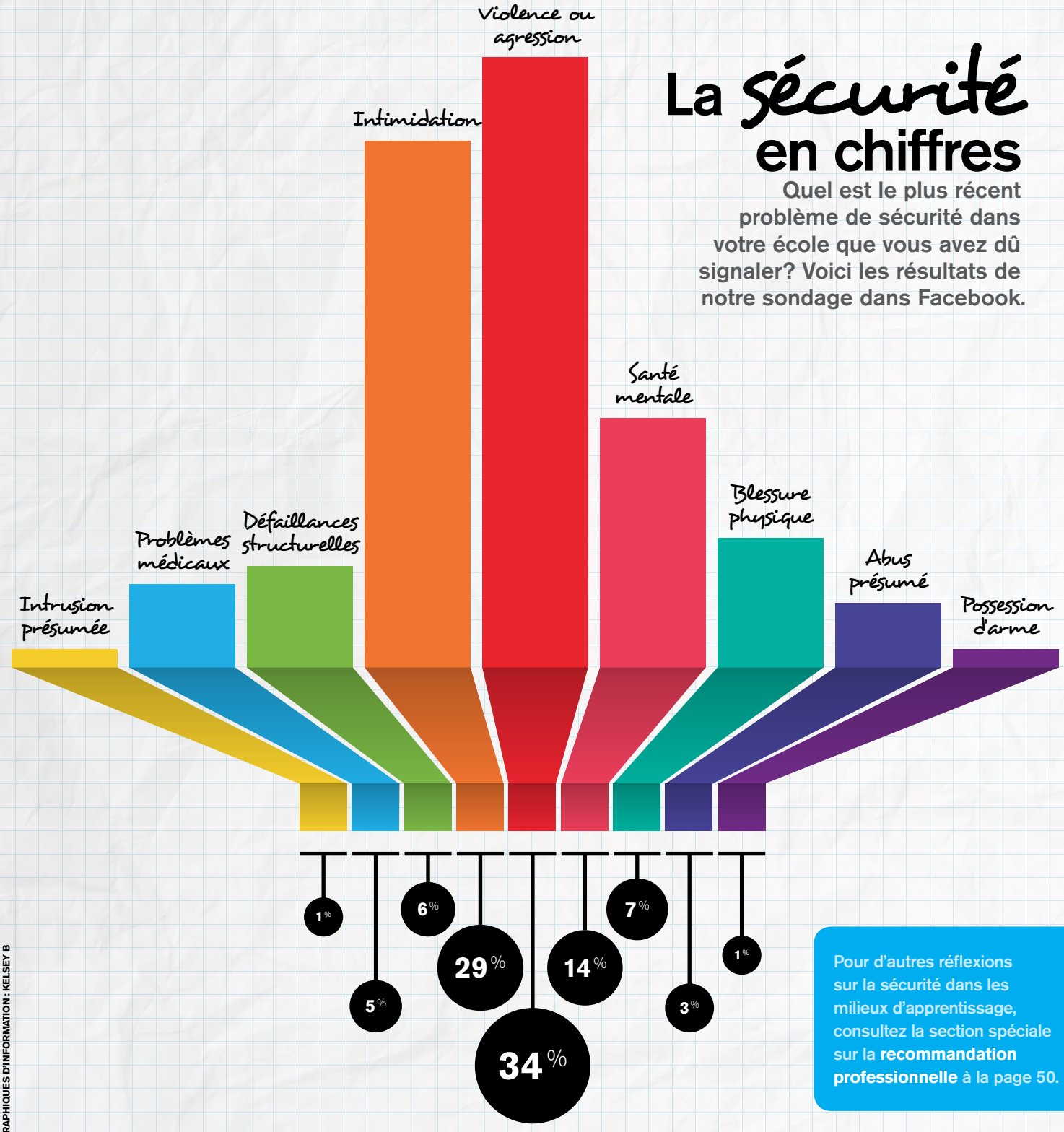

GRAPHIQUES D'INFORMATION : KELSEY B

Pour d'autres réflexions sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage, consultez la section spéciale sur la **recommandation professionnelle** à la page 50.

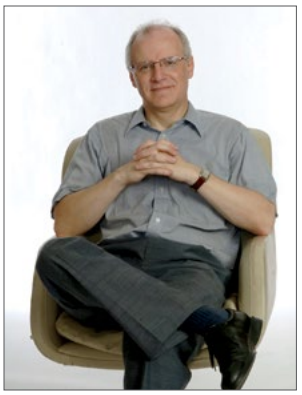

Mini QUESTIONNAIRE avec Ben Levin

DE LAURA BICKLE

Le professeur Ben Levin a vu paraître et disparaître de nombreuses tendances. En tant qu'ancien ministre adjoint de l'Éducation (dans deux provinces) et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en leadership et politiques d'éducation à l'IEPO de l'Université de Toronto, il a publié plusieurs ouvrages sur l'éducation et a prononcé des discours sur le sujet partout dans le monde. Nous avons rencontré M. Levin pour prendre le pouls de l'éducation en Ontario (il n'y a pas de crise) et apprendre pourquoi on ne devrait pas laisser les élèves.

Q De quelle façon peut-on mobiliser des groupes?

De la même façon qu'on améliore toute grande organisation. On détermine ce qui favorise la productivité et la valeur, puis on surveille les résultats de toutes les unités de l'organisation. Il faut des leaders qui comprennent les rouages de l'organisation et qui s'engagent à prendre les mesures appropriées. Il faut obtenir la participation des enseignants; on a appris que le système ne peut pas réussir en se mettant les enseignants à dos. Nous devrions établir des liens plus solides entre le monde de la recherche et celui de la politique et de la pratique afin d'améliorer la ligne de communication. Un effort soutenu, sur plusieurs années, est essentiel à l'évolution d'un système complexe. Le problème vient de l'attrait pour les solutions immédiates et à court terme qui, en réalité, ne fonctionnent pas.

Q Avez-vous des exemples en Ontario?

Le meilleur exemple est le taux d'obtention de diplômes du secondaire : il était de 68 pour cent en 2004 et se situe actuellement à 83 pour cent, ce qui représente plus de 20 000 diplômés de plus tous les ans. J'attribue cette hausse à l'effort soutenu de tout le système, non pas seulement celui de la province, et à une attention aux détails de la mise en œuvre.

Q Qu'est-ce qui a fait grimper le taux d'obtention de diplômes?

Un des meilleurs indicateurs du taux de succès des élèves du secondaire est lié à la présence d'un adulte qui s'en préoccupe et qui sait où ils sont. On a donc instauré un système, dans toutes les écoles secondaires de l'Ontario, pour éviter que l'élève soit négligé. Les enseignants voient 150 élèves par jour; ils ne les connaissent pas tous. C'est pourquoi il faut fait en sorte que quelqu'un dans l'école les connaisse effectivement.

Q Quel effet cette approche a-t-elle sur les élèves?

Un de mes étudiants au doctorat a calculé que l'Ontario dépense 500 millions de dollars par an sur les élèves en difficulté. Si on dépensait une portion de ce montant pour les aider dès le début, on s'en porterait tous mieux. Bien que cent ans de recherche en psychologie indiquent que l'échec incite les élèves à ne plus refaire ce qui les a fait échouer, l'opinion générale soutient que l'échec est salutaire parce qu'il inculque d'importantes leçons de vie.

Acquérir de nouvelles compétences ou s'améliorer dans un domaine exige de l'effort, de la répétition et de la pratique. Malheureusement, dans nos écoles, l'approche est différente : si vous échouez, vous devez recommencer. Ça ne marche pas comme ça ailleurs.

Q Faut-il changer le système?

Le niveau de rendement que nous maintenons actuellement nous aurait étonnés il y a 50 ans; mais à notre avis, ce n'est pas suffisant. Cependant, il n'y a aucune preuve concrète que le système d'éducation canadien traverse une crise, sauf peut-être du côté de l'éducation des autochtones dans les réserves.

Néanmoins, nous avons des défis à relever : on a trop d'élèves qui ne reçoivent pas l'éducation à laquelle ils ont droit et de groupes qui restent à la traîne. De nombreux élèves ayant une incapacité affichent un bon rendement, mais ceux des minorités visibles éprouvent encore des difficultés.

On parle du besoin de transformer l'enseignement. Mais c'est très difficile de rajeunir les institutions; parfois, la transformation fait empirer les choses. Recommencer à zéro exige une certaine prudence, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place pour de l'amélioration. On pourrait faire bien plus pour aider les élèves à apprendre de nouvelles langues à l'heure de la mondialisation.

La plupart des parents ne cherchent pas des écoles transformées : ils veulent que leur enfant reçoive une bonne éducation, ait de bons enseignants, apprenne ses leçons et développe des compétences, soit relativement heureux et se fasse des amis à l'école.

Q Quel est le rôle des enseignants dans l'amélioration du système?

L'amélioration ne repose pas sur un enseignant à la fois, mais sur une équipe de pédagogues œuvrant en collectivité. Il faut encourager l'esprit d'équipe.

Quand j'étais ministre adjoint de l'Éducation, j'ai visité une école en Ontario qui a montré une amélioration importante en trois ans. Les enseignants m'ont dit : «On avait l'habitude d'agir seuls, dans nos propres salles de classe. Maintenant, on forme une équipe. On travaille ensemble. On partage tout. On exprime nos idées. On s'entraide.» Les organisations réussissent de cette façon et le travail est beaucoup plus satisfaisant.

EN CHIFFRES

L'ANNÉE EN BREF

Statistiques du rapport annuel de l'Ordre de 2012.

MEMBRES ACTUELS

237 249 membres en règle

1 ● = 1 000 MEMBRES

10 % des enseignants ont des qualifications de **direction d'école**

SEXE DES MEMBRES

6 % des enseignantes ont des qualifications de **direction d'école**

63 155 pédagogues sont des hommes (**27 %**)

174 094 pédagogues sont des femmes (**73 %**)

Le français – la QBA offerte en français la plus populaire

L'histoire – la deuxième QBA offerte en français la plus populaire

Éducation de l'enfance en difficulté, 1re partie est la QA la plus populaire, détenue par **7 254** pédagogues

Suivie des QA **FLS, 1re partie** et **Éducation de l'enfance en difficulté, 2e partie**

ÂGE DES MEMBRES

21 Le plus jeune

42,5 Âge moyen

91 Le plus vieux

OÙ TRAVAILLENT LES MEMBRES

Selon les statistiques sur le paiement de la cotisation

Autres organismes liés à l'éducation **>1%**
Écoles privées **1%**
Conseils scolaires publics de langue française **1%**
Conseils scolaires catholiques de langue française **2,5%**
Conseils scolaires catholiques de langue anglaise **17%**
Cotisation payée par le membre **38%**
Conseils scolaires publics de langue anglaise **40%**

NOUVEAUX MEMBRES

10 089 nouveaux pédagogues

354 venaient d'autres provinces

8 130 venaient de l'Ontario

1 605 demandes internationales

LES QBA OFFERTES EN FRANÇAIS LES + POPULAIRES

1 Sciences*

2 Mathématiques

3 Français

**Général (Moy./Int.); Biologie (Int./Sup.)*

LES 5 PRINCIPAUX PAYS DE PROVENANCE DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

1 ÉTATS-UNIS
2 AUSTRALIE
3 INDE
4 ÉCOSSE
5 NOUVELLE-ZÉLANDE

Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, rapport annuel de 2012

GRAPHIQUES D'INFORMATION : KELSEY B

FOUILLIS DE GAZOUILLIS

Les tendances en éducation dans la twittosphère

TFO Éducation

@TFOEducation

Le GroupeMédia TFO produit et distribue plus de 4 000 ressources pédagogiques multimédias de qualité en lien avec les programmes-cadres du MÉO.

tfo.org/education | **496** ADEPTES

TFO Éducation @TFOEducation
Rejoignez la révolution de la classe inversée! Motivation en hausse, ambiance plus agréable? Ce site nous explique tout **bit.ly/UPiJeI**
9 h 30 – 12 avr 13

TFO Éducation @TFOEducation
Une idée d'une enseignante française : utiliser Twitter pour comprendre la renaissance! **bit.ly/Y81kC9**
7 h 09 – 9 avr 13

CFORP multimedia

@CFORPmultimedia

Éditeur numérique de ressources pédagogiques multiplateformes/ Educational Digital Publisher (Ottawa, Canada)

cforp.on.ca/multimedia | **3 223** ADEPTES

CFORPmultimedia @CFORPmultimedia
L'importance des médias dans la vitalité des minorités francophones, **bit.ly/14mClPh**
5 h 16 – 14 avr 13

AllianceFrançaise

Prix jeunesse de 2012

En décembre dernier, Mireille Messier a remporté le Prix jeunesse de l'Alliance Française de Toronto pour son livre *Fatima et les voleurs de clémentines*. Les lecteurs de *Pour parler profession* reconnaîtront le nom de l'auteure franco-ontarienne, puisqu'elle a écrit, entre autres, un article de couverture parmi les plus populaires intitulé «Sous le chapiteau : enseigner en tournée avec le Cirque du Soleil» (sept. 2006).

Ce prix est décerné tous les deux ans par un jury de jeunes lecteurs des écoles francophones de Toronto. Accompagné d'une bourse de 1 000 $, il est attribué à un ouvrage écrit par un écrivain franco-ontarien et destiné aux jeunes.

Le magnifique ouvrage, illustré par Gabrielle Grimard, est publié aux Éditions de la Bagnole. Il a aussi été sélectionné comme l'un des meilleurs livres de 2012 par Communication-Jeunesse, et présélectionné par l'Ontario Library Association pour le Prix Tamarac Express de 2013.

Nos sincères félicitations à M^me^ Messier. Nous publierons une critique de l'œuvre gagnante dans notre numéro de juin 2013.

L'auteure offre une fiche d'activités pédagogiques pour exploiter la lecture et vous pouvez même l'inviter dans votre classe de la maternelle à la 6^e^ année pour animer un atelier de lecture passionnant. Pour en savoir plus, consultez son site mireille.ca.

INVITATION RÉUNION ANNUELLE DES MEMBRES DE 2013

CONFÉRENCIER PRINCIPAL

RAJ ANAND est avocat, arbitre et médiateur auprès de WeirFoulds LLP et membre du conseil d'administration du Barreau du Haut-Canada.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Raj Anand exerce dans les domaines du droit administratif, des droits de la personne, du droit constitutionnel, des relations de travail, du contentieux civil, de la négligence professionnelle et de la discipline. Il discutera de la responsabilité, de la transparence et de la déontologie.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE

La présidente du conseil, Liz Papadopoulos, EAO, fera le compte-rendu des activités du conseil au cours de la dernière année.

ALLOCUTION DU REGISTRAIRE

Le registraire, Michael Salvatori, EAO, parlera des initiatives de l'Ordre en 2012-2013.

À VOUS LA PAROLE

À titre de membre, vous aurez l'occasion d'obtenir des réponses à vos questions sur l'Ordre.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

La bibliothèque de l'Ordre tiendra une journée portes ouvertes. Venez y faire un tour pour découvrir tous les services gratuits qui vous sont offerts.

LA RÉUNION SERA SUIVIE D'UNE RÉCEPTION

Ontario College of Teachers | Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Le jeudi **6 juin 2013**, à 17 h 30

Veuillez confirmer votre participation à **liaison@oeeo.ca**.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO 101, RUE BLOOR OUEST, 14^E^ ÉTAGE, TORONTO, ONTARIO, M5S 0A1

LES APPLIS À L'ÉTUDE

Au pied de la lettre

Lorsqu'on reçoit des invités «à la bonne franquette», on ne «met pas les petits plats dans les grands». L'application contient plus de 50 expressions, lesquelles sont regroupées par thème, mot, origine ou ordre alphabétique. Des expressions françaises aléatoires sont affichées sur l'écran d'accueil. Cliquez sur une expression pour découvrir sa signification et son origine. Acheminez la page d'explication à des amis dans Facebook, Twitter ou par courriel. Vous cherchez une expression qui ne se trouve pas dans l'application? Appuyez sur l'icône «Envoyer» et elle sera peut-être incluse lors de la prochaine mise à jour.

POUR : iPhone
SOURCE : iTunes, 1,99 $
REMARQUE : Pour enfants de 4 ans +
— Stéphanie McLean

Expo-sciences pancanadienne

Tous les ans, des élèves de tous les coins du pays tentent de participer à l'expo-sciences pancanadienne (ESPC). Donnez à vos élèves un avantage concurrentiel : la nouvelle application ESPC leur permet de consulter, en français et en anglais, des milliers de synopsis remontant à 2005. Trouvez des finalistes par province, territoire, région et nom d'élève ou examinez des projets par titre, résumé, récompense reçue, année et catégorie d'âge. Vous n'avez pas de tablette? Ne vous en faites pas. Rendez-vous à **secure.youthscience.ca/virtualcwsf** pour commencer votre exploration scientifique.

POUR : BlackBerry
SOURCE : BlackBerry App World, gratuit
REMARQUE : G (général)
— Alex Mlynek

Algebra

Conçue pour les appareils d'Apple et Android, Algebra aide à apprendre les opérations de nombres de base, les variables et leurs applications. Des cours de mathématiques complets (11 chapitres de six à huit leçons chacun) avec des directives faciles à naviguer font partie de cette application. De courtes vidéos aident à saisir des concepts d'algèbre comme les fractions équivalentes, les ratios et proportions, et les problèmes de mélange. Une critique publiée sur **Famigo.com**, déclare qu'Algebra est simple et que les vidéos sont utiles, mais que l'interface manque de piquant. Cependant, Famigo souligne que l'algèbre n'est pas la matière la plus épicée.

POUR : Android; Apple
SOURCE : Google Play, 3,98 $;iTunes, 4,99 $
REMARQUE : Pour enfants de 4 ans +
— Stefan Dubowski

OFFREZ À VOS ÉLÈVES UNE EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE INOUBLIABLE

- Des tarifs réduits pour les groupes de 20 personnes et plus pour des représentations régulières*
- Une entrée gratuite par tranche de 20 billets achetés
- Des dates et des heures de représentation flexibles pour les groupes de 100 personnes et plus
- Des tarifs réduits sur des collations
- Un guide de ressources à l'intention des enseignants pour des films sélectionnés

CINEPLEX®
GROUPES ET ÉVÉNEMENTS

Communiquer avec nous au servicesauxgroupes@cineplex.com ou au 1-800-313-4461

*Des restrictions peuvent s'appliquer MC/® Cineplex Divertissement LP ou utilisation sous licence under license.

CONSEIL PRATIQUE

Parlez à vos élèves du secondaire comme s'ils étaient des adultes.

Parlez à vos élèves du secondaire comme s'ils étaient des adultes. Témoignez-leur du respect dans les salles de classe, malgré la réputation qui les a peut-être précédés. Formulez des attentes simples et préparez-vous à imposer des conséquences, le cas échéant. Cela semble facile, mais nous devons enseigner aux élèves qui sont dans nos classes; non à ceux que nous pensons qu'ils sont, ou pire encore, ni à ceux que nous pensons qu'ils devraient être.

— Laura Bonfigli, EAO, Stephen Leacock Collegiate Institute, Toronto

→ Vous avez un bon truc pour la classe que vous aimeriez faire connaître à vos collègues?
Envoyez-le-nous à **revue@oeeo.ca**. Si nous le publions, vous recevrez une carte-cadeau d'Indigo.

PARLONS MOOC

Vous vouliez toujours fréquenter une école de l'Ivy League? Évitez la file d'inscriptions et optez pour les cours en ligne ouverts et massifs. Branchez-vous sans frais à des établissements de recherche reconnus et écoutez des professeurs éminents.

Voici ce que les trois principaux fournisseurs vous offrent :

→ Coursera (coursera.org) Visionnez 337 exposés sur vidéo d'universités prestigieuses avec questionnaires interactifs et forums de collaboration en ligne. Jean-Paul Restoule, professeur adjoint à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, a récemment mis son cours Aboriginal Worldviews and Education sur cette plateforme.

→ Udacity (udacity.com) Offre 22 cours en commerce, informatique, mathématiques et physique. En octobre dernier, l'Université de l'Alberta s'est associée à Udacity afin d'effectuer des recherches guidées par les données sur l'apprentissage en ligne.

→ edX (edx.org) Offre 32 cours de Harvard, MIT, UT Austin et Berkley. Wellesley, Georgetown et University of Texas System s'ajouteront à la liste à la fin de l'automne prochain. Parallèlement, des écoles internationales en feront également partie, y compris l'Université de Toronto et l'Université McGill.

Quatre MOOC essentiels :

→ Open Culture (openculture.com) Ce noyau virtuel fait la promotion d'offres médiatiques gratuites, dont 300 MOOC classés par date de début. Ce site répertorie les cours des principaux fournisseurs et précise le type de certificat ou de crédit offert.

→ MOOC List (mooc-list.com) Semblable à l'Open Culture, MOOC List présente une liste complète des MOOC avec quelques options de fantaisie. Effectuez une recherche par, entre autres, fournisseur/université, catégorie/durée du cours et date de début/titre du cours.

→ iTunes U (apple.com/ca/apps/itunes-u) L'application gratuite d'Apple place le catalogue de contenu en éducation le plus grand au monde dans la paume de votre main. En plus d'indiquer les meilleures écoles internationales, iTunes U vous donne accès aux fichiers audio et vidéo du Museum of Modern Art, à la New York Public Library et autres établissements.

→ CourseTalk (coursetalk.org) Vous ne savez quel MOOC choisir? Effectuez une recherche par matière ou fournisseur de cours, puis triez selon la note attribuée, le taux de popularité ou le calendrier. Vous pouvez également consulter la liste des meilleurs critiques provenant de partout dans le monde. Qu'attendez-vous? Allez-y, cliquez! Les cours, c'est cool!

— Randi Chapnik Myers

ILLUSTRATION : KATY DOCKRILL/I2IART; PHOTO : ISTOCKPHOTO

Aubaines estivales

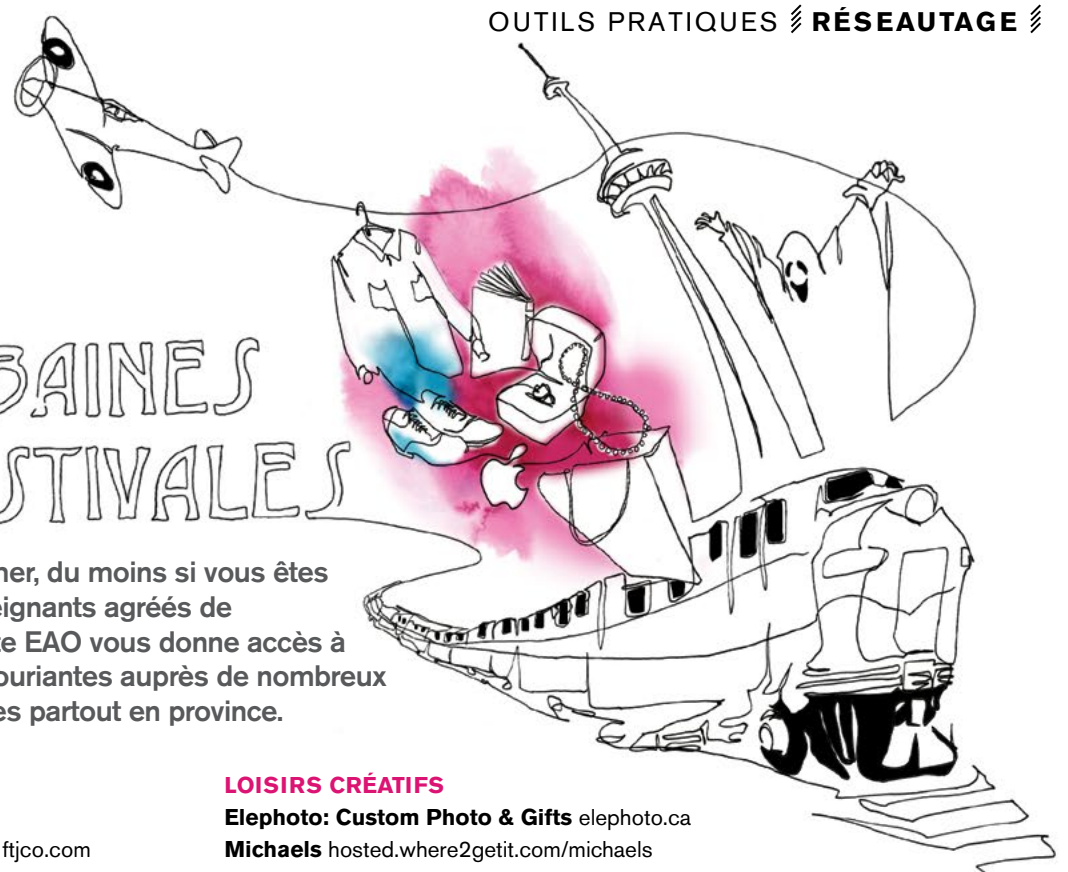

Amusez-vous pour pas cher, du moins si vous êtes des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario (EAO). Votre carte EAO vous donne accès à plus de 170 économies souriantes auprès de nombreux fournisseurs sympathiques partout en province.

BOTTES, BRACELETS ET MARQUES DE FABRIQUE

Fair Trade Jewellery Company ftjco.com
J. Crew jcrew.com/help/store_locator.jsp
SoftMoc Canada softmoc.com

LIEUX LÉGENDAIRES

Casa Loma casaloma.org
Royal Botanical Gardens www.rbg.ca
Santa's Village santasvillage.ca

TECHNOLOGIE DE L'INFO

Apple Canada bit.ly/appleOCT
Dell Canada* dell.ca/mpp
Cartridges2GO cartridges2go.com

LIVRES, AUBAINES ET OPÉRATION BEURRE DE PINOTTES

Canada The Store canadathestore.com
Costco costco.ca
Indigo chapters.indigo.ca

LOISIRS CRÉATIFS

Elephoto: Custom Photo & Gifts elephoto.ca
Michaels hosted.where2getit.com/michaels
Nest: European Toys & Home Furnishings nest.ca

AVIONS ET TRAINS

Musée de l'aviation et de l'espace du Canada aviation.technomuses.ca
York Soaring Association yorksoaring.com
Via Rail Canada viarail.ca

FORFAITS

Intrepid Travel intrepidtravel.com/ca
Rabais EAO pour forfaits voyages de Thomas Cook octtravelperks.ca
Travel Discounters traveldiscounters.ca

EXPLOREZ LES ALENTOURS

Lieux hantés de Niagara-on-the-Lake ghostwalks.com
Soul of Superior Signature Tours soulofsuperior.com
Toronto Urban Adventure torontourbanadventures.com

***GAGNEZ une tablette Dell!**

Cela vous semble trop beau pour être vrai? Lisez les détails à la page 7.

POUR UNE LISTE DES RABAIS, CONSULTEZ OEEO.CA/MEMBERS/DISCOUNTS.

AU JEU?

Ajoutez vos matchs préférés à votre calendrier d'événements sportifs – planifiez soigneusement pour ne rien manquer.

Basketball, Raptors de Toronto, **nba.com/raptors/ticketpass**
Club de crosse, Toronto Rock, **torontorock.com**
Hockey, Sénateurs d'Ottawa, **capitaltickets.ca/promo**
Hockey, Toronto Maple Leafs et Marlies, **mapleleafs.nhl.com** et **torontomarlies.com**

ILLUSTRATION : RACHEL ANN LINDSAY

PHOTOS : DANNY TURCOTTE

QUI POURRAIT ARRÊTER JULES?

D'HÉLÈNE MATTEAU

En lisant sa lettre, je pleurais.

Dans l'ancienne chapelle de l'école, Jules Bonin-Ducharme rit en racontant l'anecdote. Mais à son œil perle une larme. Le souvenir est encore frais. La lettre dont il parle est celle de sa directrice de l'époque, Annik Boucher, EAO, qui recommandait sa nomination au Prix du premier ministre pour l'excellence en enseignement.

Extrait de cette lettre : «*[...] Lors d'une parade, certaines personnes participent, certaines la regardent et d'autres encore ne savent même pas qu'une parade a lieu. M. Bonin-Ducharme n'appartient à aucune de ces catégories puisqu'il aide à* ***organiser*** *la parade.*»

Voilà qui résume bien la personnalité de l'enseignant qui recevait, le 3 octobre 2012, à quelques semaines de ses 40 ans, un certificat d'honneur hautement mérité.

L'équilibre parfait

C'est une journée pédagogique à l'école secondaire catholique Sainte-Marie de New Liskeard. Sur sa colline dominant le lac Témiscamingue, le long bâtiment semble désert en ce mois de janvier. Mais, à l'intérieur, les enseignantes et enseignants s'apprêtent pour un après-midi chargé.

Dans le couloir silencieux, la lumière est douce. Jules Bonin-Ducharme s'arrête devant une grande murale réalisée par les élèves du club d'art de l'école dirigé par Lise Gravel, EAO : «Ils ont illustré le nombre d'or. C'est magnifique!» C'est vrai : la Joconde côtoie un colimaçon, le Panthéon, un flocon de neige... Art et mathématiques : un équilibre parfait.

Détours et retours

Si on lui avait dit, il y a 10 ans, qu'il suivrait les traces de son père, il ne l'aurait pas cru.

Fils d'enseignant, Jules Bonin-Ducharme a été élevé dans le quartier Nouveau-Sudbury. Ses parents étaient des francophones convaincus. «Si l'on peut recevoir le catalogue Sears en français à Sudbury, c'est que ma mère s'est battue pour l'avoir!», raconte-t-il. Comme ses trois frères, il entre dans la troupe de théâtre Les Draveurs, à l'école secondaire Macdonald-Cartier, où leur mère est costumière. Il étudie le piano pendant 10 ans et excelle en mathématiques. Mais, au moment d'entrer à l'université, l'adolescent hésite. «J'aimais trop de choses, explique-t-il; j'étais passionné de tout!»

Le jeune homme travaille pendant deux ans comme technicien en éclairage dans un théâtre, retourne étudier l'art dramatique à l'Université d'Ottawa, ne s'y sent pas bien et s'en va donc faire de la conception sonore comme directeur technique à La Cour des arts.

Ce sont les années 1990. Le son numérique est en pleine évolution. Jules-le-curieux brûle d'envie d'en apprendre plus. «Il fallait que j'aille voir!» Retour

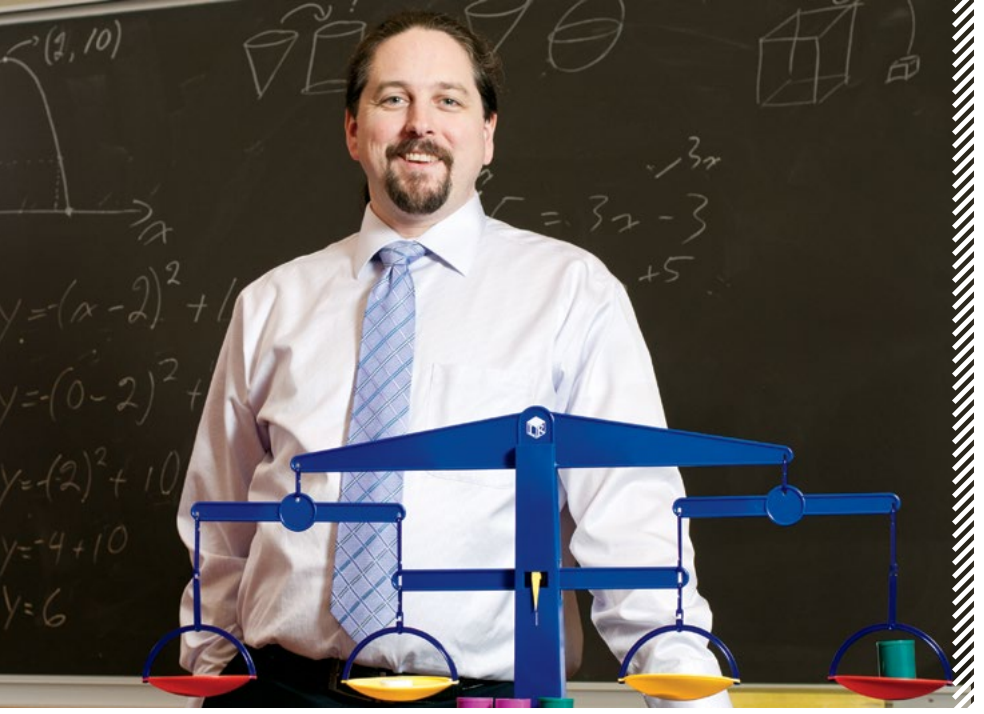

Jules Bonin-Ducharme, EAO, est fier de se dire enseignant des «tiques» : mathématiques, art dramatique et informatique.

à Sudbury. L'Université Laurentienne n'offre pas le baccalauréat en musique et informatique dont il rêve. Il choisit donc l'informatique. «Il y avait des cours de programmation, mais cela ne me suffisait pas. J'avais soif d'en apprendre davantage! J'ai pris des cours supplémentaires en maths. On me disait que je n'avais pas besoin de ça pour mon bac, mais je répondais que j'étais dans mon élément.» Il l'était tellement qu'il devient parallèlement webmestre d'un projet pédagogique en informatique, au laboratoire virtuel de sciences.

Entre-temps, il rencontre Sylvie, son grand amour (qui dure toujours et qui lui donnera Olivier et Félix). Ils se marient en 1999.

À l'Université Laurentienne, le jeune homme retrouve Hélène Gravel, la fondatrice des Draveurs. «Je l'ai toujours considérée comme mon mentor. Elle était du genre qui te pousse jusqu'à ta limite. Mais elle savait te ramasser et t'emmener encore plus loin.» M^me^ Gravel, qui dirigeait le programme Arts d'expression, cherchait alors un directeur technique. Elle l'engage. «Je nageais dans la conception sonore. J'étais impliqué dans toutes les créations. Et l'été, j'allais à Banff faire de la formation. C'est là que j'ai compris que j'aimais communiquer ce que je savais.»

À ce rythme, le jeune homme s'épuise. «J'avais besoin d'un changement radical. Sylvie et moi avons décidé de prendre la route.»

2001. De coup de cœur en coup de chance, voilà le jeune couple à Vancouver. Jules est engagé comme directeur technique au Massey Theatre et Sylvie est agente de projets. Ils vivent en français dans un milieu qu'ils aiment. Mais... il s'ennuie des maths. Il décroche un emploi de programmeur autonome pour une petite entreprise de design sonore : «Je combinais théâtre, maths et informatique. J'étais au septième ciel!» Cependant, le travail est précaire et solitaire, le salaire est mince et un bébé vient d'arriver. «Noël loin de nos familles, c'était bizarre... On a décidé de revenir.»

Que faire? M. Bonin-Ducharme n'est pas avare d'idées. Et s'il enseignait ce qu'il aime le plus? Il se met en tête de faire une maîtrise en mathématiques appliquées sous la direction de l'éminent Stanley P. Lipshitz, le père du son numérique, à l'Université de Waterloo. Il est accepté! Mais à une condition : réussir, à la fin de l'été, ses quatre cours de mise à niveau avec une moyenne d'au moins 75 p. cent. Il étudie comme un fou... et obtient 73.

«J'étais déchiré. C'était la première fois que je connaissais l'échec. Il était peut-être temps que ça m'arrive...»

Un beau matin, Sylvie suggère simplement que, vu qu'il aime enseigner, il devrait peut-être envisager d'en faire profiter les élèves du secondaire.

Le prof des «tiques»

2006. Après une année de suppléance à Cambridge, où il est obligé de vite apprendre le métier, il lit une petite annonce : l'école secondaire catholique Sainte-Marie, district des Grandes Rivières, cherche trois enseignants. En mathématiques, en art dramatique et en informatique. Il postule les trois postes. Et ça marche! «Il est fier de se dire

LES PRINCIPES **D'OR** DE **JULES BONIN-DUCHARME**

1 Pas d'apprentissage sans erreur. «Einstein a dit : "Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover." Je focalise sur l'apprentissage plutôt que sur le succès.»

2 Le concret mène à l'abstrait. «Les maths ont la réputation d'être ennuyantes. Outre la manipulation, parfois je me sers du récit. Par exemple, je raconte l'histoire de Pythagore. Nous devenons tous des pythagoriciens pour déterminer ensemble son fameux $a^2+b^2=c^2$!»

3 Chaque élève est unique et l'école n'est pas faite pour tout le monde. «Je m'inquiète du bien-être de chacun de mes jeunes. Comment susciter son intérêt pour la matière? Je m'inspire beaucoup de la théorie des intelligences multiples d'Howard Gardner — logique, naturalisme, kinesthésie... Alors je diversifie les approches. Je fais de la différenciation.»

4 S'imposer, déléguer. «Des problèmes de discipline, j'en ai. De gestion de classe? Je pense que non. Je n'accepte pas qu'on me niaise, je pose mes limites. Je ne serai jamais l'ami des élèves. Parfois, avec les garçons, je dois être le mâle alpha. Mais si je sens que je vais perdre mon calme, je délègue. Je dis : "Le groupe a un problème; quand vous aurez trouvé une solution, je reviendrai." Et je sors. Les problèmes individuels? Je les règle individuellement.»

5 Rester éveillé. «Il faut toujours être soi-même en apprentissage. Lire. J'adore les livres de mathématiques, mais aussi ceux des grands pédagogues et les récits d'expériences pédagogiques.»

6 Établir ses priorités. «Tout m'intéresse. Mais j'ai appris à dire non et à être perfectionniste au bon moment. Surtout, à établir mes priorités, dans cet ordre : moi, mon couple, mes enfants, mes élèves.»

enseignant des trois "tiques"», souligne avec humour Annik Boucher dans sa lettre.

Dans sa classe de maths, le tableau blanc interactif n'a de tableau que le nom. C'est plutôt un lieu privilégié d'échanges. «Au début, dit-il, j'ai fait l'erreur de m'en servir comme si c'était mon outil, mais c'est l'outil de l'élève. C'est à lui de s'en servir pour créer des choses.» Mais le génial tableau blanc n'est pas tout. «Ce n'est qu'une stratégie. J'utilise aussi beaucoup de langages mathématiques et la manipulation, comme des tours de fractions ou des tuiles algébriques. J'ai un peu fait rire de moi. On m'a dit que les ados ne veulent plus jouer avec des p'tites affaires. Eh bien, je crois qu'au contraire, ils ont besoin du concret plus que jamais. Je me fie là-dessus à l'étude de Luis Radford, Serge Demers et Isaias Miranda, *Processus d'abstraction en mathématiques*. Et c'est particulièrement vrai pour les "appliqués," auxquels j'adore enseigner!»

Quand M. Bonin-Ducharme parle d'enseignement des maths ou de la technologie, il sait de quoi il retourne. N'est-il pas concepteur de cours de mathématiques en ligne? Et puis, c'est un partisan de la formation continue. Il la pratique dans les deux sens. D'une part, en participant à tous les projets pédagogiques pertinents, comme l'intégration de la technologie en classe ou l'enseignement hybride. D'autre part, en préparant des ateliers pour transmettre à ses collègues, aussi bien dans les congrès qu'à l'école Sainte-Marie même, ses stratégies gagnantes.

Côté art dramatique, Jules Bonin-Ducharme est omniprésent. Dans sa lettre d'appui, son collègue Martin Breault, EAO, conseiller en orientation, a insisté sur la diversité de son engagement. Résumons : directeur technique du spectacle *Apollo*, qui fait la promotion de la musique francophone dans les écoles de la région; directeur du club technique de l'école, qui permet aux élèves qui ne brillent pas sur scène de se valoriser en assurant le son et l'éclairage; responsable du développement des joueurs de la Ligue d'improvisation scolaire des Apollos (LISA) et entraîneur de l'équipe étoile d'impro aux tournois parascolaires, dont l'Association franco-ontarienne des ligues d'improvisation étudiantes (AFOLIE).

En maths, on oublie souvent que les élèves ont une âme artistique. Or, les mathématiques poussent sans cesse le cerveau à faire des liens… C'est la définition même de la créativité!

C'est peu dire que M. Bonin-Ducharme est généreux de son temps. Un de ses élèves, Brandon Labonté, qui l'a eu pendant trois ans comme enseignant et coach d'impro, parle de centaines d'heures de dévouement et de la fierté qu'il éprouvait pour ses élèves. «Il cherchait l'âme artistique présente en chacun…» L'âme artistique? Quand on lui demande ce qu'il entend par là, Jules s'émeut. «L'âme artistique, c'est cette passion intérieure qu'on ignore encore à l'adolescence. Des émotions, une vulnérabilité qu'on cache. Une générosité qu'on oublie de partager. En maths, on oublie souvent que les élèves ont une âme artistique. Or, les mathématiques poussent sans cesse le cerveau à faire des liens... C'est la définition même de la créativité!»

Un enseignant complet

«J'ai ici d'excellents enseignants, qui vont au-delà de la tâche, dit Annik Boucher. Ce qui distingue M. Bonin-Ducharme, c'est qu'il est complet. Il comprend, il ose, même quand tout le monde se rebiffe. Il a d'emblée une attitude positive. Par exemple, quand le Ministère a balisé, par écrit, beaucoup de points en ce qui concerne la politique d'évaluation au service de l'apprentissage, son attitude a été : "Je vais essayer. Si je fais des erreurs, on verra ce qu'on pourra en apprendre".»

Des erreurs? Elles ne font pas peur au jeune enseignant. «En septembre, je dis à mes élèves que, cette année, on célèbre les erreurs. Je leur demande qui veut nous montrer son erreur pour qu'on puisse la corriger tous ensemble. Les mains se lèvent, certains sont déçus que leur erreur ne soit pas exposée. Ce sont les élèves qui trouvent la solution.»

De personne à personne

Aujourd'hui, Jules Bonin-Ducharme est conseiller pédagogique. Ce qui le passionne le plus, c'est l'expérience du partage. «J'ai donné plusieurs ateliers à l'Association francophone pour l'enseignement des mathématiques en Ontario (AFEMO). Tu fais une petite chose dans ta classe et elle se rend tellement loin! Ça nourrit. Ce que j'aime, c'est diffuser l'information de vive voix. Sinon, j'écrirais des bouquins.»

Son bureau est toujours à Sainte-Marie. «Justement, explique Annik Boucher, nous entreprenons un parcours en pédagogie de la résolution de problèmes en mathématiques avec lui. Essentiellement, nous allons poser un diagnostic sur les méthodes actuelles, puis choisir la stratégie appropriée, établir un modèle, l'appliquer et tester les résultats.»

«Il y a plein de gens qui enseignent les portes fermées, dit M. Bonin-Ducharme. Ouvrons ces portes-là, allons voir et faisons part des réussites pour que tout le monde puisse s'améliorer. C'est peut-être idéaliste... mais je vais essayer!» ■

LE RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

Qu'est-ce que la direction d'école peut apporter à un enseignant? Dans son bureau de l'école secondaire catholique Sainte-Marie, à New Liskeard, Annik Boucher réfléchit... Puis elle raconte : «L'une des personnes qui m'a donné des références au sujet de Jules Bonin-Ducharme, quand je l'ai engagé, m'a mise en garde : Attention, il dit toujours oui à tout et, comme il se donne toujours à 150 %, il risque de s'éparpiller.» Alors, j'ai été sa raison. Quand il le fallait, j'ai tiré les rênes. Mais aussi je l'ai écouté, je l'ai accompagné. Le plus beau cadeau que j'ai pu lui faire, c'était de lui laisser la chance d'exercer son leadership.»

CHAMP de RÊVES

Kevin Zegers révèle comment son enseignant à l'élémentaire l'a aidé à renforcer sa confiance en lui et à réorienter sa trajectoire de vie.

DE RICHARD OUZOUNIAN

« Le plus difficile dans ce travail, c'est que tout le monde aime catégoriser les autres.»

Voilà ce qui vient à l'esprit de Kevin Zegers derrière le volant de sa voiture, en route pour la première de son plus récent film. Âgé de 28 ans, il est considéré comme étant l'un des acteurs canadiens les plus prometteurs de sa génération. Il a séduit les critiques et les spectateurs dans des films aussi différents que *Transamerica* et *The Jane Austen Book Club*, et on a pu le voir à maintes reprises dans des émissions de télévision comme *Titans* et *Gossip Girl*, sans oublier son rôle de premier plan dans la récente minisérie *Titanic: Blood and Steel*.

Ce natif de Woodstock, acteur depuis l'âge de six ans, ne se laisse pas impressionner par les projecteurs et le tapis rouge. «On me dit "Tu n'as qu'à t'asseoir là et à dire tes répliques. On s'occupe du reste et on te paiera très bien." Mais je ne me sens pas comblé de cette manière, explique-t-il. J'aime travailler fort; c'est comme ça que je me sens utile.»

L'éthique de travail de M. Zegers lui a été inculquée, en très grande partie, par son père, Jim, qui travaille dans une carrière de calcaire depuis plus de 30 ans, et sa mère, Mary-Ellen Zegers, EAO, qui enseigne à la Blessed Kateri Catholic School à London. Il admet cependant que la personne qui l'a le plus influencé est son enseignant de 6e et 7e année, Luc Renaud, EAO, à la St. Rita's Catholic Elementary School à Woodstock.

«Le premier souvenir que j'ai de Luc, c'est d'avoir trouvé à quel point il avait l'air jeune, s'exclame M. Zegers en riant. Il était très dynamique et toujours heureux. Il déplaçait beaucoup d'air dans l'école. Il cherchait constamment à comprendre ce dont ses élèves avaient besoin pour s'épanouir et poussait chacun de nous à se dépasser.

«C'était un enseignant exigeant. Il m'a fait comprendre que j'en avais plus à offrir que je croyais. À l'époque, mon but était simplement d'avoir des résultats assez bons pour que mes parents ne me grondent pas. Il m'a élevé à un tout autre niveau.»

M. Renaud, qui a récemment fêté sa 21e année en enseignement et qui travaille aujourd'hui à la Bishop Macdonell Catholic High School à Guelph, ne peut s'empêcher de rire en entendant dire à quel point son ancien élève le trouvait jeune.

«J'avais 22 ans à l'époque et la classe comptait beaucoup de garçons, affirme M. Renaud. Je devais garder la cadence. J'ai remarqué Kevin assez tôt. Il avait le sourire accroché aux lèvres, toujours vaillant et heureux. Poli aussi, et respectueux : ses parents le lui ont enseigné. Il avait de l'énergie à revendre, mais jamais de manière à déranger la classe.»

Il n'a pas fallu longtemps à M. Renaud pour comprendre que l'élève devant lui était destiné à une belle carrière au cinéma et à la télévision, surtout en raison du fait que M. Zegers manquait souvent l'école en raison de ses occupations professionnelles.

«Les trois enfants des Zegers étaient tous très occupés, se remémore M. Renaud. Les filles faisaient du patinage artistique et jouaient dans des annonces publicitaires, tandis que Kevin participait à des émissions de télévision et à des tournages de films.

«Toutefois, à l'école, Kevin voulait être comme tout le monde, explique M. Renaud. Il avait un petit groupe d'amis. Il adorait le sport, surtout le hockey. C'était un garçon ordinaire d'une ville ouvrière. Quand il a commencé à faire du tournage, il a plongé dans un monde qui lui était complètement étranger.»

M. Zegers apprécie la manière dont M. Renaud s'est accommodé de ses obligations professionnelles. «J'ai toujours senti qu'il comprenait que mon horaire pouvait être parfois bien étrange, dit-il. D'autres enseignants ont été moins compréhensifs, mais Luc m'a beaucoup soutenu, et j'ai travaillé deux fois plus fort et obtenu des résultats deux fois meilleurs.»

M. Zegers a récemment fait un voyage de plusieurs heures pour aller jouer au golf avec son ancien enseignant, M. Renaud (ci-dessus), à Guelph (en haut).

On dit qu'avec de la chance, un enseignant nous marquera à vie. Dans mon cas, ce fut Luc. Il est clairement né pour enseigner. Il m'a élevé à un tout autre niveau.

Durant une tournée médiatique en Europe pour promouvoir un de ses films, *Air Bud*, les parents de M. Zegers ont demandé à M. Renaud de se joindre à eux. Même si leur fils n'était plus dans sa classe, ils voulaient à tout prix qu'il reçoive le soutien que seul M. Renaud pouvait lui offrir.

M. Renaud se souvient de l'expérience qu'il qualifie de spéciale. Mais il tient à préciser que, même en présence d'une vedette du cinéma, il traitait M. Zegers comme tous ses élèves de classe.

«J'encourage toujours mes élèves à réaliser leur plein potentiel, autant sur le plan personnel que scolaire, dit M. Renaud. »

La belle influence de M. Renaud a été d'une aide toute particulière pour M. Zegers lorsqu'il a dû prendre des décisions importantes pour sa carrière.

«Je m'étais toujours dit que je ferais du cinéma dans ma jeunesse seulement, pour éviter de m'endetter à l'université, affirme-t-il. Je me voyais aussi en médecine, mais, le jour venu, j'ai pensé aux questions que Luc m'aurait conseillé de me poser : "Qu'aimerais-je réellement faire dans la vie? Quelle est ma vraie passion?" Ma vraie passion, c'était le cinéma.»

L'industrie cinématographique a confirmé son choix de carrière. Au Festival de Cannes de 2006, M. Zegers a reçu le prestigieux trophée Chopard, ainsi que de nombreux prix de jeunes artistes. Mais ce qu'il apprécierait le plus, c'est de savoir ce que pense son ancien enseignant des décisions qu'il a prises en cours de route. «Je le vois dans d'excellents films comme *Transamerica* et son talent m'impressionne, dit M. Renaud. Je n'ai pas de parti pris : il est objectivement très, très bon.»

Le temps n'a en rien altéré la relation entre M. Renaud et son ancien élève. L'acteur a d'ailleurs récemment fait un voyage de plusieurs heures pour aller jouer au golf avec M. Renaud à Guelph, comme dans le bon vieux temps.

Ce n'est là qu'un simple exemple du dévouement de M. Renaud dans sa carrière d'enseignant. «J'aime toujours découvrir comment mes élèves se sont débrouillés dans la vie, dit-il. Je pense qu'ils savent que ce qu'ils font me tient à cœur, même longtemps après la fin des cours.»

Et c'est exactement l'impression que M. Zegers avait de son enseignant.

«On dit qu'avec de la chance, un enseignant nous marquera à vie. Dans mon cas, ce fut Luc. Il est clairement né pour enseigner.» ■

PHOTOS : JAIME HOGGE; MAQUILLAGE/COIFFURE : DEE DALY POUR TRESEMMÉ/JUDYINC.COM

DISSÉQUER LA TECHNOLOGIE

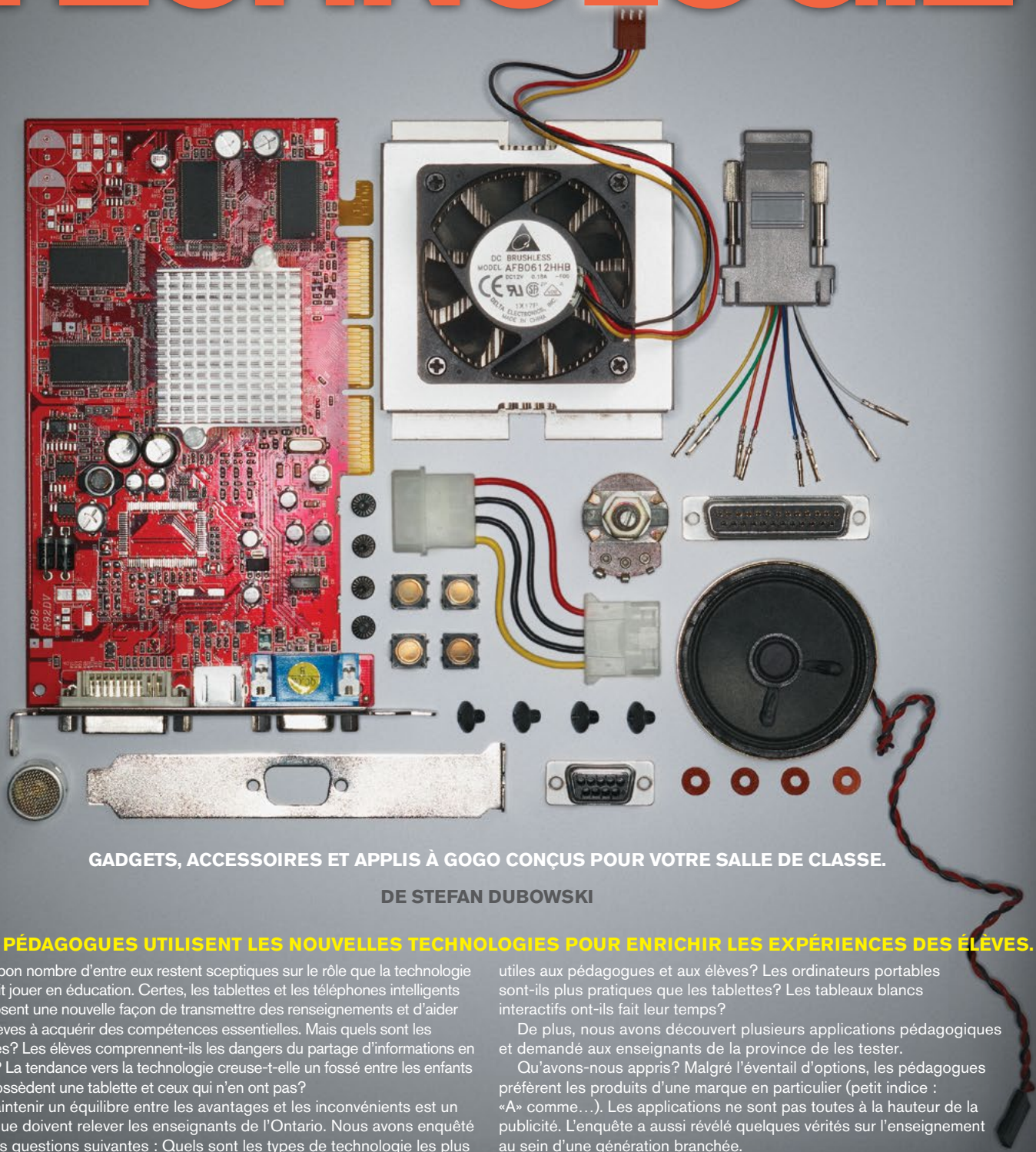

GADGETS, ACCESSOIRES ET APPLIS À GOGO CONÇUS POUR VOTRE SALLE DE CLASSE.

DE STEFAN DUBOWSKI

LES PÉDAGOGUES UTILISENT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR ENRICHIR LES EXPÉRIENCES DES ÉLÈVES.

Mais bon nombre d'entre eux restent sceptiques sur le rôle que la technologie devrait jouer en éducation. Certes, les tablettes et les téléphones intelligents proposent une nouvelle façon de transmettre des renseignements et d'aider les élèves à acquérir des compétences essentielles. Mais quels sont les risques? Les élèves comprennent-ils les dangers du partage d'informations en ligne? La tendance vers la technologie creuse-t-elle un fossé entre les enfants qui possèdent une tablette et ceux qui n'en ont pas?

Maintenir un équilibre entre les avantages et les inconvénients est un défi que doivent relever les enseignants de l'Ontario. Nous avons enquêté sur les questions suivantes : Quels sont les types de technologie les plus utiles aux pédagogues et aux élèves? Les ordinateurs portables sont-ils plus pratiques que les tablettes? Les tableaux blancs interactifs ont-ils fait leur temps?

De plus, nous avons découvert plusieurs applications pédagogiques et demandé aux enseignants de la province de les tester.

Qu'avons-nous appris? Malgré l'éventail d'options, les pédagogues préfèrent les produits d'une marque en particulier (petit indice : «A» comme…). Les applications ne sont pas toutes à la hauteur de la publicité. L'enquête a aussi révélé quelques vérités sur l'enseignement au sein d'une génération branchée.

PHOTOS : DANIEL HARRISON ; MISE EN SCÈNE : CHRISTINA YAN

Comparaison des appareils portables

Quel est le plus pratique suivant l'usage?

Ordinateur portable

POUR : À usages multiples
CONTRE : Coûteux

Légers et puissants, ces appareils polyvalents donnent accès à une vaste gamme de logiciels, mais ils peuvent s'avérer coûteux (de 500 $ à 2 000 $). Certains conseils scolaires s'intéressent aux petits ordinateurs portables fonctionnant sous le système Chrome de Google. À environ 250 $ chacun, ils établissent une connexion rapide avec les applications en ligne de Google, dont Docs pour le traitement de texte et Drive pour l'archivage de fichiers. Richard Grignon, EAO, enseignant de commerce et de français à l'Earl of March Secondary School à Kanata distribue des Chromebooks aux élèves à utiliser en classe. Étant donné que les fichiers sont en ligne, les élèves ont accès à l'information de leur ordinateur personnel à la maison.

Téléphone intelligent

POUR : Omniprésent
CONTRE : Pas aussi puissant que la tablette

Plus petits que les tablettes, les téléphones intelligents sont populaires auprès des élèves. «Les enfants en ont un en poche, affirme Todd Wright, EAO, administrateur du programme des technologies de l'information et de la communication pour le York Region District School Board. Certains écrans sont plus grands qu'auparavant et donc plus utiles.» Par contre, les téléphones intelligents, comme l'iPhone d'Apple, le Galaxy S III de Samsung et le Z10 de BlackBerry, ne sont pas aussi puissants que les tablettes et les ordinateurs portables, limitant ainsi le nombre de logiciels téléchargeables sur les appareils de poche. Malgré cela, des milliers d'applications sont en vente dans iTunes et Google Play. BlackBerry et Windows Phone 8 en offrent moins (pour l'instant).

Quatre applis sous la loupe

Snapseed :
La Technical Image Press Association a nommé Snapseed (pour les appareils d'Apple et Android) la meilleure application photographique de 2012. Snapseed permet de rehausser, transformer et partager des photos. Nicole Powell, EAO, enseignante de technologie des communications à la Mary Ward Catholic Secondary School à Toronto, affirme que l'application est utile aux photographes tant novices que chevronnés, car elle permet aux pédagogues et aux élèves d'agrandir certains segments et d'en accentuer les couleurs et le contraste. Toutefois, pour en profiter pleinement en classe, il faudrait fournir des tablettes à tous les élèves.

Group Games :
Cette application pour les appareils Android contient les règles et les directives de plus de 50 jeux qui favorisent le travail d'équipe, le leadership et la confiance en soi. Le concepteur soutient que le logiciel offre des activités convenant à divers groupes d'âge, mais Sarah Feddema, EAO, affirme qu'il sied mieux aux élèves de 4e année et plus. Enseignante suppléante de plusieurs matières pour le Durham District School Board, Mme Feddema aime ce guide d'activités physiques et ludiques. Toutefois, les jeux ne doivent pas remplacer le programme de conditionnement physique.

ClassDojo pour enseignants :
Développée pour les appareils d'Apple et Android, ClassDojo aide les enseignants à améliorer la manière d'agir en classe. Les pédagogues l'utilisent pour sauvegarder des renseignements sur le comportement des élèves, récompenser la bonne conduite et produire des rapports pour les parents et les administrateurs. Kathleen St. Aubin, EAO, enseignante de 8e année à l'école élémentaire catholique Sainte-Thérèse à Windsor, dit que ClassDojo est facile à utiliser et à personnaliser. Bien qu'il ne soit offert qu'en anglais, elle a toutefois réussi à y noter des observations en français.

Notes for Little Composers :
Pour bon nombre d'enfants, les premières leçons de musique sont passionnantes, mais perdent de leur attrait quand elles deviennent plus difficiles. Grâce à Notes for Little Composers pour les appareils d'Apple, les enseignants ajoutent une touche de gaieté à l'apprentissage de la musique. Kelly Webster, EAO, enseignante de musique à la Southwood Public School à Windsor, dit que l'application fait fausse note en ignorant la clef de fa. En outre, la fonction «questionnaire» affiche la réponse avant de laisser aux élèves le temps de répondre. Mme Webster recommande plutôt Music for Little Mozarts.

Tablette

Pour : Portable
Contre : Pas aussi puissante qu'un ordinateur portable

Les appareils à écran tactile donnent accès à une variété d'applications dans les magasins en ligne tels iTunes, Google Play et BlackBerry World. Les utilisateurs peuvent acheter un clavier afin de transformer les tablettes en pseudo-ordinateurs portables. Le prix de l'iPad d'Apple, du PlayBook de BlackBerry et de la tablette Galaxy de Samsung varie de 150 $ à 800 $. Tanya Morton, EAO, enseignante-ressource en technologie pour l'Upper Grand District School Board, compte sur son iPad tous les jours. Comme nombre de pédagogues branchés, elle a choisi la tablette d'Apple pour accéder à plus de 700 000 applications. M^me^ Morton en a découvert plusieurs qui sont particulièrement utiles, y compris Notability pour prendre des notes, Popplet pour organiser ses idées et Typ-O pour aider les élèves à trouver le mot juste.

Qui contrôle le contenu?

Instagram, service de partage de photos en ligne, a souffert d'une publicité négative sur ses conditions de service l'an dernier. Le service avait modifié son contrat d'utilisation afin de s'approprier les photos téléchargées vers ses serveurs et de les utiliser sans la permission des photographes.

Instagram les a depuis modifiées afin de limiter l'utilisation qu'il fait du matériel des utilisateurs, ce qui soulève une question pour les pédagogues : Qu'advient-il du matériel téléchargé vers les didacticiels par les enseignants et les élèves? Si un pédagogue crée un plan de leçon numérique et le télécharge vers un service d'enseignement en ligne, appartient-il toujours au pédagogue? Ou appartient-il au fournisseur de service?

La plupart des services en ligne précisent que le contenu appartient au créateur, et non au fournisseur. Les enseignants doivent examiner les conditions de service et ne les accepter que si l'entente leur convient. Ils doivent aussi expliquer aux élèves les risques potentiels et ce à quoi ils consentent en s'inscrivant aux services web ou en nuage.

Les services gratuits sont encore plus périlleux. Parfois, les fournisseurs offrent des services gratuits parce qu'ils prévoient vendre les données qu'ils recueillent à d'autres entreprises afin de générer un revenu. Lisez les conditions de service. Découvrez ce que le fournisseur a le droit de faire avec les données téléchargées vers ses serveurs. Vérifiez toute mention suggérant qu'un tiers (une personne ou organisation autre que l'utilisateur et le fournisseur de service) peut accéder au contenu.

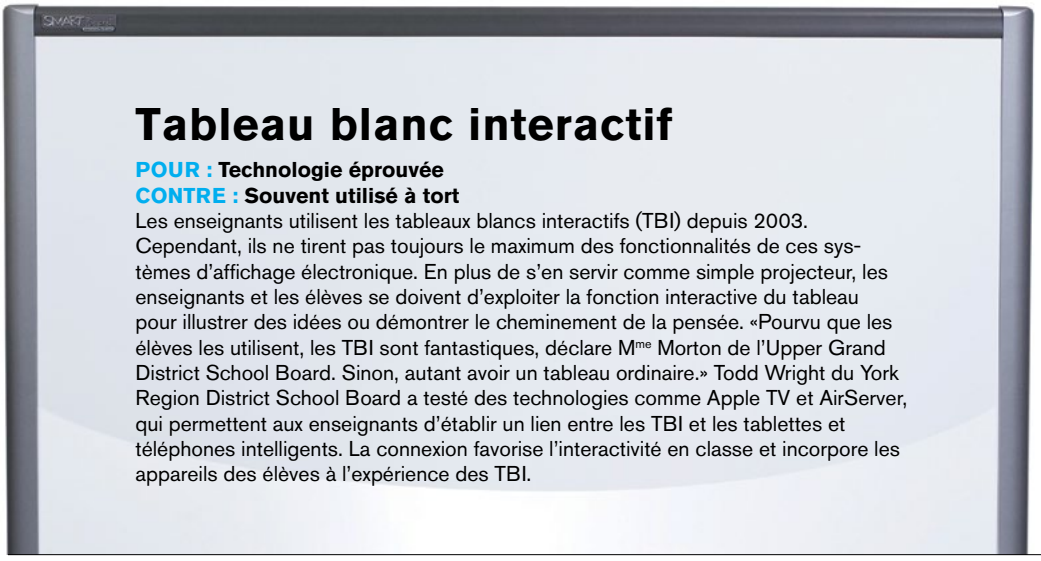

Tableau blanc interactif

POUR : Technologie éprouvée
CONTRE : Souvent utilisé à tort

Les enseignants utilisent les tableaux blancs interactifs (TBI) depuis 2003. Cependant, ils ne tirent pas toujours le maximum des fonctionnalités de ces systèmes d'affichage électronique. En plus de s'en servir comme simple projecteur, les enseignants et les élèves se doivent d'exploiter la fonction interactive du tableau pour illustrer des idées ou démontrer le cheminement de la pensée. «Pourvu que les élèves les utilisent, les TBI sont fantastiques, déclare M^me^ Morton de l'Upper Grand District School Board. Sinon, autant avoir un tableau ordinaire.» Todd Wright du York Region District School Board a testé des technologies comme Apple TV et AirServer, qui permettent aux enseignants d'établir un lien entre les TBI et les tablettes et téléphones intelligents. La connexion favorise l'interactivité en classe et incorpore les appareils des élèves à l'expérience des TBI.

IMAGE UTILISÉE AVEC LA PERMISSION DE SMART TECHNOLOGIES ULC.

Explorez les applis suivantes

Il existe des milliers de programmes éducatifs pour les téléphones intelligents et les tablettes. Quelles sont les applications les plus pratiques? Lesquelles faut-il laisser tomber? Nous en avons trouvé plusieurs pour les pédagogues et d'autres pour les élèves. Découvrez ce que ces aides électroniques vous offrent et la cote que les enseignants leur donnent.

Educreations :
Disponible en ligne ou depuis un appareil d'Apple, Educreations permet de créer et de partager des vidéos. Élèves et enseignants peuvent réaliser de courts vidéoclips qui incorporent des narrations et des notes manuscrites pour illustrer les leçons ou faire des présentations. Comparez Educreations à un tableau blanc interactif enregistrable. L'entreprise soutient que le créateur reste propriétaire de toute matière téléchargée vers le service. Janet Vander Ploeg, EAO, enseignante de 2e et 3e année à la Grand Valley and District Public School à Grand Valley, utilise Educreations dans ses cours. Selon elle, l'application aide les élèves à expliquer le cheminement de leur pensée et elle en recommande l'utilisation. Toutefois, elle souligne qu'on ne peut modifier les vidéos. En cas d'erreur, il faut tout recommencer.
(POUR LES PÉDAGOGUES)

Flashcardlet :
Conçu pour les iPhone, iPad et autres appareils d'Apple, Flashcardlet facilite l'étude de plusieurs matières par des exercices intensifs rapides effectués avec des fiches. Les utilisateurs téléchargent le matériel offert par des fournisseurs tels Brainscape et Quizlet dans leurs jeux de fiches, qu'ils peuvent ensuite partager. Kelly Smyth, EAO, enseignante à Oakville, affirme que Flashcardlet est un excellent outil pour mémoriser les leçons et elle aime le fait que les élèves peuvent partager les jeux de fiches. Par contre, elle est d'avis qu'il est difficile d'y inscrire des renseignements et souligne que les boutons «Delete» et «Done» sont très proches l'un de l'autre : l'élève pourrait, par mégarde, effacer un jeu entier. Malgré tout, l'application en vaut la peine.
(POUR LES ÉLÈVES)

Pépites technologiques

Plateforme de blogue convivial pour élèves

Développé par des enseignants, **Kidblog.org** présente une plateforme de blogage tout à fait différente. Les pédagogues peuvent l'utiliser pour donner aux élèves leur propre blogue pour publier des commentaires et participer à des discussions sur les leçons et les travaux. Les créateurs affirment que Kidblog permet de faire l'apprentissage de la citoyenneté numérique et de développer des compétences en écriture. Le service n'affiche aucune publicité et les élèves n'ont pas à fournir d'adresse électronique pour y participer.

Groupes LinkedIn pour enseignants

Emergingedtech.com est une ressource en ligne qui offre une liste de groupes LinkedIn pour les enseignants. L'International Association of Academic Professionals offre une approche globale au partage des meilleures pratiques pédagogiques; Teacher's Lounge répond aux besoins des enseignants du jardin d'enfants à la 12e année; Technology Integration in Education fournit des moyens novateurs de joindre la technologie à l'éducation; et E-Learning 2.0 exploite les techniques et technologies de l'apprentissage en ligne.

Les enseignants affirment que la toile a tout changé

Selon un sondage en ligne mené par Pew Research Center auprès de pédagogues d'écoles intermédiaires et secondaires, 92 p. cent ont affirmé que l'internet a un effet important sur l'accès aux ressources pédagogiques; 69 p. cent ont dit que l'internet améliore leur capacité à partager des idées avec d'autres pédagogues; 67 p. cent ont déclaré que la toile augmente leur capacité d'interagir avec les parents; et 57 p. cent ont affirmé que la toile favorise les interactions avec les élèves.

Échangez, achetez et vendez des leçons en ligne

Vous croyez que votre dernier plan de leçon est génial? Pourquoi ne pas en profiter? Le site **TeachersPayTeachers.com** invite les enseignants à vendre, acheter et partager du matériel pédagogique. On soutient que le site héberge plus de 80 000 ressources gratuites et 500 000 produits payés, et compte plus de 1,75 million d'utilisateurs inscrits. Des produits mis en vente récemment incluent un jeu d'activités hivernales, une leçon de prévention contre l'intimidation et des directives pour la présentation d'une scène de Shakespeare en classe.

Clipix :
Disponible en ligne ou depuis un appareil d'Apple ou Android, Clipix facilite l'organisation et la sauvegarde de liens, d'images et de vidéos. De plus, les élèves peuvent partager des vidéoclips avec leurs camarades – parfait pour les projets en groupe. Tanya Morton, EAO, pédagogue ressource en technologie pour l'Upper Grand District School Board, affirme que Clipix est difficile à installer. «Les élèves ne pourront pas lancer l'application eux-mêmes», dit-elle. Clipix recueille aisément des renseignements en ligne, mais sa configuration ne semble pas convenir à l'iPad (l'appareil que M^me^ Morton a utilisé pour tester le logiciel). Les images paraissent floues à l'écran, comme si l'application avait été conçue pour un écran plus petit comme celui de l'iPhone et non de la tablette.
(POUR LES ÉLÈVES)

Grades: Student Organizer :
Cette application Android est conçue pour aider les élèves à respecter leur horaire, à organiser leurs devoirs et à remettre leurs travaux à temps. Les élèves peuvent calculer le résultat de leurs tests et faire le suivi de leurs moyennes pondérées cumulatives. Student Organizer s'intègre au calendrier de Google, ce qui permet d'utiliser un seul calendrier à partir de tout portable ayant accès à l'internet. Marc Paradis, EAO, enseignant de géographie et d'actualité mondiale à la St. Pius X Catholic High School à Ottawa, déclare que l'application ne vaut pas le coût du téléchargement. Selon lui, l'installation est complexe et la navigation pénible. «Des tas de logiciels d'attribution de notes existent sur le marché; celui-ci ne m'intéresse pas.»
(POUR LES ÉLÈVES)

Rendre l'apprentissage amusant

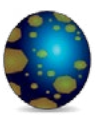

English Idioms :
Conçu pour les appareils de BlackBerry et Android, ce jeu confie aux élèves une petite créature, animée par le savoir, dont il faut s'occuper. La créature croît à mesure que l'élève répond aux questions sur les expressions idiomatiques anglaises. Caterina Cosentino, EAO, enseignante en affectation spéciale (coach en littératie et en numératie) pour le Dufferin-Peel Catholic District School Board, aime bien le concept du jeu. Cependant, les élèves s'ennuient vite, car l'application ne compte qu'une trentaine d'expressions. Knowledge Pets convient aux élèves qui aiment les choix multiples.

Poisson affamé :
Grâce à cette application d'Apple, les élèves apprennent à additionner. En serrant des chiffres ensemble, ils résolvent des problèmes d'addition et nourrissent leur poisson, qui adore avaler des nombres. Offerte en français et en anglais, l'application Poisson affamé suscite l'intérêt des élèves dès l'âge de trois ans, dit Isabelle Cormier Richard, EAO, enseignante de 1^re^ année à l'école élémentaire catholique Pierre-Elliott-Trudeau à Nepean. Cependant, l'offre «gratuite» est trompeuse : les enseignants déboursent jusqu'à 7 $ pour avoir accès à des fonctions supplémentaires, dont la soustraction.

Stick Pick :
Choisissez un élève au hasard en agitant votre iPhone ou iPad. Il s'agit d'écrire le nom de vos élèves sur les bâtonnets de Stick Pick. Quand vous agitez votre portable, l'application en surligne un. Ainsi, vous êtes certain que tous les élèves ont la chance de participer. Lorelei Jenkins, EAO, enseignante de jardin d'enfants à la St. Bernard's Catholic School à Orillia, affirme que Stick Pick est amusant et pratique, mais dispendieux pour les pédagogues qui se limitent à choisir des noms au hasard. Ceux qui veulent utiliser les autres fonctions, comme la capacité de faire le suivi des bonnes réponses, trouveront cette application plus utile.

Apple c. Android c. BlackBerry

Le marché regorge de tablettes et de téléphones intelligents. Apple, BlackBerry, appareils Android et autres… Les pédagogues ont l'embarras du choix. Quelle est la meilleure plateforme?

Si la popularité était le critère de sélection, Apple remporterait la palme. Davantage d'enseignants utilisent les produits d'Apple que tout autre produit sur le marché. Selon Ipsos Reid, entreprise d'études de marché, 29 p. cent des gens au Canada ont un iPhone. Résultat : Apple est en tête de l'industrie. Selon les données recueillies par l'Ordre, l'iPhone est le téléphone intelligent le plus populaire chez les enseignants.

«Les applications sont conviviales et à l'avant-garde du marché, explique Bill MacKenzie, EAO, président de l'Organisation ontarienne pour la cybernétique en éducation. Mais des problèmes importants de mise en œuvre à grande échelle subsistent.»

Par exemple, un enseignant prête un iPad à un élève pour créer une présentation en classe. Le procédé de sauvegarde hors tablette est complexe. Par conséquent, l'élève suivant aura accès au travail de l'élève précédent, ce qui présente un problème potentiel de protection des renseignements personnels. De plus, les administrateurs éprouvent des difficultés à faire la mise à niveau de plusieurs tablettes en même temps; certains élèves doivent travailler avec des applications désuètes.

Malgré la popularité d'Apple, certains conseils scolaires semblent préférer la plateforme de Google. Nombre d'entre eux achètent les ordinateurs portables légers Chromebooks de Google au lieu des tablettes iPad. «Le Chromebook fonctionne avec un clavier intégré; il est donc plus facile d'y taper des renseignements, remarque Richard Grignon, EAO, de l'Earl of March Secondary School. Les tablettes sont parfaites pour donner des présentations, mais moins pratiques pour les produire.» ■

EAO est le titre professionnel des enseignantes et enseignants de l'Ontario.

Je suis un enseignant agréé de l'Ontario

Seuls les pédagogues qualifiés et agréés qui sont membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario peuvent se prévaloir du titre professionnel EAO – enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario.

Le sigle signifie que le membre appartient à la profession enseignante, une profession réglementée en Ontario, et suit les normes d'exercice et de déontologie élaborées pour les pédagogues de la province.

EAO LA MARQUE DU PROFESSIONNALISME EN ENSEIGNEMENT

Félix Amazan, EAO

Pour en savoir plus, consultez **www.oeeo.ca**.

Ontario College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

LE POINT SUR L'AUTISME

Ce que nous savons maintenant sur ce trouble aux multiples facettes et ce que cela signifie pour les pédagogues

de JOHN HOFFMAN

Sitôt descendu de l'autobus scolaire, Ryan*, garçon de 11 ans atteint de troubles du spectre autistique (TSA), se précipitait partout, derrière l'école, dans la cour de récréation et enfin dans l'école, où il parcourait les corridors avant d'aller s'installer en classe. Tous les jours, un membre du personnel le suivait de près, et cela pouvait durer une heure. On avait remarqué que tenter de rediriger Ryan vers sa classe ne faisait que l'agiter encore plus, et que cela pouvait même mener parfois à des excès colériques. À plusieurs reprises, il avait blessé des gens. Au départ, le personnel avait privilégié la solution de facilité, avant de demander enfin de l'aide auprès du groupe sur l'autisme du conseil scolaire.

«Nous avons remarqué que Ryan aimait vraiment la balade en autobus, à tel point qu'il en devenait surexcité, explique Andrea Dekker, EAO, intervenante sur l'autisme du Durham District School Board. Courir partout en arrivant à l'école était devenu pour lui une routine bien ancrée qui l'aidait à se calmer.» Après avoir déterminé la cause du comportement de Ryan, M^me^ Dekker a formé l'équipe de l'école afin qu'elle sache comment montrer à Ryan une manière plus appropriée de gérer ses émotions.

**nom emprunté*

«Nous avons créé une sorte de circuit d'entraînement pour Ryan, explique M^me^ Dekker. Nous le faisions sauter sur un mini-trampoline, lancer un ballon au panier, jouer à la balle avec son aide-enseignante et arpenter le couloir en enlevant des dessins d'empreintes de mains sur le mur, lesquels servaient d'indices visuels pour signaler la fin de la routine.» Après avoir montré à Ryan sa nouvelle routine apaisante, il se retrouvait en classe en 15 à 20 minutes, le plus souvent sans problème.

Hier et aujourd'hui

Il y a trente ans, les écoles étaient rarement confrontées à ce genre de défi. À quelques exceptions près, les enfants atteints de TSA n'étaient pas inscrits dans les écoles de quartier, à moins que ce ne soit dans des classes séparées. Aujourd'hui, la plupart des enfants autistes en Ontario vont à l'école de leur quartier, le plus souvent dans une classe ordinaire, et ce, bien que le nombre de ces élèves ait connu une hausse spectaculaire, même au cours des dix dernières années. Par exemple, le Durham District School Board, qui compte aujourd'hui plus de 70 000 élèves (dont Ryan), a accueilli environ 650 élèves atteints de TSA en 2007-2008. En 2012-2013, ce nombre était passé à plus de 1 100. Également en 2012, la Base de données épidémiologiques nationale sur l'étude de l'autisme au Canada a rapporté une augmentation sensible du nombre de cas d'autisme dans trois régions du Canada, dont le sud-est de l'Ontario (Kingston, Brockville, Peterborough, etc.). De 2003 à 2010, le nombre de nouveaux diagnostics dans cette région a augmenté de 142 pour cent chez les garçons et de 161 pour cent chez les filles. Cette augmentation est partiellement attribuable à l'évolution des critères diagnostiques et à un certain rattrapage des diagnostics d'enfants qui avant, seraient passés sous le radar. Quoi qu'il en soit, avoir un enfant atteint de TSA dans sa classe est la norme pour les enseignantes et enseignants de l'Ontario.

Pour répondre à cette nouvelle réalité, les pédagogues ont dû développer les compétences nécessaires pour aider les élèves atteints de TSA à réussir. De leur côté, les conseils scolaires de l'Ontario ont formé leur personnel enseignant, développé des ressources et créé des équipes de ressources pour aider les pédagogues à mieux comprendre et aider les enfants atteints de ce trouble aux multiples facettes. Et comme les enfants autistes sont tous différents, leur enseigner exige non seulement des connaissances et une formation pertinentes, mais également un sens aigu de l'observation et la capacité de s'adapter aux besoins individuels.

Regarder plus loin

Dans le cas de Ryan, l'essentiel était de procéder à ce que les experts appellent une analyse fonctionnelle du comportement. Ce concept relève de l'analyse appliquée du comportement (AAC), l'approche préconisée par le ministère de l'Éducation pour la création dans les écoles de programmes d'éducation particuliers à l'intention des élèves atteints de TSA. En résumé, l'AAC est une méthode qui vise à changer le comportement (c'est-à-dire à réduire les comportements problématiques et à favoriser les comportements positifs) selon les principes de la théorie de l'apprentissage. Les méthodes de l'AAC peuvent permettre de comprendre pourquoi un enfant se comporte d'une certaine façon et de déterminer comment renforcer systématiquement un comportement positif.

«Si nous voulons changer le comportement d'un élève atteint de TSA, nous devons d'abord comprendre quelle en est la fonction», explique Elizabeth Starr, EAO, professeure à la faculté d'éducation de l'Université de Windsor. Lorsqu'un élève atteint de TSA est perturbant, c'est souvent parce que la situation lui est pénible ou stressante. Il se pourrait que les lumières soient trop vives, que la tâche soit trop difficile ou qu'il y ait trop de bruit, par exemple.»

L'hyperstimulation sensorielle dont parle M^me^ Starr est un type de stress, et les recherches indiquent que le stress est un problème important pour les enfants autistes en milieu scolaire. Une étude menée en 1992 a révélé que les enfants atteints de TSA intégrés dans des écoles ordinaires sécrétaient plus de cortisol, autrement connu sous le nom d'hormone du stress, que leurs pairs neurotypiques. Les expériences sensorielles et sociales font partie des principales sources de ce stress. Les pédagogues décrivent la situation en d'autres termes : selon eux, ces élèves sont anxieux de ne pas savoir ce qui va se passer ou ce que l'on attend d'eux.

Stratégies individuelles

Frank Emanuele, EAO, enseignant de soutien aux apprentissages à la Parkview Public School de Komoka, se rappelle la courbe d'apprentissage abrupte à laquelle il a été confronté il y a plusieurs années lorsqu'il a commencé à enseigner à un garçon nommé Grayson dans sa classe de 3^e^ année. «Au début il faisait souvent des crises et notre seule stratégie consistait à le sortir de la classe». Cela réglait le problème dans l'immédiat, mais n'aidait pas Grayson à acquérir un comportement plus acceptable. Peu à peu, M. Emanuele a découvert qu'il obtenait de meilleurs résultats en diminuant les sources de stress de l'élève.

ILLUSTRATIONS : RAJIV SURENDRA

«Grayson s'agitait lorsqu'il ne comprenait pas ce qui se passait ou ce que l'on voulait qu'il fasse, explique M. Emanuele. Il devenait bruyant, se mettait à pleurer et tapait sur son bureau.» Il a donc trouvé des moyens d'aider son élève à comprendre ce qui se passait dans la classe. Chaque matin, il passait en revue, avec Grayson, les événements prévus pour la journée, à plus forte raison avant un changement de routine. «S'il savait à quoi s'attendre, il arrivait à faire face à la situation», se souvient M. Emanuele, qui a également aidé Grayson à gérer son anxiété en utilisant des techniques de détente comme la respiration profonde ou le port d'une veste lestée.

Andrea Dekker est également d'avis qu'il est important d'enseigner aux élèves les stratégies qu'ils peuvent employer pour se calmer. «L'an prochain, j'ai l'intention de travailler avec tous mes élèves sur la prise de conscience de leurs propres niveaux de stress et d'anxiété pour les aider à comprendre leurs sentiments et les sensations qu'ils éprouvent dans les différentes parties de leur corps, dit-elle. Je leur enseignerai également des stratégies de relaxation comme la respiration profonde et l'activité physique. Je profiterai aussi de toute occasion qui se présentera pour faire un peu plus de travail individuel avec mes élèves atteints de TSA ou ayant d'autres besoins particuliers, afin de répéter les exercices de relaxation et discuter des moments de les utiliser.»

Des outils utiles

Les difficultés de communication sont une autre source importante d'anxiété et de stress pour les enfants atteints de TSA, en particulier ceux qui ne sont pas en mesure de s'exprimer verbalement. «Il est extrêmement important pour ces enfants d'avoir des moyens fonctionnels de communiquer, explique Elizabeth Starr. Lorsque les enfants ne sont pas en mesure de communiquer, ils sont beaucoup plus susceptibles de piquer une crise.»

M^me^ Starr est une adepte du système de communication par échange d'images (Picture Exchange Communication System – PECS). Élaboré en 1985, ce système breveté de communication alternative est utile pour enseigner aux enfants non verbaux atteints de TSA comment formuler de simples demandes en utilisant des images. Ils peuvent même éventuellement apprendre à construire des phrases simples avec des images. (Une application iPad est maintenant disponible pour le système PECS. Cette application est un outil pédagogique supplémentaire pour aider les élèves qui ont de la difficulté à différencier les images. Une vidéo de démonstration est affichée dans le site du fabricant : **pecsusa.com/phase3videodemo.php** [site et vidéo en anglais].)

«J'ai vu des enfants non verbaux commencer à comprendre, en quelque 10 minutes, qu'ils devaient donner la carte à quelqu'un pour obtenir un jouet ou une collation, affirme M^me^ Starr.

Et au secondaire?

On entend souvent parler des jeunes enfants autistes, mais que deviennent ces enfants arrivés au secondaire? Dès le départ, la transition de l'élémentaire au secondaire représente un défi. C'est pourquoi Renée Zarebski, EAO, entame le processus dès le mois de mars ou d'avril pendant la 8^e^ année. M^me^ Zarebski, qui est conseillère pédagogique au St. Clair Catholic District School Board, travaille sur les transitions à de nouvelles écoles en collaboration avec sa collègue Denise Emery, EAO, qui est responsable du programme pour enfants autistes ayant de très grands besoins au Lambton Kent District School Board, dans le cadre du modèle collaboratif de prestation des services de ces conseils scolaires coïncidents. Voici comment cela fonctionne.

«Au printemps, les parents ou les tuteurs, les enseignants de l'élémentaire et du secondaire, les enseignants-ressource, la direction de l'école et une conseillère (moi-même) se rencontrent pour discuter de mesures de soutien ou de stratégies dont l'élève pourrait avoir besoin», explique M^me^ Zarebski. Cela permet d'obtenir des renseignements qui servent à créer un profil de l'élève pour aider les enseignants de 9^e^ année à mieux comprendre ses forces et faiblesses, les comportements qui l'apaisent et, de manière plus générale, ce dont il ou elle a besoin pour se sentir à l'aise en classe et être en mesure d'apprendre. Le plan de transition à l'école secondaire peut également inclure des visites à l'école secondaire avant la fin de l'année, des visites du personnel de l'école secondaire à l'école élémentaire pour observer les intervenants qui encadrent l'élève et même l'organisation de trajets en autobus scolaire. «L'horaire de chaque élève est également planifié avec soin, dit-elle. Nous essayons de choisir, pour le premier semestre, les cours qui intéresseront le plus l'élève.» Certains élèves suivent trois cours réguliers et un cours d'apprentissage de stratégies générales pour mieux s'organiser, acquérir des habitudes de travail à la maison ou terminer les devoirs ou travaux, lequel est donné, en petits groupes, à des élèves ayant des besoins particuliers.

Pour aider les enseignants du secondaire à comprendre et à satisfaire aux besoins des élèves atteints de TSA, le Simcoe County District School Board a élaboré un site de collaboration professionnelle à l'une de ses écoles secondaires. «Pendant trois ans, le Barrie North Collegiate Institute a été un site de collaboration professionnelle pour l'inclusion des élèves autistes», explique Haile McLean, EAO, une enseignante et conseillère pédagogique qui travaille avec l'équipe responsable des besoins complexes au sein du conseil scolaire. Les pédagogues des autres écoles secondaires pouvaient obtenir un congé de formation pour venir passer une journée sur place. «Ils venaient observer les élèves pendant une demi-journée et je travaillais ensuite avec eux à un plan d'action qui leur permette d'appliquer ce qu'ils avaient appris dans leur propre salle de classe», dit-elle. Le Simcoe County District School Board encourage également ses enseignants à utiliser le système de planification M-CAPS (Modified Comprehensive Autism Planning System), outil conçu pour aider les pédagogues à créer un plan d'apprentissage et un horaire complets pour les élèves atteints de TSA. «Le système M-CAPS englobe les modifications, les mesures de soutien, la structure, les plans de transition et les compétences à enseigner à l'élève en fonction de son PEI, explique M^me^ McLean. En somme, c'est le PEI en action. Des pédagogues m'ont dit que le M-CAPS les aide à organiser l'environnement d'apprentissage de manières qui aident les élèves atteints de TSA à se sentir plus à l'aise et à réussir.

Cela enseigne à l'enfant que la communication signifie transmettre une idée à une autre personne, ce qui est un concept très important.» Bien que certaines personnes se soient inquiétées que le recours à des images pour communiquer nuise au développement de la parole, les recherches ont démontré que le système PECS peut aider à développer la parole, selon Mme Starr.

Un autre outil, qu'Andrea Dekker recommande aux enseignants d'enfants atteints de TSA, est l'enseignement structuré, tel que défini par le programme de traitement et d'éducation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication associés (TEACCH) créé à l'Université de Caroline du Nord.

L'enseignement structuré s'articule autour des cinq éléments suivants :

Organisation physique des lieux. «J'organise les lieux pour que chaque endroit ait une raison d'être bien définie et que les enfants comprennent ce qui s'y passe et ce que l'on attend d'eux à chaque endroit. Cela englobe l'ensemble de l'environnement physique, de la disposition du mobilier à l'étiquetage des stations de travail avec des images et des mots», explique Mme Dekker.

Horaires. Un horaire visuel bien conçu montre l'endroit où l'enfant devrait se trouver et à quel moment il fera une activité

UNE NOUVELLE APPROCHE DES APTITUDES SOCIALES

Chris Magowan, EAO, fait rouler le ballon entre lui et Bradley, garçon de sept ans atteint du syndrome d'Asperger. Il ne s'agit pas de n'importe quel ballon, mais d'un ballon décoré de collants et de cristaux décoratifs, et ils ne font pas cette activité que pour s'amuser.*

Il y a quelques minutes à peine, Bradley a frappé un autre élève. Mais au lieu d'immobiliser Bradley ou de le sortir de la classe, M. Magowan essaie de l'aider à se calmer en le faisant participer à une activité physique. Il a choisi ce ballon en particulier parce qu'il sait que Bradley est fasciné par les améthystes et qu'il sait tout à leur sujet.

Ce faisant, l'enseignant met en application un principe tiré d'une thérapie pour l'autisme, le Developmental, Individual Difference, Relationship-based (DIR) Model. L'école où il travaille, l'Oakwood Academy, est un petit établissement privé où environ 80 pour cent des élèves sont atteints de TSA et où l'on tente d'intégrer certains éléments de la méthode DIR au programme.

Au lieu d'essayer de décomposer les compétences sociales en éléments distincts pour enseigner graduellement chaque élément, la méthode DIR vise à susciter chez l'enfant la capacité et la motivation nécessaires pour participer à des interactions sociales et même y prendre plaisir. Pour ce faire, les enseignants s'emploient à réduire les sources de stress et de distraction sociales et sensorielles, qui rendent difficiles les interactions pour les enfants atteints de TSA. Ils dispensent ensuite aux élèves une sorte de thérapie par le jeu. Cette thérapie comprend deux séances hebdomadaires d'une heure avec un thérapeute, pendant lesquelles les parents peuvent apprendre comment réduire les facteurs de stress et déchiffrer les signes atypiques de leur enfant, et 20 heures par semaine d'activités «Floortime» parents-enfant, pendant lesquelles les parents renforcent graduellement la capacité de leur enfant à avoir des interactions sociales.

La méthode DIR diffère de nombreuses autres thérapies comportementales pour l'autisme en ce qu'elle n'a recours à aucune récompense externe telle que des bonbons ou des félicitations. Les seules récompenses qu'elle offre sont celles, intrinsèques, que chacun d'entre nous retire des interactions sociales : le bonheur et l'enthousiasme réciproques, le réconfort, le fait de sympathiser ou le simple plaisir de communiquer avec des amis, selon le linguiste Devin Casenhiser, qui a dirigé une vaste étude portant sur une version adaptée de la méthode DIR à l'Université York. «Le but est d'inciter les enfants à avoir un contact visuel pour les mêmes raisons que tout le monde, c'est-à-dire parce que cela permet de comprendre les autres et d'entrer en relation avec eux», explique M. Casenhiser, désormais professeur adjoint d'audiologie et d'orthophonie à l'Université du Tennessee.

L'étude menée à l'Université York a conclu, entre autres, qu'une année de traitement permettait de réaliser des progrès considérables dans la capacité des enfants à adopter, avec leurs parents, des comportements d'attention conjointe, à y prendre plaisir et même à les amorcer. L'absence d'attention conjointe est maintenant reconnue comme l'un des principaux déficits sociaux que l'on rencontre chez les personnes autistes. Quand les bébés et les bambins n'arrivent pas à s'intéresser aux mêmes choses que leurs parents et ne peuvent pas, par exemple, pointer du doigt un petit chien et regarder si maman l'a remarqué (en d'autres mots, attirer l'attention de maman), ils risquent fort d'être privés d'une foule d'activités sociales importantes pour le développement de leur cerveau, notamment celles qui favorisent l'acquisition du langage. C'est l'une des choses qui contribuent au développement des symptômes de l'autisme, estiment les théoriciens.

Le défi, pour les enseignantes et enseignants de l'Oakwood Academy, est que la méthode DIR ne s'adapte pas facilement aux situations de groupe (comme une école). Selon Chris Magowan, il s'agit plutôt d'intégrer les principes de la méthode à l'approche que les enseignants adoptent dans leurs relations avec les élèves. «Nous essayons d'entrer dans le monde de l'enfant, de vraiment comprendre ce qui motive son comportement, dit-il. Une grande partie de ce travail est d'utiliser les intérêts et passions de l'enfant pour entrer dans son monde et ensuite l'attirer dans notre expérience commune.»

*nom emprunté

en particulier. En fonction des capacités de l'élève, les horaires visuels peuvent utiliser des mots-phrases, des objets ou des photos.

Structures de travail. Une structure de travail fournit des réponses visuelles à d'autres questions que l'enfant peut se poser : qu'est-ce que je dois faire, combien de travail ai-je à faire, comment savoir que j'ai terminé, qu'est-ce qui se passe ensuite?

Routines. Dans le contexte de l'enseignement structuré, cela a trait à l'enseignement direct, à la modélisation et à l'emploi de jeux de rôle afin de montrer aux élèves toutes les tâches qu'ils doivent à accomplir.

Structure visuelle des tâches et travaux. Mme Dekker explique que l'objectif de la structure visuelle est de mettre l'élève devant la tâche à accomplir pour lui permettre de voir et de comprendre toutes les étapes sans que l'on ait à lui dire quoi faire.

L'enseignement structuré est évidemment beaucoup plus complexe que le laissent entrevoir ces simples explications. Depuis 10 ans, le Durham District School Board organise des séances de formation de trois jours sur l'enseignement structuré. «Ce n'est que lorsque je suis devenue intervenante auprès des élèves autistes que j'ai commencé à vraiment comprendre l'importance de l'enseignement structuré», explique Mme Dekker. Bien que cette approche demande des efforts avant de porter fruit, elle exige moins de travail à long terme, selon Mme Dekker, car elle permet d'éviter des crises, de passer moins de temps à donner des explications et de diminuer le stress tant des élèves que des enseignants et des parents. «C'est de loin l'outil le plus utile que j'ai trouvé en tant qu'enseignante et il est utile pour tous les élèves», dit-elle.

Perfectionnement professionnel

Quels que soient les outils utilisés, l'enseignement à des élèves atteints de TSA requiert un apprentissage professionnel continu, comme peut en témoigner Tanya Giroux, EAO. Mme Giroux, qui enseigne la 1re année à l'école élémentaire catholique Saint-Joseph à Sturgeon Falls, utilise parfois des travaux d'élèves pour illustrer les niveaux 1 à 4 de la réussite d'un travail. Plus tôt cette année, elle a demandé à ses élèves de rédiger une courte lettre avec la date, une formule de salutation et un message composé de deux phrases placées au bon endroit. «J'avais photocopié des lettres d'anciens élèves pour donner des exemples visuels des niveaux 1 à 4 de la réussite, explique-t-elle. Après avoir terminé leur lettre, les élèves devaient la comparer avec les quatre exemples et apporter des correctifs ou des modifications en fonction de leur autoévaluation.»

Cela fonctionnait bien, sauf pour un garçon atteint de TSA. «Il n'arrivait pas à la bonne présentation parce qu'il s'était concentré uniquement sur la reproduction de l'écriture de l'exemple, se souvient-elle. Je n'aurais jamais imaginé que les petites imperfections de l'écriture de l'élève seraient une telle source de distraction.» Mme Giroux a ensuite préparé de nouveaux exemples de sa propre main et l'élève a accompli l'exercice sans difficulté. «Voilà un exemple de la souplesse et du sens de l'observation dont il faut faire preuve avec les élèves atteints de TSA.» ■

Ressources

Pour de plus amples renseignements sur la méthode TEACCH, Andrea Dekker recommande le site **teacch.com** et les livres How do I teach this Kid? de Kimber Henry, et Tasks Galore de Laurie Eckenrode, Pat Fennell et Kathy Hearsey.

Pour plus de renseignements sur le système de communication par échange d'images (PECS), visitez **pecs-canada.com**

Formation estivale : le Geneva Centre for Autism offre une formation estivale pour les enseignantes et enseignants à Toronto, Ottawa, London et Barrie. Pour de l'information à ce sujet, visitez **autism.net/training/summer-training-institute.html**.

FONDATION POUR MA CLASSE
SUBVENTION COMMÉMORATIVE JANICE THOMSON

FÉLICITATIONS À M. VAILLANT,
LAURÉAT DE LA SUBVENTION COMMÉMORATIVE JANICE THOMSON 2013

Ted Vaillant utilise les ordinateurs comme dispositifs de création pour composer et pour enseigner la musique à ses élèves. Ceux-ci ont produit de merveilleuses œuvres et espéraient explorer la création d'ambiance sonore, mais ils avaient besoin d'enregistreurs numériques portatifs.

Grâce à la subvention commémorative Janice Thomson, les élèves de l'école secondaire St. Ignatius de Thunder Bay seront en mesure d'enregistrer des sons et de créer des œuvres d'art sonore qui reflètent la façon dont les jeunes entendent leur monde. Par une panoplie de bruits et de sons de la nature, ils feront de puissantes observations au sujet de la manière dont les sons influencent leur vie.

La subvention commémorative Janice Thomson aide les membres du personnel enseignant certifié des écoles secondaires de l'Ontario à atteindre leurs objectifs de financement par l'entremise de PourMaClasse.ca, en leur offrant un financement d'achèvement si leurs projets appuient les initiatives et les programmes pour les élèves à risque, les arts, l'histoire ou l'éducation de l'enfance en difficulté.

La famille et les amis de Janice Thomson ont institué la subvention en l'honneur de cette éducatrice réputée et respectée. Janice a enseigné l'histoire, a défendu les arts et s'est engagée à répondre aux besoins des élèves à risque.

pourmaclasse
Aider les écoles canadiennes, une classe à la fois!

SIMPSON

LES LEÇONS DES JOURS DE CONGÉ

Quand ils ne sont pas en classe, les enseignantes et enseignants s'adonnent à une foule de passe-temps, d'activités de bénévolat et d'emplois à temps partiel fascinants. Comment ces expériences font-elles d'eux de meilleurs enseignants?

DE STUART FOXMAN

DU LOTUS AUX CHEVAUX-VAPEUR

Lisa Hodgkinson, EAO

Resurrection Catholic Secondary School, Kitchener

ACTIVITÉ : GÈRE UNE BOUTIQUE D'ARTICLES POUR LE YOGA ET FAIT DES COURSES DE BOLIDES

Pourquoi : Avec le yoga, dit Lisa Hodgkinson, «on est pleinement conscient de tout. C'est une activité vraiment lente.» C'est tout le contraire des courses de bolides, où il faut prendre une décision en une fraction de seconde. Il est difficile d'imaginer deux passe-temps aussi différents, mais ils attirent tous deux Mme Hodgkinson. «J'aime détruire les stéréotypes», dit-elle.

Son intérêt pour le yoga s'est développé au cours des 12 années qu'elle a passées en Asie, où elle a travaillé comme enseignante et rédactrice. «Je me suis intéressée au lien entre la tête et le corps», explique-t-elle. Sa boutique d'articles pour le yoga, Soul Awakenings, à Waterloo, est le prolongement de cette fascination.

Les courses de bolides peuvent aussi vous éveiller, mais plutôt à cause du grondement des moteurs. Le père de Mme Hodgkinson faisait des courses quand elle était jeune et son frère s'est plus tard adonné à ce sport. L'été dernier, elle a décidé d'essayer la course, surtout au Flamboro Speedway d'Hamilton. Cet été, elle fera la course au Varney Speedway de Durham.

Parmi les autres conducteurs, on retrouve un pilote, quelques mécaniciens, un outilleur, des ferblantiers et le gestionnaire d'un quai d'expédition. Elle est la seule enseignante du secondaire. «J'ai l'occasion de perfectionner mes compétences en mécanique. Je dois utiliser le côté technique de mon cerveau et cela exige un tout autre niveau de concentration», dit-elle.

Lien avec la salle de classe : Mme Hodgkinson enseigne les religions du monde à des élèves de 11e année, et la justice sociale et les peuples autochtones dans un contexte mondial à des élèves de 12e année. Elle croit qu'avoir des passe-temps si différents à l'extérieur de l'école donne à ses élèves une grande leçon de vie. «Ils voient qu'on peut sortir du cadre», dit-elle.

Elle dit aussi à ses élèves que bien des aspects de ce qu'elle enseigne (utiliser ses talents et faire un acte de foi) s'appliquent aussi dans ses passe-temps. Elle devient un exemple vivant.

Ses expériences de course, en particulier, l'ont aidée à se sensibiliser aux défis que doivent relever les élèves, puisqu'elle a elle-même fait face à bien des obstacles et erreurs. «On connaît des sommets exaltants, mais il arrive aussi des accidents, les moteurs explosent, on rentre dans un mur, explique-t-elle. Cela m'a rendue bien plus compatissante et empathique, ce qui fait de moi une meilleure enseignante.»

Pour en savoir plus : soulawakenings.ca et outlawmodified.ca

PHOTOS : JAIME HOGGE; MAQUILLAGE/COIFFURE : MICHELLE ROSEN POUR TRESEMMÉ / JUDYINC.COM
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES : INGRIE WILLIAMS

JEUX DE RÔLE

Mario Rocchetta, EAO

St. Pius X Catholic School,
Sault Ste. Marie

ACTIVITÉ : ORGANISE DES VISITES DE VEDETTES DE TÉLÉROMANS

Pourquoi : En grandissant, Mario Rocchetta a compris qu'il aurait peu de chances de mettre la main sur la télécommande. «J'étais toujours en minorité», dit-il. Ses trois sœurs et sa mère choisissaient des téléromans, surtout *The Young and the Restless*. «Certains téléromans sont très exagérés, dit-il, mais celui-là était plus fidèle à la nature humaine.»

M. Rocchetta est devenu accro. De nombreuses années plus tard, il était toujours un grand admirateur du feuilleton quand il a eu l'idée d'essayer de promouvoir la visite de l'une de ses vedettes à Sault Ste. Marie. Il a réussi à joindre un agent, a fourni des arguments convaincants et a obtenu un engagement de l'acteur Michael Graziadei, qui personnifie Danny Romalotti. En 2009, M. Rocchetta a accueilli une vedette devant une centaine de personnes. «J'ai surtout vendu les billets à ma famille et à des amis», dit-il. Depuis, il organise des séances d'accueil annuelles de trois vedettes de téléroman à la fois pour une salle comble de 500 personnes.

Ces événements l'ont amené à faire des entrevues pour le site web soaps.com. Une année, il a même eu la chance de fouler le tapis rouge aux *Daytime Emmy Awards.* L'an dernier à l'école, M. Rocchetta a organisé une rencontre par Skype entre M. Graziadei et des élèves qui souhaitent devenir acteurs professionnels.

À quoi ressemblerait un téléroman inspiré de sa vie? «Il serait basé sur la vie d'un gars d'une petite ville qui essaie constamment de s'améliorer et qui ne peut accepter qu'on lui dise "non"», dit M. Rocchetta.

Lien avec la salle de classe : Puisqu'il travaille avec des acteurs, M. Rocchetta sait que, dans la vie, ils ne ressemblent pas à leurs personnages. Cela lui rappelle que les élèves jouent aussi souvent des rôles, comme ceux du sportif, de la diva et du clown de la classe.

Il parle à ses élèves de 6e et 7e année de l'importance d'être sincère. «Cela m'aide à bâtir des relations et c'est ce qui importe le plus», dit M. Rocchetta. Une fois, un élève sportif qui semblait apprécier beaucoup le gymnase est venu le voir. «Il m'a dit : "Vous avez parlé d'être plus fidèle à soi-même. J'aimerais bien réussir en mathématiques. Comment puis-je y arriver?"»

En apprenant à connaître personnellement des acteurs, M. Rocchetta a amélioré ce qu'il juge être une compétence essentielle en classe : «J'essaie d'enlever les épaisseurs pour découvrir la vraie personne qui se cache dessous, dit-il. Les élèves sont bien souvent très différents de leur personnage.»

Pour en savoir plus : mariorocchetta.com

FAITES DE BEAUX RÊVES

Debra Will-Dryden, EAO

John Fraser Secondary School, Mississauga

ACTIVITÉ : MEMBRE DU CONSEIL ET BÉNÉVOLE POUR SLEEPING CHILDREN AROUND THE WORLD

Pourquoi : L'enseignement est peut-être sa profession, mais l'organisme de bienfaisance Sleeping Children Around the World (SCAW) fait partie de l'ADN de Debra Will-Dryden. Ses grands-parents, Murray et Margaret Dryden, l'ont fondé en 1970 et son père, Dave, en est le président. SCAW a fourni un nécessaire pour dormir (tapis ou matelas, oreiller, drap, couverture, moustiquaire, habit et fournitures scolaires) à plus d'un million d'enfants dans 33 pays en développement ou sous-développés.

Mme Will-Dryden a ainsi dirigé 13 voyages au Bangladesh, en Inde et en Ouganda. Elle et une équipe de bénévoles s'assurent que le matériel est bien livré, travaillent avec des partenaires locaux pour cerner les endroits où les besoins sont les plus pressants et font un suivi auprès des enfants qui ont reçu le matériel.

En arrivant du Canada, les membres de l'équipe parlent toujours du décalage horaire. «Notre sommeil est une telle préoccupation pour nous que cela nous rappelle pourquoi nous sommes ici», explique Mme Will-Dryden. Avoir un lit et bien se reposer permettent aux enfants d'affronter le lendemain.

Lien avec la salle de classe : Mme Will-Dryden a mis à profit sa connaissance des défis qui existent dans de nombreuses parties du monde pour incorporer des thèmes de justice sociale dans ses cours de photographie et d'arts visuels. Le thème de l'un des travaux était «les problèmes des pays développés». Elle et ses élèves devaient représenter de quoi les Canadiens se plaignent régulièrement. N'avoir «qu'un» iPhone de troisième génération ou un appareil électronique qui n'entre pas dans la poche d'un jean moulant est un problème insignifiant dans un contexte plus large. «Le but est de pousser les élèves à envisager leurs problèmes à la lumière de ceux qui touchent les pays en développement», dit Mme Will-Dryden.

Quand elle parle de SCAW et de justice sociale, ses élèves se sentent concernés, car l'organisme de bienfaisance aide particulièrement les enfants. De plus, elle affirme que le fait de faire du bénévolat pour un organisme qui œuvre à l'étranger l'aide à établir des liens avec ses élèves qui viennent d'ailleurs.»

Pour en savoir plus : scaw.org

VÊTEMENTS : CHEMISIER ET PANTALON, CALVIN KLEIN, EN VENTE CHEZ LA BAIE, LABAIE.COM
CHAUSSURES, NINE WEST, NINEWEST.CA

M^me^ Will-Dryden a dirigé 13 voyages au Bangladesh, en Inde et en Ouganda. Elle supervise la livraison de nécessaires pour dormir (tapis ou matelas, oreiller, drap, couverture, moustiquaire, habit et fournitures scolaires) aux enfants qui en ont le plus besoin.

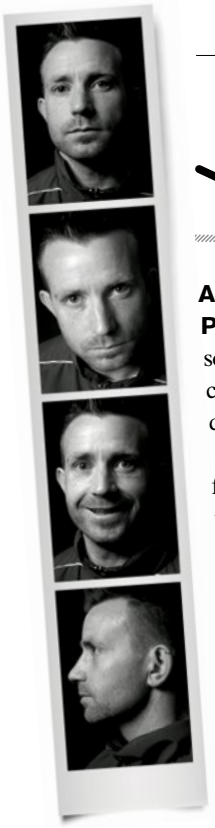

ORIENTÉ VERS LES OBJECTIFS

Matthew Cootes, EAO
Lively District Secondary School, Lively

ACTIVITÉ : ENTRAÎNEUR DE SOCCER

Pourquoi : Matthew Cootes est entraîneur de soccer depuis l'âge de 16 ans et cette expérience l'a conduit à choisir la carrière d'enseignant. «Cela m'a donné la passion du travail avec les jeunes», dit-il.

M. Cootes est né en Australie dans une famille où l'enseignement (sa mère est directrice adjointe) et le soccer se côtoient. L'un de ses grands-oncles a déjà joué pour les Tottenham Hotspur de la Premier League anglaise. «Je me suis amusé avec l'uniforme des Hotspur quand j'étais petit. Alors, ça coule dans mes veines.»

M. Cootes a commencé à jouer au soccer à l'âge de cinq ans. Il a fini par jouer à l'Université de Canberra, puis dans des clubs en Australie et en Angleterre.

Aujourd'hui, il entraîne une équipe de joueurs de moins de 12 ans dans sa région du Nord de l'Ontario, par l'intermédiaire de l'Ontario Soccer Association. Les enfants se préparent à une éventuelle sélection pour l'équipe provinciale, dans leur catégorie d'âge.

«Beaucoup d'entraîneurs sont motivés par les résultats. Pour moi, ce ne sont pas les médailles qui comptent, mais le développement de soi, l'amour du sport et faire du mieux qu'on peut, tout simplement», dit M. Cootes.

Lien avec la salle de classe : Comme directeur de programme d'éducation physique et de sport, M. Cootes est aussi préoccupé par l'amélioration de cette matière et de la forme physique à l'école. Il estime que le fait d'entraîner des enfants plus jeunes au soccer l'aide à mieux évaluer ses élèves du secondaire sur le plan physique comme sur le plan du développement. «Je sais d'où ils viennent», dit-il.

Grâce à son expérience d'entraîneur, M. Cootes peut utiliser les approches les plus à jour dans son enseignement à l'école, que ce soit par l'introduction d'exercices d'échauffement en lien avec le sport ou pour bien expliquer l'information technique. «Mes leçons sont plus claires et plus concises», dit-il.

M. Cootes est entraîneur depuis bien plus longtemps qu'il est enseignant. Il dit qu'il établit des liens avec ses élèves grâce à son regard d'entraîneur. «Au soccer, les enfants ont différentes capacités et on les voit avancer dans différentes directions. J'apprécie les différents styles d'apprentissage. Je comprends comment fixer des attentes et promouvoir le développement de chaque enfant, à chaque étape.»

Pour en savoir plus : ontariosoccer.net

REINE DE LA GLACE

Andréanne Thibault, EAO
École secondaire publique Le Sommet, Ottawa

ACTIVITÉ : PATINAGE DE DESCENTE EXTRÊME

Pourquoi : Imaginez une piste de descente, l'hiver, quatre compétiteurs, côte à côte, prêts à se faire la course sur 594 mètres de tourbillons, de virages en épingle et de sauts. Sauf que la piste n'est pas couverte de neige, mais de glace, et que les compétiteurs ont des patins aux pieds. Bienvenue au Red Bull Crashed Ice, un championnat mondial de ce sport extrême.

«C'est de la pure folie!», admet Andréanne Thibault.

M^me^ Thibault a passé une grande partie de sa vie sur des patins. Elle a reçu une bourse pour jouer au hockey à l'Université du Minnesota et elle enseigne le hockey de même que l'éducation physique et l'anglais à son école secondaire axée sur les sports et les arts.

À la recherche d'un nouveau défi à relever, elle a tenté sa chance pour un événement Red Bull Crashed Ice et s'est classée. Elle a participé à deux événements : Niagara Falls en décembre 2012 et Québec en mars 2013.

Le patinage de descente extrême est certes intimidant, mais il est aussi palpitant, dit M^me^ Thibault. L'enthousiasme de la foule et l'exaltation de la compétition de haut niveau la stimulent. «Dès qu'ils ouvrent la barrière, on arrête de penser à quel point on a peur. On n'a pas le temps de réfléchir. On se laisse simplement aller.»

Lien avec la salle de classe : Étant elle-même une compétitrice, M^me^ Thibault pense qu'elle peut motiver ses élèves à déployer l'effort supplémentaire requis pour atteindre leurs buts. Côté plus pratique, le fait de concourir l'a amenée à modifier son enseignement. M^me^ Thibault a constaté que le patinage de descente extrême fatiguait les muscles fléchisseurs de ses hanches et de ses aines. Cela l'a sensibilisée davantage au besoin de renforcer ces muscles chez ses élèves. Elle a donc conçu de nouveaux exercices pour réduire le nombre de blessures et permettre aux élèves de s'améliorer au patin.

En plus, le fait que le Red Bull Crashed Ice soit une course si peu ordinaire renforce sa crédibilité auprès de ses élèves. «Ils disent : "Madame, c'est complètement fou!" Ils pensent que j'ai beaucoup de courage», affirme M^me^ Thibault.

Pour en savoir plus : redbullcrashedice.ca ■

INSUFFLER VIE AUX MOTS

L'Ordre espère que ses nouvelles QA liées aux langues autochtones auront un effet concret.

D'HELEN DOLIK

Bruce Beardy, EAO, intitule son dessin à main levée (ci-dessus) *Connections.* Illustré au moyen de couleurs primaires, on y voit des personnes qui symbolisent les étapes de la vie, un wigwam qui représente la communauté, de même qu'un arbre, un orignal, un poisson et un aigle qui évoquent la nature et la faune. «Tout est holistique dans une communauté, affirme M. Beardy, coordonnateur du programme de formation à l'enseignement des langues autochtones de la faculté d'éducation de l'Université Lakehead. J'ai conçu ce dessin pour représenter l'approche holistique de l'éducation.»

M. Beardy, rédacteur principal des lignes directrices des cours menant aux QA Enseignement de l'ojibwe et Enseignement de l'ojicree, a créé plusieurs dessins pendant qu'il élaborait ces lignes. Il a communiqué le nouveau contenu du cours – dessin et texte – au Symposium sur les langues autochtones, qui s'est tenu à l'Ordre le 28 janvier dernier.

Connections s'inspire des pensées échangées lors d'une série de cercles de conversation coanimés par l'Ordre et tenus un peu partout dans la province. Ces conversations visaient à discuter de l'élaboration des lignes directrices des cours menant aux QA liées aux Premières Nations. Des membres de la communauté des Premières Nations, des aînés, des enseignants de langue et des conférenciers ont participé à ce processus.

«C'est la langue qui façonne la culture, soutient M. Beardy. Là où existe une langue se trouve également une communauté. C'est pourquoi il est essentiel de préserver et de renforcer diverses langues.»

Durant le symposium, les rédacteurs principaux ont communiqué des renseignements au personnel de l'Ordre sur le nouveau contenu de cinq lignes directrices de cours menant à une QA : Enseignement du cayuga, Enseignement du mohawk, Enseignement de l'oneida, Enseignement de l'ojibwe et Enseignement de l'ojicree. Deux jours plus tard, les rédacteurs rencontraient le comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation pour présenter leurs travaux.

«Historiquement, les Premières Nations, les Inuits et les Métis ne faisaient pas partie des décisions en matière d'éducation publique. Par conséquent, ils prennent très au sérieux leur participation à l'élaboration de lignes directrices, a déclaré Gale Dores, EAO, présidente du comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation. Pendant le processus d'élaboration des QA liées aux langues autochtones, on a pu observer un niveau élevé de participation communautaire et de respect pour les idées et les besoins de tous les intéressés.

«Pour les membres des Premières Nations, jouer un rôle dans le façonnement de l'éducation de leurs enfants est un moyen de favoriser les débouchés pour les prochaines générations tout en préservant la culture autochtone. La participation de membres de la communauté et d'aînés appuie l'élaboration de QA en langues autochtones.»

Les textes des documents sur les cours menant à une QA tendent à être lourds et, selon M^me^ Dores, l'emploi de symboles, d'art et de dessins traditionnels est un changement tant bienvenu que rafraîchissant. Elle aimerait que ce type de représentations figure sur la plupart des prochaines lignes directrices menant à une QA.

Déirdre Smith, EAO, chef des Normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre, affirme que les cours serviront à appuyer le programme de formation à l'enseignement aux personnes d'ascendance autochtone et le rayonnement de la langue.

L'école Six Nations Polytechnic d'Oshweken, près de Brantford, a collaboré avec l'Ordre à la rédaction du processus d'élaboration relatif à l'enseignement du cayuga et du mohawk. L'école souhaite devenir fournisseur de ces cours et collabore avec l'Ordre à cette fin.

Les ébauches des lignes directrices seront affichées dans le site web de l'Ordre. Vos observations sont les bienvenues. ■

LA PROCHAINE DIMENSION

Mike Santolupo, EAO, fait passer le design technologique du secondaire à un autre niveau.

DE DAN BORTOLOTTI

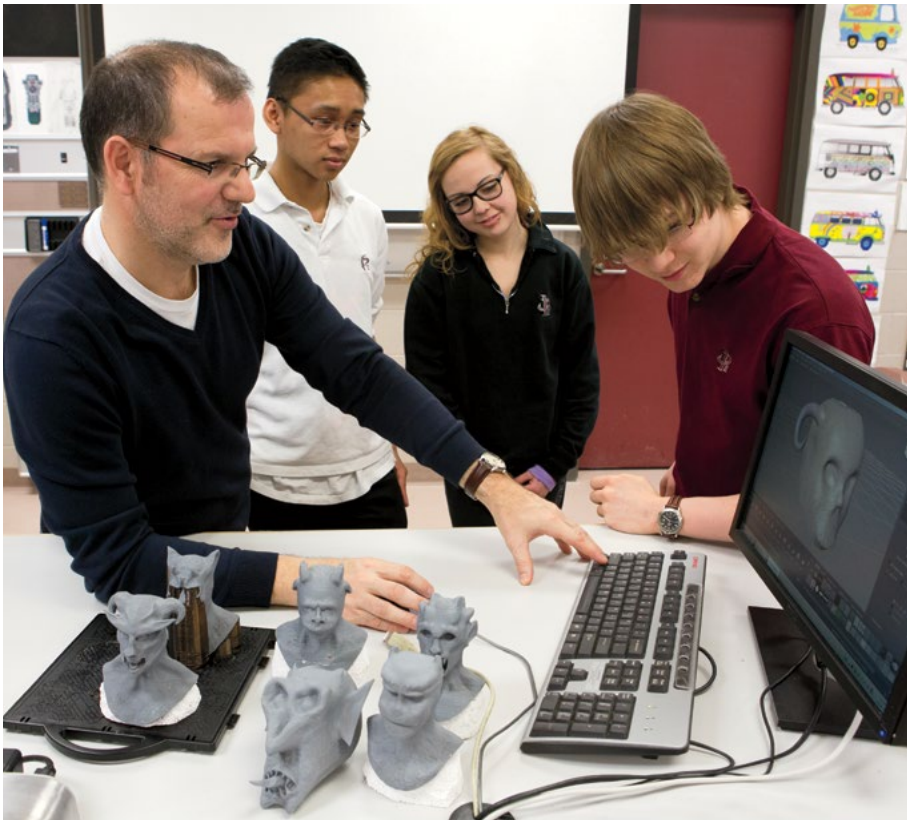

Mike Santolupo John Paul II Catholic Secondary School, London

DÉFI Permettre aux élèves de la 10e à la 12e année de cultiver leur passion pour le design architectural et industriel, le graphisme et l'animation.

SOLUTION Exploiter la puissance qu'offrent les logiciels de design les plus sophistiqués et donner vie, en trois dimensions, à la créativité des élèves. Les élèves de Mike Santolupo, EAO, utilisent la technologie de pointe du design assisté par ordinateur pour faire germer leurs idées, puis impriment leurs résultats à l'aide d'une imprimante tridimensionnelle Cimetrix. «Je tente de reproduire un studio de design professionnel, affirme M. Santolupo. Je donne aux élèves ces outils de design avancés et les résultats sont prodigieux.»

LEÇONS RETENUES Les élèves de 10e année de M. Santolupo utilisent d'abord AutoCAD (**autodesk.com/autocad**) et conçoivent une manette de contrôle à distance pour téléviseur. «Ils commencent avec des croquis au crayon de plomb. Ils utilisent ensuite AutoCAD pour dessiner leur modèle en deux, puis en trois dimensions. On imprime le tout à l'aide de l'imprimante tridimensionnelle pour qu'ils aient en main un modèle à pleine échelle et une bonne évaluation de l'ergonomie.»

En 11e année, les élèves créent une voiture concept avec Alias (**autodesk.com/alias**). «Toutes les compagnies professionnelles d'automobiles utilisent Alias pour leur travail de design, mais nous sommes la seule école secondaire à le faire, déclare M. Santolupo, ancien ingénieur chez General Motors. Même certaines universités ne l'utilisent pas, car elles le trouvent trop difficile.»

En 12e année, les élèves créent des extra-terrestres et d'autres créatures originales à l'aide de Mudbox (**autodesk.com/mudbox**), un logiciel pour designers

PHOTO : BRENT FOSTER

À VOUS DE JOUER!

Il faut

Du matériel informatique à jour, un logiciel de design et une imprimante tridimensionnelle (si possible).

Étapes

1) Consultez le site de l'Autodesk Education Community (**students.autodesk.com**) pour savoir si votre école peut obtenir des versions gratuites.
2) Commencez avec les programmes les plus simples et encouragez vos élèves à expérimenter avec les fonctions plus avancées.
3) Explorez la possibilité d'obtenir une imprimante tridimensionnelle; les produits Cimetrix se vendent à partir de 10 000 $, mais vous pouvez aussi les louer (M. Santolupo a reçu la sienne en don).

CONSEILS PRATIQUES M. Santolupo recommande aux pédagogues de partager idées et ressources : «Je travaille avec plusieurs enseignants en Ontario, et même avec certains aux États-Unis. Il suffit de trouver des gens et des écoles qui partagent votre passion.»

d'animation et de jeux vidéo. Le projet final consiste à concevoir un jeu d'échecs complet, où chaque pièce est imprimée en trois dimensions. «Les jeunes ont des idées très différentes des jeux d'échecs traditionnels», raconte M. Santolupo. Un de ses élèves a récemment fabriqué un jeu d'échecs dont les pièces sont sphériques. «Cet élève suivait aussi le cours de construction, alors il a fabriqué la planche de jeu en classe. Chacune des cases était une demi-sphère encavée pour que les pièces tiennent comme dans un bol. C'était aussi une bonne activité interdisciplinaire.»

JE DONNE AUX ÉLÈVES DES OUTILS DE DESIGN AVANCÉS ET LES RÉSULTATS SONT PRODIGIEUX. ILS UTILISENT TRÈS EFFICACEMENT LES LOGICIELS.

OBSERVATIONS Les logiciels et l'équipement informatique sophistiqués permettent aux élèves d'exprimer des idées qui, autrement, resteraient peut-être prisonnières de leur imagination. Cela permet aux élèves créatifs qui n'ont pas nécessairement les habiletés requises en dessin ou en sculpture de concrétiser leur modèle. «Si ces jeunes n'avaient pas accès à une imprimante tridimensionnelle, je ne crois pas que leurs idées prendraient forme de la sorte. Maintenant, ils n'ont pas besoin d'avoir des habiletés artistiques extraordinaires. Si j'avais demandé à ces élèves de fabriquer des figurines d'échecs, je ne sais même pas quelle sorte de matériau je leur aurais donnée.»

M. Santolupo dit que la facilité avec laquelle les élèves utilisent la technologie ne le surprend plus. «Je fais tout mon possible pour obtenir les tout derniers logiciels, alors nous utilisons les mêmes que les professionnels. Et les élèves utilisent les logiciels beaucoup plus efficacement que vous ne le penseriez.» ■

LES VOYAGES Virtuelles

LES JARDINS BOTANIQUES ROYAUX
www.rbg.ca

Programmes de l'école en français sur place, OU vidéoconfèrences interactives

- Maternelle et niveaux 1–12
- Reservez sur internet à www.rbg.ca/schools

LA BIODIVERSITÉ • LA BOTANIQUE • LA CONSERVATION
L'ÉCOLOGIE DE PLANTES • L'ENVIRONNEMENT

ressource

Vous recherchez la traduction d'un terme particulier à l'éducation en Ontario?

Consultez **BTEO.CA**, *le site de la Banque de terminologie de l'éducation de l'Ontario.Pendant que vous y êtes, contribuez à la richesse de cette ressource unique en proposant vous-même de nouveaux termes!*

BTEO.CA

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à **professionallyspeaking.oct.ca ➔ Resources ➔ Reviews**. *Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Communiquez avec Lesley Stevens par téléphone au* ***416-961-8800*** *(sans frais en Ontario :* ***1-888-534-2222****), poste* ***689*** *ou par courriel à* **biblio@oeeo.ca**.

FATIMA ET LES VOLEURS DE CLÉMENTINES

Faites un voyage en Afrique du Nord, dans un verger où les clémentines mûrissent sous un soleil qui chatouille la cime des arbres.

DE MIREILLE MESSIER
ILLUSTRATIONS DE GABRIELLE GRIMARD

Les images aux couleurs éclatantes de ce livre font voyager le lecteur en Afrique du Nord. Nous sommes dans un verger où les clémentines mûrissent sous un soleil qui «chatouille la cime des arbres et où un vent chaud nous souffle à l'oreille». Cependant, la nuit, quelqu'un ou quelque chose les piétine. Fatima et son grand-père partent à la recherche d'une solution et se rendent au marché pour demander conseil. Insatisfaite de la solution offerte, Fatima persiste à en trouver une meilleure. Grâce à sa complicité avec les araignées, elle y parviendra.

Cette histoire originale prend sa source dans un proverbe africain : «Avec assez de toiles d'araignées, on peut arrêter les éléphants». Avec texte et images, l'auteure et l'illustratrice parviennent à prouver que tous, petits ou grands, peuvent arriver à résoudre des conflits. Il suffit de garder son calme, de cerner le problème et de consulter des amis. Parents et pédagogues peuvent utiliser ce livre pour enseigner aux enfants comment surmonter les difficultés et résoudre les conflits de façon paisible. Pas surprenant qu'il figure dans la Sélection 2012-2013 de Communication-Jeunesse et s'est vu mériter le Prix jeunesse 2012 de l'Alliance Française de Toronto.

Critique de **Monique Sack**, EAO, accompagnatrice pédagogique, Services des programmes d'études, Ottawa-Carleton District School Board (Ottawa).

Fatima et les voleurs de clémentines; Les Éditions de la Bagnole; Montréal; 2012; ISBN 978-2-923342-59-7; 32 p.; 14,95 $; Messageries ADP; 450-640-1237 ou 1-866-874-1237; **adpcommandes@messageries-adp.com**; **messageries-adp.com**

Gagnez un exemplaire de cette œuvre primée en nous «aimant» dans Facebook!

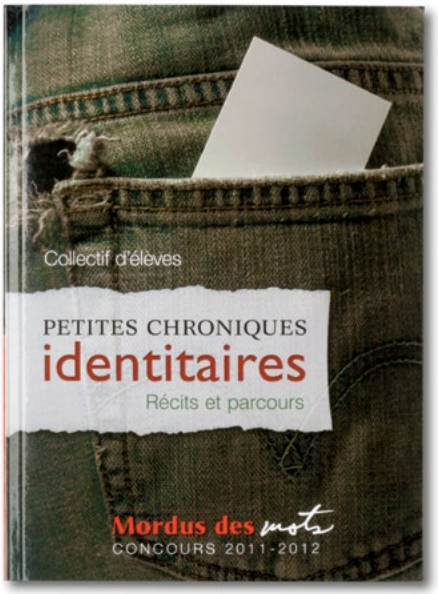

Petites chroniques identitaires; Les Éditions David; Ottawa; 2012; ISBN 978-2-89597-266-2; 192 p.; 10 $; 613-830-3336; **info@editionsdavid.com**; **editionsdavid.com**

Petites chroniques identitaires

COLLECTIF D'ÉLÈVES

S'il est un thème inhérent à l'adolescence, c'est bien l'identité. «Qui suis-je?» Voilà la question à laquelle tentent de répondre les jeunes qui ont participé à ce collectif. Il est aussi l'écho de leurs inquiétudes et de leurs questionnements.

C'est à travers des parcours troublants, comme celui de Sara, de parents afghans, qui a grandi en Italie et qui cherche à comprendre ses racines, qu'on explore cette étape de la vie qui apporte de grands bouleversements. Alors qu'elle se rend dans le pays de ses ancêtres, Sara porte pour la première fois un regard différent sur ses origines. La fierté de son père lorsqu'il est question de son pays et la nostalgie de sa mère quand elle relate ses souvenirs d'enfance prendront alors tout leur sens pour elle.

Ces chroniques se révèlent donc d'excellentes pistes de réflexion pour les élèves et peuvent entraîner une activité d'écriture ou un débat sur des valeurs de société. De plus, de nombreux préjugés y sont soulevés et dénoncés, dont le racisme, l'homophobie et le sexisme. Le contenu est, par conséquent, d'actualité et mène à plusieurs possibilités d'exploration pédagogique. Le récit est intimiste. Le lecteur devient un témoin privilégié de ces histoires et s'identifie à coup sûr au message véhiculé, aux personnages et à leur vécu.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-réviseure (La Tuque).

Le Docte-Rat junior, jeu-questionnaire

Se retrouver dans une ambiance scolaire n'aura jamais été aussi intéressant et motivant qu'avec le Docte-Rat junior. Ce jeu-questionnaire, qui s'adresse aux 9 ans et plus, permet aux joueurs de passer du statut d'élève à celui d'étudiant en deux parcours : le chemin des Apprentis sages et l'Université Jeunes-Brillants. L'objectif est de répondre correctement au maximum de questions dans le but de décrocher un diplôme tout en remportant le prestigieux titre de «Docte-Rat Junior».

Le lien avec l'environnement scolaire est bien réussi. Tout au long de leur cheminement, les joueurs rencontrent des professeurs tous plus originaux les uns que les autres. Les lieux sont familiers : gymnase, cafétéria, bibliothèque, salle de classe. Le vocabulaire et les options, quant à eux, permettent de baigner dans la réalité de tous les jours : petite colle, minitest, examen, école buissonnière, retenue, copiage.

La planche de jeu, attrayante et colorée, peut paraître toutefois enfantine en ce qui a trait aux illustrations. Bien que les règles soient assez simples, il demeure que les questions sont beaucoup trop compliquées pour des enfants de 9 ans. Pour que le jeu puisse être apprécié à sa juste valeur, il serait plutôt conseillé dans une classe du secondaire ou lors d'une soirée en famille, entre adolescents et parents.

Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (New Liskeard).

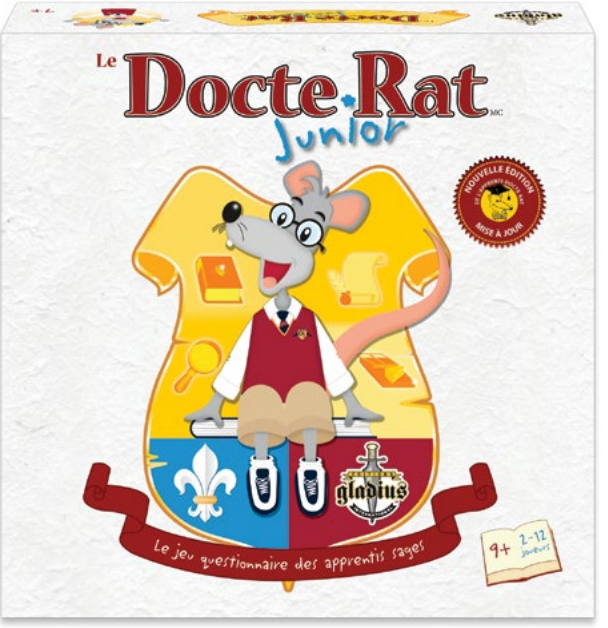

Le Docte-Rat junior; Les Éditions Gladius International inc.; Québec; 2011; 39,99 $; 1-800-804-5998; **info@gladius.ca**; **gladius.ca**

PHOTOS : STEPHEN FERRIE

ŒUVRES littéraires
pour les élèves de la maternelle à la 12e année
FousDeLire.ca offre aux enseignantes et enseignants **un répertoire de plus de 400 œuvres littéraires** issues des milieux minoritaires de la francophonie ontarienne, canadienne et internationale. Chaque œuvre est présentée de façon à montrer comment elle peut soutenir l'élève dans son apprentissage de la langue française, sa construction identitaire et son plaisir de lire.

FousDeLire.ca
Un répertoire d'œuvres littéraires de la francophonie

Prendre sa place : Parcours et trajectoires identitaires en Ontario français

SOUS LA DIRECTION DE SYLVIE A. LAMOUREUX ET MEGAN COTNAM

Que signifie être franco-ontarien aujourd'hui? Comment l'école de langue française peut-elle pleinement aider les jeunes dans leur cheminement identitaire? Le choix de la langue d'instruction en milieu minoritaire détermine-t-il l'identité linguistique de l'apprenant?

Cet ouvrage pose un regard frais sur la mission des écoles francophones en contexte minoritaire et sur le rôle du personnel enseignant quant au développement de l'identité culturelle et d'un sentiment d'appartenance à la culture francophone. Une relecture en somme de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française* du ministère de l'Éducation.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape**, EAO, enseignant de français (11e et 12e année), au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

Prendre sa place : Parcours et trajectoires identitaires en Ontario français; Les Éditions David; Ottawa; 2012; ISBN 978-2-89597-274-7; 172 p.;19,95 $; 613-830-3336; **info@editionsdavid.com**; **editionsdavid.com**

BRILLE, LA CHENILLE AU TBI

Les magnifiques illustrations des sons-vedettes de la ressource *Brille, la chenille* seront offertes en activités TBI. Trois séquences d'enseignement sont présentées : la conscience syllabique, la conscience phonologique et la conscience lexicale.
Une grande variété de jeux interactifs permet de travailler les sons, les syllabes et les mots de la langue française avec les élèves du cycle préparatoire et ceux en rééducation au cycle primaire.
Ressource complémentaire à la trousse *Brille, la chenille* du CFORP.

PARUTION JUIN 2013
En vente à la LibrairieduCentre.com
Éditions cforp

Vous cherchez une QA?
Saviez-vous que seule une qualification additionnelle (QA) agréée peut être ajoutée à votre certificat de qualification et d'inscription?
L'outil de recherche en ligne de l'Ordre, Trouver une QA, vous aidera à trouver la QA agréée et le fournisseur qui répondent le mieux à vos objectifs de perfectionnement professionnel.
Visitez
oeeo.ca → membres → trouver une QA

Pyjama Party

CHANSONS DE BÏA

ILLUSTRATIONS DE CAROLINE HAMEL

Enrichir sa langue et son vocabulaire par la musique. Quelle bonne idée!

Ce livre audio vous offre une série d'aventures toutes aussi amusantes les unes que les autres. Vous serez ravis d'entendre des histoires cocasses d'animaux chantées à travers un feu d'artifice de sons et de rythmes entraînants. Est-ce possible qu'un lapin puisse tomber amoureux d'une renarde? Qu'un loup puisse réussir à croquer la patte d'un alligator? Que la faim n'ait pas de limites?

Vous entendrez des chansons dans lesquelles l'auteure a su parfaitement marier le français et l'anglais à travers un mélange d'influences culturelles et musicales. Vous y trouverez des textes riches en rimes et en images tout à fait délectables. Les variations de voix de Bïa amusent et divertissent. Les illustrations sont magnifiques et colorées.

Ce matériel sera apprécié par des jeunes de 8 à 10 ans, que le français soit leur première ou seconde langue, et par des adultes jeunes de cœur. Le cédérom contient un fichier imprimable des paroles et des illustrations. Alors, à quand votre prochain pyjama party?

Critique de **Chantal Proulx**, EAO, directrice adjointe et orthopédagogue, école St. Avila, Pembina Trails School Division (Winnipeg).

Pyjama Party; La montagne secrète; Montréal; 2012; ISBN 978-2-923163-87-1; 40 p.; 22,95 $; Diffusion Dimedia; 514-336-3941; **general@dimedia.qc.ca**; **dimedia.com**

J'améliore mon français avec Mémoire Vive

Lorsque j'ai reçu la ressource Mémoire Vive, je n'en revenais pas du nombre incroyable d'activités. J'ai aimé aussi le fait qu'il y avait un cédérom pour tout le matériel reproductible. J'avais hâte de la mettre à l'essai.

J'ai commencé par une activité à propos de la classe des mots. J'ai beaucoup aimé la feuille de notes divisée en «variable» et «invariable» et la feuille d'exercices. J'ai également fait l'activité des mots cachés à partir des homophones. Cette section est tellement riche! Et tout est reproductible et prêt à être utilisé. Il y a aussi des activités à propos des participes passés et des mots croisés, ainsi que plusieurs jeux de mots pour enrichir le vocabulaire et la culture générale. Pour chacune des sections, les activités sont offertes selon différents niveaux de difficulté, de débutant à expert. Il va donc sans dire que c'est le genre de ressource qui peut être utilisé sur plusieurs années scolaires.

Bien que cette ressource soit un supplément à ce qu'on a déjà, je recommande fortement à chaque section de français de se munir d'une copie. Ces activités peuvent dépanner et nous faciliter grandement la vie!

Critique de **Mélany Bouchard**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (Ottawa).

J'améliore mon français avec Mémoire Vive; Les Productions Guylaine Tremblay; Ville de Saguenay; 2011; 600 p.; 39,99 $; 418-695-6916; **info@memoirevive.ca**; **memoirevive.ca**

Temps Temps 2
S'amuser à conjuguer des verbes irréguliers au passé, au présent et au futur

DE BRIGITTE STANKÉ

Homo ludens – l'homme qui joue –, voilà une formule d'apprentissage et une fonction sociale qui n'ont pas d'âge. C'est ce que fait le jeune enfant à longueur de journée : l'acquisition des connaissances et l'intégration dans le groupe passent par le plaisir du jeu. Et si on se fie au sous-titre de ces jeux de cartes, c'est le but de l'auteure. Six verbes, parmi les plus fréquents, sont envisagés : aller, avoir, être, faire, tenir, vouloir.

Chose remarquable, chaque verbe est associé à une couleur (extrêmement utile pour les visuels), à une expression (p. ex., aller chez le dentiste, avoir de l'argent) et à un dessin (qui oriente les joueurs temporellement – passé, présent, futur). L'ensemble comprend quatre jeux : La bataille, La mémoire, Les familles et Pigé dans le sac. Ils sont à utiliser en fonction des objectifs pédagogiques. Les consignes sont claires et, pour la plupart, déjà connues des élèves.

Utilisé avec d'autres méthodes de pratique des verbes, cet outil peut s'avérer utile dans la salle de classe pour consolider l'appris tout en amusant les jeunes. Je le recommande pour les écoles élémentaires d'immersion française et la 9e du secondaire de l'Ontario.

Critique de **Véra Nochtéva**, EAO, enseignante de français au secondaire à la White Oaks Secondary School, Halton District School Board (Oakville).

Temps temps 2; Chenelière-Éducation; Montréal; 2010; ISBN 978-2-7650-3039-3; 56,95 $; 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; **clientele@cheneliere.ca**; **cheneliere.ca**

À la découverte de l'Ontario français

D'ANDRÉE POULIN, ILLUSTRATIONS DE MARIE-ÈVE TREMBLAY

Savez-vous pourquoi les alpinistes attrapent des coups de soleil sur la langue? Où peut-on trouver des édifices en forme de flocon de neige? Que veut dire le mot «wawa»? Vous trouverez réponse à de telles questions dans ce petit livre amusant et attrayant.

À premier vue, cela va dans tous les sens : bédés, poèmes, mots croisés, devinettes, photos, faits historiques et illustrations drôles et colorées. Mais on s'aperçoit vite que ces éléments forment une grande courtepointe qui illustre 26 aspects de la vie franco-ontarienne. Quelques exemples : à la lettre E pour «école», l'auteure nous explique que le règlement 17, qui interdisait l'enseignement en français et interdisait aux élèves de parler français dans leur école, a été aboli en 1944. À la lettre F pour «Franco-Ontarien», on apprend qu'en Ontario, 1 personne sur 20 est francophone.

Cet album, qui raconte des aspects de l'histoire, de la géographie, des sports et de la culture avec une fierté de l'héritage franco-ontarien, est tout à fait rafraîchissant! On n'a pas besoin d'avoir entre 8 et 12 ans pour apprécier ce livre ou pour y apprendre quelque chose de nouveau.

Critique de **Rochelle Pomerance**, responsable de la présente rubrique.

À la découverte de l'Ontario français; Les Éditions L'Interligne; 2012; Ottawa; ISBN 978-2-923274-93-5; 36 p.; 14,95 $; Prologue; 450-434-0306 ou 1-800-363-2864; **prologue@prologue.ca**, **prologue.ca**

Le Titanic perdu et retrouvé

DE BRIAN MOSES

TRADUCTION D'ANNE BRICAUD

Vous cherchez un livre non romanesque pour faire de la lecture à voix haute en salle de classe? *Le Titanic perdu et retrouvé* convient au cycle moyen ou intermédiaire et peut être lu en quelques journées ou en quelques semaines. Puisque chaque page traite d'un nouvel aspect, il est facile de choisir de courtes lectures.

Chaque page présente des photos, des citations et de courts paragraphes inspirés de faits réels. L'auteur fait même la comparaison entre les prix de 1912, tel le coût du voyage ou de la nourriture, et ceux d'aujourd'hui. Ce livre donne envie d'en savoir plus sur le navire «perdu et retrouvé». Le style du texte invite le lecteur à s'identifier aux membres de l'équipage ou des passagers du Titanic. On s'enfonce facilement dans le récit au point que l'on ressent le choc de la collision avec l'iceberg.

Je le recommande fortement pour une lecture active dans votre salle de classe. Les garçons et les filles vont l'aimer, tout en s'informant d'un événement tragique de l'histoire.

Critique de **Lyanne Marion**, EAO, enseignante de 5e et 6e année en immersion française à la St. Francis Catholic School, Sudbury Catholic District School Board (Sudbury).

Le Titanic perdu et retrouvé; Bayard Canada; Montréal; 2012; ISBN 978-2-895794-22-6; 48 p.; 17, 95 $; Bayard Canada; 1-800-668-2547; **sac@bayardcanada.com**; **bayardlivres.ca**

3 minutes pour susciter l'intérêt des élèves Plus de 100 activités pour favoriser l'apprentissage

DE KATHY PATERSON, ADAPTÉ PAR LOUIS LAROCHE

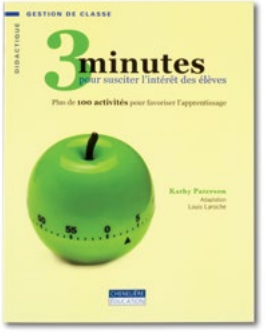

Comme la plupart des pédagogues, je suis régulièrement des cours de perfectionnement professionnel; et comme les enfants, j'ai la bougeotte après une longue période d'apprentissage. Y a-t-il donc moyen de maintenir l'intérêt et l'engagement des élèves (et du mien) tout au long de la journée?

L'auteure nous invite à investir trois petites minutes dans de courtes activités afin de favoriser l'apprentissage des élèves. L'outil est bien organisé et permet qu'on s'y retrouve rapidement. Grâce au tableau des activités, il est facile de choisir l'activité qui nous convient, que ce soit dans la catégorie On se calme, On bouge ou les autres. De plus, les activités sont triées selon les matières et le type de regroupement.

L'auteure fait également des liens intéressants avec le programme scolaire et précise les objectifs des activités tout en offrant des détails explicites sur la façon de les présenter. Petit bémol : les enseignants reconnaîtront certaines activités. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que le contenu soit nouveau pour tout le monde.

Critique de **Lysiane Couture-Lemieux**, EAO, enseignante de 3e et 4e année à l'école catholique St-François-Xavier, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (Mattice).

3 minutes pour susciter l'intérêt des élèves; Chenelière-Éducation; Montréal; 2012; ISBN 978-2-7650-3379-0; 120 p.; 30,95 $; 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; **clientele@cheneliere.ca; cheneliere.ca**

QUI MANGE QUOI?

Vous voulez expliquer à vos élèves comment fonctionne la chaîne alimentaire? Qui mange quoi? Il existe des règles et un ordre précis. Voici quelques sites qui pourraient vous être utiles dans votre recherche.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

TFO À LA RESCOUSSE

bit.ly/16jHqHO*

Que vous soyez du cycle primaire ou supérieur, TFO a des vidéos pour vous. Que ce soit l'importance des plantes dans l'écosystème ou bien la place des pesticides, vous trouverez plus d'une vidéo qui saura répondre à vos besoins didactiques. Entrez des mots-clés dans le moteur de recherche pour affiner vos résultats. Ces vidéos sont disponibles pour tous les enseignants qui font partie des douze conseils scolaires de langue française.

1 JOUR ACTU!

bit.ly/12RavGA

Ce site s'adresse principalement aux élèves du cycle moyen. «Le grand documentaire interactif de Mobiclic» vous permettra de visionner une vidéo qui pourra renseigner les élèves avec une touche d'humour. On y retrouve également un quiz et des fiches pédagogiques facilement téléchargeables. Ces documents ont été conçus pour le public français, mais on peut les adapter à notre enseignement en Ontario. Ce serait dommage de s'en passer.

ALLÔ PROF

bit.ly/1581A8g

Ce site s'adresse principalement aux élèves du cycle moyen, mais pourrait également être adapté pour les plus vieux. L'une des forces de ce site réside dans la clarté des renseignements : une définition, un exemple et une partie pour en savoir plus. Vers le bas de la page, il y a «Les références». Cliquez dessus et vous y trouverez d'autres liens intéressants se rapportant au sujet.

ENVIRONNEMENT CANADA

bit.ly/17w7c9Z

Très bon site pour les élèves du secondaire. S'il est important de parler de la chaîne alimentaire, qu'en est-il des produits toxiques qu'accumulent les animaux dans leur organisme? Bien que ce site n'ait pas de visuels ni de vidéos, on y retrouve cependant des hyperliens vers des sites complémentaires d'Environnement Canada. Les élèves pourront aussi cliquer sur «Pollution et déchets» et «Préoccupations relatives à l'environnement et la santé» pour enrichir leurs connaissances sur le sujet.

BRAINPOP

bit.ly/17w75eu

Ce site est doté d'une courte vidéo qui illustre bien, à l'aide de dessins animés, les différents acteurs de la chaîne alimentaire. Très bien pour les élèves du cycle moyen. Cliquez sur «Quiz» et vous trouverez de petits questionnaires qui permettront aux élèves de tester leurs connaissances et de vérifier leur score à la fin. Si vous préférez, vous pouvez imprimer le quiz pour faire une courte évaluation formative.

LE MUSÉE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

bit.ly/12Y6xwY

Ce site permettra à vos élèves d'en savoir plus sur la chaîne alimentaire, mais aussi sur plein d'autres sujets. Cliquez sur «Trousses Édukit» pour obtenir du matériel pédagogique pour les élèves des cycles moyen, intermédiaire et supérieur. Vous pouvez même planifier une sortie au musée, qui se trouve à Ottawa. Aussi, on y trouve plusieurs activités enrichissantes et pratiques pour les jeunes.

**Veuillez entrer cette adresse dans le champ de votre navigateur et vous serez redirigé vers le site web en question.*

RECOMMANDATION
PROFESSIONNELLE

RECONNAÎTRE RÉPONDRE RAPPORTER RÉFLÉCHIR

Les 4 R de la sécurité des élèves.

DE BRIAN JAMIESON

La sécurité des élèves est une responsabilité partagée qui exige la collaboration et la participation de toute la communauté. De leur côté, les pédagogues doivent assumer leur rôle de leadership pour assurer aux élèves une expérience sécuritaire dans tous les milieux et contextes d'apprentissage.

C'est ce que prescrit l'Ordre dans sa quatrième recommandation professionnelle : *La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée*.

Cette recommandation présente les 4 R de la sécurité : reconnaître, répondre, rapporter et réfléchir, comme cadre pour influencer le jugement des membres de la profession afin d'assurer la sécurité des élèves.

«Cette recommandation aidera nos membres à réfléchir, à agir et à collaborer dans le but d'assurer la sécurité des élèves, affirme le registraire adjoint Joe Jamieson, EAO, qui a supervisé le projet. Elle oriente le jugement professionnel et nous rappelle que la sécurité des élèves relève de la responsabilité de chacun d'entre nous.

«L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a une obligation légale et morale envers le public de sensibiliser ses membres», rappelle M. Jamieson.
Les recommandations professionnelles précédentes portaient sur la faute professionnelle liée aux mauvais traitements d'ordre sexuel et à l'inconduite sexuelle, l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux, et les qualifications additionnelles.

La plus récente recommandation se veut un guide pour aider les membres à reconnaître leurs responsabilités et les risques éventuels, à agir de façon professionnelle, à signaler adéquatement les incidents et à réfléchir aux incidents et situations afin de prévenir d'autres cas semblables. Des lecteurs critiques et des experts du secteur de l'éducation ont approuvé la recommandation. Celle-ci reflète également une consultation poussée effectuée auprès des membres de l'Ordre et des membres de la société ontarienne en général.

Lors de sa réunion des 4 et 5 avril dernier, le conseil de l'Ordre a approuvé à l'unanimité cette quatrième recommandation professionnelle, *La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée*.

Reconnaissant que le sujet est vaste, M. Jamieson souligne que la recommandation encourage toute la communauté, y compris les agents de police, les parents et les fournisseurs de services sociaux, à se conscientiser et à se parler.

«Nous sommes déterminés à faire de la sécurité des élèves dans tous les milieux et contextes d'apprentissage une priorité pour tous nos membres et pour la communauté en général», affirme la présidente du conseil, Liz Papadopoulos, EAO.

Selon un sondage effectué par l'Ordre auprès de ses membres en 2012, environ 80 p. cent des répondants ont affirmé avoir soigné des élèves grièvement blessés (p. ex., des fractures ou une commotion cérébrale). La plupart d'entre eux (70 p. cent) ont dit qu'ils se sentaient prêts à faire face à des situations posant un risque pour la sécurité des élèves. Aussi, 78 p. cent ont affirmé avoir mis un terme à un cours ou à une activité qui posait un risque pour la sécurité des élèves, et 66 p. cent ont modifié une activité en raison de risques.

Le document *La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée* fournit des conseils aux pédagogues et puise dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante. Il rappelle aussi aux lecteurs qu'il existe de nombreux exemples de lois et de politiques, normes et lignes directrices des employeurs qui régissent les actions des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario (EAO)

La sécurité des élèves est une responsabilité partagée qui exige la collaboration et la participation de toute la communauté.

relativement à la sécurité des élèves.

Faisant écho à la recommandation, M. Jamieson souligne que les pédagogues devraient pouvoir affirmer avec assurance qu'ils traitent les élèves avec empathie, respect, confiance et intégrité, qu'ils connaissent les paramètres juridiques qui orientent l'exercice de leur profession, qu'ils connaissent les politiques et procédures d'urgence de leur employeur en ce qui a trait à la sécurité des élèves et, enfin, qu'ils réfléchissent aux incidents passés et surveillent les situations actuelles afin d'être prêts à faire face aux imprévus.

«La sensibilisation aux questions de sécurité est indispensable au bien-être des élèves et à la confiance du public, ajoute M^me^ Papadopoulos. La recommandation vise à susciter la réflexion, la discussion et la collaboration de tous afin que les élèves soient en sécurité dans tous les milieux d'apprentissage.»

Vous pouvez lire la version imprimée de la recommandation professionnelle, incluse avec le présent numéro de *Pour parler profession*, ou la lire en ligne à oeeo.ca. ■

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Voici certains exemples de conseils donnés dans la recommandation pour aider les enseignantes et enseignants à minimiser les risques liés à la sécurité :

- → **Familiarisez-vous avec la loi et les politiques de votre employeur concernant la sécurité des élèves en général et surtout celles ayant trait aux codes de conduite, à la dénonciation des cas de violence ou d'abus et aux mesures que vous devez prendre à ce sujet, aux procédures de confinement et aux protocoles de sécurité de l'école, et appliquez-les.**
- → **Assurez-vous que vos élèves et vous-même avez la formation, les connaissances et les compétences nécessaires pour entreprendre l'activité visée, pour agir en sécurité et pour informer qui de droit de toute activité ou situation peu sécuritaire.**
- → **Sachez quels sont les besoins médicaux particuliers que l'on a relevés chez vos élèves (p. ex., les allergies) ainsi que les modifications ou accommodements qui pourraient être requis.**
- → **Donnez l'exemple d'un comportement respectueux et d'une résolution non violente des conflits.**
- → **Encouragez les relations saines et l'acquisition de compétences pour prévenir l'intimidation, et ce, dans l'ensemble du curriculum.**
- → **Relevez toute déficience dans le milieu où évoluent les élèves ou dans l'équipement qu'ils utilisent, et signalez-la.**
- → **Déterminez si le consentement parental est requis avant de commencer une activité afin que les parents ou tuteurs puissent autoriser les élèves à utiliser les outils, le matériel et l'équipement de manière sécuritaire.**
- → **Surveillez, modifiez ou arrêtez une activité si vous pensez qu'elle n'est pas sécuritaire.**
- → **Sachez à qui vous adresser et où aller pour obtenir de l'aide, au besoin.**

DIFFUSER LA NOUVELLE

En route vers : Toronto, Ottawa, London et Thunder Bay.

Pour le lancement de sa recommandation sur la sécurité, l'Ordre a organisé des symposiums dans des écoles de quatre villes de l'Ontario vers la fin mai.

Joe Jamieson, EAO, le registraire adjoint de l'Ordre, a donné des séances de trois heures afin de présenter la recommandation et de souligner son importance pour la profession enseignante de l'Ontario. Les séances comprenaient aussi un survol de la recherche dans le domaine des mesures de confinement barricadé, de la prévention de la violence et de l'utilisation des médias sociaux en cas de situations de crise dans les écoles.

Stu Auty, président du Canadian Safe School Network (réseau canadien pour la sécurité dans les écoles), a donné un aperçu complet des mesures en place dans les écoles de l'Ontario pour assurer la sécurité des élèves.

Tous les participants ont pu donner leur point de vue afin de partager la responsabilité de la sécurité des élèves dans leur domaine respectif : enseignantes et enseignants, administrateurs, fédérations, représentants du gouvernement, des services de police et des services de lutte contre les incendies, ainsi que des agences communautaires.

OBJECTIF **SÉCURITÉ**

LA SÉCURITÉ VUE DE L'INTÉRIEUR

Le courage des élèves, un atout à développer pour garder nos écoles sécuritaires et propices à l'apprentissage, avance un vétéran de l'enseignement.

DE JOE JAMIESON, EAO

Éveiller le courage des élèves est l'objectif du programme Community Matters, fondé en Californie par Rick Phillips, éducateur d'expérience originaire du Canada. Le programme, qui en est à sa treizième année, vise à accroître la confiance des élèves en eux-mêmes afin qu'ils puissent créer des milieux propices à l'apprentissage et se les approprier. M. Philips s'est entretenu avec le registraire adjoint de l'Ordre, Joe Jamieson, EAO, au sujet des fondements philosophiques et des raisons du succès du programme.

Q Joe Jamieson : Rick, à titre d'administrateur d'école, quelle expérience vous a amené à proposer une nouvelle approche pour créer des milieux d'apprentissage sécuritaires?

R **Rick Phillips :** J'étais administrateur au moment de la tuerie de Columbine, en avril 1999. Aux États-Unis, cette fusillade a entraîné l'adoption de la *Safe and Drug-Free Schools and Communities Act*, qui comptait la possibilité, pour les écoles, d'obtenir un appui financier du gouvernement fédéral afin de s'attaquer au problème de la violence dans les écoles. Dans les écoles publiques d'un bout à l'autre du pays, on a rapidement épuisé les fonds pour les mesures de sécurité, estimant que l'érection de clôtures de sécurité, l'ajout de caméras de surveillance, l'embauche de personnel et l'élaboration de politiques de tolérance zéro étaient les meilleurs moyens de prévenir les fusillades.

Je sentais plutôt la nécessité de travailler de l'intérieur. Pour moi, la véritable solution pour réduire les risques de violence psychologique ou physique était de s'intéresser à l'interactivité entre les gens à l'intérieur des murs selon une approche de nature plus relationnelle et environnementale.

Q Une école entourée de clôtures, de murs et de caméras de surveillance ressemble ostensiblement et concrètement à une forteresse. À quoi peut ressembler votre approche, qui propose de travailler sur les relations et l'organisation?

R La meilleure mesure de sécurité est d'éveiller le courage des élèves et du personnel de dénoncer toute forme d'intolérance ou d'incivilité dont ils sont témoins. Il est bien plus efficace de mobiliser les gens que d'acheter des caméras et d'essayer de contrôler tous les comportements, car ce sont les normes sociales à l'intérieur des murs qui permettent au bacille de l'intimidation, du harcèlement ou de la cyberintimidation de se répandre ou de dépérir.

Selon nous, les élèves ne sont ni des consommateurs ni des problèmes, mais des solutions et des collaborateurs, car ils ont énormément de pouvoir, même s'ils ne l'utilisent pas toujours efficacement.

Q À quoi ressemble un élève chez qui on a éveillé le courage?

R Quand je parle d'éveiller le courage des élèves, je veux dire que la majorité des élèves dans la plupart des écoles ne sont ni les auteurs ni les victimes de l'intimidation ou de l'intolérance, mais qu'ils en sont témoins.

Or le fait d'être un spectateur est une forme de consentement. Bien entendu, les jeunes font la distinction entre le bien et le mal, mais, pour prendre position, il leur manque la confiance en eux-mêmes et le sentiment de compétence dont ils ont besoin pour agir moralement.

Si nous pouvions trouver et mobiliser les leaders alpha des différents groupes sociaux (qu'on appelle parfois des cliques), nous pourrions les motiver et leur donner des outils; ils pourraient user de leur position pour empêcher leurs amis de parler avec méchanceté ou de poser des gestes malveillants. Ils seraient les agents du changement. Ils tendraient la main à leurs pairs et instaureraient un nouveau modèle de mentorat et de pression positive, lequel ne peut exister que si l'on sème le changement dans chacun des groupes sociaux.

Au cours des 12 dernières années, nous avons établi le programme dans plus de 1 200 écoles publiques. Nous avons donc pu constater ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et pourquoi.

Rick Phillips, fondateur, Community Matters

Q Les programmes américains peuvent parfois susciter une certaine méfiance de ce côté-ci de la frontière, mais je crois que les motivations, les sources de motivation et les réactions d'élèves d'une école secondaire d'Anaheim ou de Washington DC, ou encore de Winnipeg, de Toronto ou d'Orillia sont fondamentalement les mêmes.

R Je suis tout à fait d'accord avec vous. Une élève de dix ans, qu'elle habite dans une province canadienne ou à Détroit, au Michigan, peut tout aussi facilement répandre une rumeur et des commérages en utilisant l'internet et la technologie en général, par exemple en téléchargeant une photo ou une vidéo prise à l'école. Certes, cela survient peut-être plus à un endroit qu'à un autre, en fonction des facteurs géographiques et démographiques, mais les comportements des jeunes que l'on observe sont de plus en plus malveillants et répandus. La malveillance devient plus insidieuse et déguisée.

Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre

Les jeunes font la distinction entre le bien et le mal, mais, pour prendre position, il leur manque la confiance en eux-mêmes et le sentiment de compétence dont ils ont besoin pour agir moralement.

C'est pourquoi, comme pédagogues, nous devons former davantage de membres du personnel et d'administrateurs afin d'enseigner aux adultes et aux élèves à éveiller leur courage.

Q Quelle est la clé du succès d'un programme dans les écoles?

R Je crois que la majorité des gens s'entendent sur le fait que les semailles sont fondamentalement les mêmes et que c'est au jardinier de s'en occuper pour qu'elles germent. C'est surtout l'administration qui doit appuyer le programme. Le leadership est important. Le personnel doit, lui aussi, appuyer le programme. Il faut que des membres du personnel se portent volontaires pour appuyer les élèves. Nous faisons monter des jeunes au front, nous leur demandons de risquer leur statut social, voire prendre des risques physiques, pour se faire entendre. Ils ont besoin d'un réseau d'adultes qui les soutienne, qui les défende, qui continue de les former et qui les aide à prendre conscience de leurs émotions.

Les jeunes veulent faire ce travail. Ils veulent prendre soin de leurs amis. Ils veulent empêcher d'autres personnes de nuire à ceux qu'ils aiment le plus.

PHOTOS : RICK PHILLIPS / COMMUNITY MATTERS; JOE JAMIESON, EAO / MATTHEW PLEXMAN

OBJECTIF
SÉCURITÉ

Pour lire l'entrevue, visitez oeeo.ca.

Pour en savoir plus sur le programme, visitez community-matters.org.

Q J'aime bien votre métaphore du jardinier et des semailles. Mais quand la plante fleurit-elle? Combien de temps faut-il pour voir des résultats?

R Souvent, le personnel remarque des changements de comportement quatre à six semaines après le début du programme. En se promenant à l'école, des élèves commencent à aborder des pédagogues au lieu de les ignorer comme ils le faisaient auparavant.

Avant la fin de la première année, nous pouvons commencer à examiner les données relatives aux sanctions, comme le nombre d'expulsions des cours, de retenues après les heures de classe et de suspensions.

Voyez-vous, quand on réduit le nombre de suspensions, on économise de l'argent. Quand on améliore l'assiduité, on y gagne. Quand vos administrateurs passent moins de temps à s'occuper de problèmes de comportement, vous utilisez votre argent et le temps de votre personnel de manière plus constructive. Ce type de données est très recherché par les conseils scolaires.

Q Avez-vous des anecdotes à nous raconter au sujet de jeunes dont la vie a changé grâce au programme?

R Certains jeunes sont intervenus et ont pu désamorcer une situation qui aurait pu entraîner un suicide, des batailles ou d'autres situations dangereuses, car ils ont eu le courage et la capacité de faire ou de dire quelque chose avant que la situation ne dégénère en infraction, en incident ou en tragédie. Je suis vraiment fier des milliers de jeunes qui ont eu le courage de s'opposer ouvertement à un ami qui posait un geste qui aurait pu nuire à une personne ou la blesser. ■

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE BIENFAISANCE

AU PROFIT DE NOTRE PROGRAMME DE BOURSES POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

DATE : Le lundi 17 juin 2013
LIEU : Club de golf Sleepy Hollow
13242, 10th Line
Stouffville (Ontario)
COÛT : 150 $ (comprend le parcours de golf, la voiturette, le déjeuner, la réception et le dîner)

Pour de l'information sur les commandites, communiquez avec **Karin Lang** par courriel à **golf@oeeo.ca** ou par téléphone au 416-961-8800, poste 625.
Pour réserver votre place, allez à **bit.ly/10uA0iM**.

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

OBJECTIF **SÉCURITÉ**

Les COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Un cordon ombilical en cas de crise.

D'AMY L. KLINGER ET AMANDA KLINGER

Comme pédagogues, nous envisageons deux utilisations de la technologie. D'abord, elle est pour nous un moyen innovant d'agrémenter une leçon en intégrant une application numérique à un concept existant. Par exemple, nous pouvons demander aux élèves d'utiliser Google Maps pour tracer une carte de l'exploration de l'Atlantique. La technologie peut aussi entraîner un problème de discipline quand elle est une source de distraction, par exemple, quand les élèves utilisent la technologie qu'on leur a donnée pour envoyer des textos au lieu de participer à la leçon. En réalité, nos élèves n'utilisent pas la technologie de manière particulière selon les situations, mais plutôt comme moyen global de percevoir le monde et d'interagir avec lui. Ce niveau élevé d'engagement des élèves ne disparaît ni ne change en fonction de l'avis d'un adulte, soit un avis jugé arbitraire et susceptible de considérer l'utilisation «inappropriée». Les élèves utilisent la même technologie, que ce soit pour communiquer ou comprendre le monde dans lequel ils évoluent.

Étant donné cette impossibilité de dissocier les adolescents de la technologie, nous sommes devant un constat troublant, à savoir qu'une tragédie qui survient à l'école deviendra un événement à portée technologique, et ce, quelle qu'en soit la gravité ou l'étendue. Dans notre analyse, nous ne faisons pas uniquement référence aux tragédies les plus atroces comme une agression à main armée, mais aussi aux perturbations inévitables que vivent toutes les écoles, comme le décès d'un élève, une urgence médicale, un ouragan, un intrus potentiel ou la découverte d'une arme.

Dans le monde incertain qui est le nôtre, il y a deux certitudes : d'abord, que des drames continueront à se produire dans les écoles et, ensuite, que les élèves utiliseront de plus en plus la technologie. Étant donné ces deux réalités, un aspect essentiel, mais souvent négligé, de la planification et de la gestion des crises est l'incidence qu'a l'utilisation de la technologie par les élèves durant les situations de crise. Même si ce concept est vaste et en constante évolution, nous pouvons nous baser sur les notions fondamentales suivantes pour le saisir.

Les élèves se servent de la technologie de façon étonnante face aux drames à l'école.

On pourrait croire que même l'adolescent le plus accro à la technologie, qui publie et partage constamment des gazouillis et des photos de lui-même à #selfie, oublierait pour 30 secondes son précieux téléphone durant une situation de crise à l'école. C'est loin d'être le cas. En fait, il arrive souvent que les adolescents les utilisent encore plus dans ces moments-là.

Il existe de nombreux exemples de ce phénomène. Lors de récents épisodes de confinements barricadés, des élèves ont envoyé les noms des personnes blessées par texto, ont microblogué l'identité du tireur, publié des photos de l'équipe d'intervention d'urgence (EIU) en train de pénétrer dans la classe, blogué en temps réel sur les événements au fur et à mesure qu'ils se déroulaient, envoyé par Instagram des photos des coupables allégués (souvent de façon erronée) et reçu des demandes d'interviews téléphoniques de la part de médias et, tout cela, pendant que le drame se poursuivait et que les dirigeants de l'école et les forces de l'ordre s'efforçaient de contrôler la situation.

Au cours des minutes et des heures qui suivent une tragédie, les élèves débattent la situation dans Twitter, anticipent les actions de leurs amis, publient leurs opinions dans Facebook sur la gestion de la crise par les autorités compétentes, téléchargent dans YouTube leurs vidéos des événements et activent des sites web consacrés au souvenir des victimes, à la diabolisation des responsables, ainsi qu'à l'expression de leurs réactions concernant le drame.

Comme «immigrants numériques», notre réflexe pourrait être d'essayer d'empêcher ces communications. Toutefois, proscrire la technologie ou confisquer les téléphones cellulaires pendant un événement catastrophique n'est pas faisable (ni même raisonnable) sur les plans juridique, logistique ou éthique et ça l'est encore moins du point de vue de la sécurité.

Les élèves utilisent la technologie (surtout les médias sociaux) d'une façon TRÈS différente des pédagogues.

Il est important de comprendre la différence entre la façon dont les élèves (natifs du numérique) communiquent par rapport aux personnes plus âgées (immigrants numériques). Si une bagarre éclate à bord d'un autobus, il ne viendrait pas à l'idée d'une femme dans la quarantaine d'utiliser les médias sociaux pour en parler immédiatement. Après avoir regagné son domicile saine et sauve, elle en parlera peut-être à sa famille. Pour des adultes plus jeunes (qui ne sont pas aussi immergés dans la technologie que les élèves, mais qui ne sont certainement pas des immigrants numériques), ce fait divers sera bel et bien un sujet à révéler dans les médias sociaux, mais seulement après s'être mis hors de danger. Par contre, la majorité des élèves enverront probablement des photos de l'empoignade par Instagram et leurs impressions au moyen de différentes plateformes. Ils écriront, par exemple, «des gens se battent ds bus #jaipeur #pasrapport #nonmaissérieux #jaiunrdv» pendant qu'ils sont à bord de l'autobus et que la bagarre se déroule sous leurs yeux.

OBJECTIF **SÉCURITÉ**

Les téléphones cellulaires sont aussi puissants et plus fonctionnels que les ordinateurs d'il y a deux ou trois ans.

Il est facile de sous-estimer la puissance et les fonctionnalités des appareils mobiles des élèves et c'est l'une des raisons pour lesquelles il est difficile de comprendre toutes les possibilités qu'ils représentent en situation de crise. Ce n'est pas un téléphone que votre élève a en poche, mais un enregistreur, une caméra, un appareil photo, un ordinateur portable, une boussole, un téléavertisseur ET un téléphone.

Par exemple, le dernier iPhone possède un processeur bicœur de 3 GHz, 1 Go de mémoire vive, jusqu'à 64 Go de mémoire de stockage, deux caméras, un microphone, un GPS, ainsi que la connectivité cellulaire et sans fil (Wi-Fi et Bluetooth). À titre de comparaison, il s'agit du double de la puissance de traitement d'un ordinateur de bureau Apple d'il y a 10 ans. Si l'on tient compte de leur capacité d'enregistrement audio et vidéo, de leur connectivité cellulaire, de leur GPS et des accéléromètres, force sommes-nous de constater que les appareils mobiles possèdent davantage de fonctionnalités qu'un ordinateur de bureau doté d'une puissance de traitement similaire. Or, cette technologie puissante est en possession de gens qui peuvent (et qui veulent) se servir, illico presto, et très facilement, de toutes ses fonctionnalités.

Si les élèves ont accès à un outil technologique, ils l'utiliseront, c'est certain.

Tout d'abord, éliminons complètement l'illusion que si nous interdisons à nos élèves d'utiliser leur téléphone pendant les heures de classe, ils ne l'utiliseront pas en période de crise. C'est un raisonnement non seulement naïf, mais dangereux. Même si le téléphone de l'élève n'est pas visible pendant l'examen d'histoire ou la dissection d'une grenouille, interdit ou non, il réapparaîtra durant un événement inhabituel, stimulant ou riche en émotions, et surtout dans le cas d'une tragédie. Il est certain que l'élève utilisera la technologie, sauf si elle n'est pas en sa possession.

Au lieu de se battre avec l'inévitable, tournons-le à notre avantage. Pensez-y : au beau milieu d'un drame, nous avons à notre disposition un outil que les élèves savent déjà utiliser et par lequel ils peuvent rapidement et facilement transmettre des renseignements importants sur ce qu'ils voient, recevoir des instructions sur ce qu'ils doivent faire pour se mettre hors de danger, dire à leurs parents où ils se trouvent et recevoir des commentaires rassurants de l'école au fur et à mesure du déroulement de l'événement. Qui ne voudrait pas de cet outil?

Il existe des façons utiles et appropriées d'utiliser la technologie en cas de crise et il faut l'enseigner.

L'essentiel est de fournir une formation adéquate aux élèves (et au personnel) sur l'utilisation efficace et appropriée de la technologie en situation de crise. Les élèves passeront moins de temps à télécharger des photos des ambulanciers ou à publier des rumeurs sur l'identité des coupables, mais plus de temps à améliorer la qualité de l'intervention de l'école en suivant les directives d'évacuation qui leur sont envoyées par textos ou en informant leurs parents du fait qu'ils sont sains et saufs.

La première étape pour y parvenir est de reconnaître ce qui saute aux yeux. L'école, les élèves et les parents doivent discuter franchement des fonctionnalités et de l'utilisation de la technologie ainsi que de la façon évidente dont elle sera utilisée au cours d'une catastrophe.

Les élèves doivent comprendre ce qu'implique leur utilisation de la technologie pendant une tragédie. Ils doivent surtout comprendre que, ce qui importe, c'est de survivre. Par ailleurs, faire circuler des renseignements délicats peut poser un danger ou avoir des répercussions désastreuses, mais ce sont des risques que la majorité des élèves ignorent dans leur empressement à tenir leurs amis informés. Les élèves doivent aussi comprendre que, si la vaste majorité de l'école texte, microblogue et appelle en même temps, l'infrastructure technologique sera trop sollicitée, ce qui compromettra la capacité du personnel de secours à sauver des vies et mettra tout le monde en danger.

Par contre, l'objectif n'est pas d'effrayer les élèves au point de les forcer à obéir, mais bien de leur permettre d'utiliser toutes les fonctionnalités qu'ils ont au bout de leurs doigts. Il faut former les élèves à appeler le 911 de manière efficace. Ils doivent savoir quand appeler, quelle information fournir et comment réagir. Il faut également adopter des procédures d'urgence et en informer les élèves pour qu'ils sachent comment tenir leurs parents au courant de leurs gestes pendant le déroulement d'un événement, comment se renseigner auprès de l'école dans l'éventualité d'une évacuation imprévue ou rapide et comment trouver les instructions à suivre en cas d'urgence dans le site web de l'école. Comme pédagogues, nous avons la responsabilité de renforcer la capacité de nos élèves à utiliser les outils technologiques en leur possession pour qu'ils puissent réagir de façon appropriée quand surviendra un drame dans leur école. ■

AMY L. KLINGER ET AMANDA KLINGER

Amy L. Klinger est professeure adjointe en administration de l'éducation à l'Université Ashland (Ohio). Elle a été enseignante, administratrice de bureau, directrice d'école et professeure d'université. Auteure d'*In Search of Safer Schools*, M^me^ Klinger a effectué des recherches poussées sur la sécurité et la gestion de crise et elle enseigne des cours de la Federal Emergency Management Agency (FEMA) sur la sécurité à l'école aux forces de police et à des responsables scolaires partout aux États-Unis.

Amanda Klinger se spécialise dans les domaines situés à l'intersection de la sécurité à l'école, du droit et de la technologie. Auparavant suppléante, elle a terminé son diplôme en droit et représente aujourd'hui des clients dans des poursuites civiles et criminelles. M^me^ Klinger intervient dans le système de justice pour mineurs de la Caroline du Nord au bénéfice de jeunes accusés de crimes et représente les parents dans les affaires d'abus, de négligence et de dépendance. Elle est membre du conseil d'administration de l'organisme Students Against Violence Everywhere (SAVE).

Le tandem mère-fille a donné des présentations dans tous les États-Unis sur l'intimidation, la cyberintimidation, la gestion de crise, les enjeux juridiques de la sécurité à l'école et autres questions portant sur la sécurité à l'école.

En mai, les Klinger ont présenté un projet de recherche initial et de nouvelles procédures de confinement dans le cadre du lancement de la recommandation professionnelle de l'Ordre sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage.

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

DOSSIER D'ENQUÊTE

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle. Il peut rejetter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

En outre, le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et non appropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

Il a dit qu'il voulait juste être drôle.

Ses collègues ont dit qu'il ne pesait pas ses mots.

Son employeur a mené une enquête, l'a suspendu et lui a ordonné de suivre un cours sur le harcèlement sexuel.

Le conseil scolaire en a avisé l'Ordre, ce qui a incité le registraire à demander que l'on mène une enquête.

Au cours de son enquête, et en vertu de la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, l'Ordre a demandé au conseil scolaire de lui fournir de l'information et des documents liés aux allégations d'inconduite. Généralement, ces renseignements comprennent l'historique professionnel du membre, tout rapport antérieur d'inconduite, les notes d'enquête de l'école ou du conseil scolaire, les politiques de l'employeur et les données de la société d'aide à l'enfance ou de la police.

Selon des témoins, le membre aurait :

- demandé à un collègue : «Qui baises-tu ces jours-ci?»
- appelé une collègue «la ballerine, car elles n'ont pas de gros seins»
- demandé à une femme, membre du personnel, qui avait un nouveau petit ami, s'ils avaient commencé à avoir des relations sexuelles
- classé ses collègues selon la grosseur de leurs seins
- élaboré un scénario intitulé «se marier, baiser, tuer» selon lequel il évaluait ses collègues de sexe féminin, à savoir s'il devrait les marier, les baiser ou les tuer.

Le comité a appris que les incidents faisant l'objet des allégations s'étaient déroulés sur une période de trois ans, avant que l'employeur ne reçoive un rapport sur l'affaire.

Pendant l'enquête, durant laquelle son syndicat l'a représenté, l'enseignant a dit qu'il prenait des médicaments et était suivi par un psychiatre pour dépression. Il a dit ne pas se souvenir d'avoir prononcé certaines des déclarations alléguées, mais d'en avoir formulé d'autres à l'extérieur de l'école lors de rencontres sociales du personnel ou de ne pas les avoir adressées à une personne en particulier. Selon lui, l'école semblait tolérer les sous-entendus sexuels et les jurons des employés. Certains de ses collègues ont affirmé qu'à leur avis, il avait agi sans malveillance et cessé son inconduite quand on le lui avait demandé.

«J'ai essayé de faire le boute-en-train, mais, visiblement, je n'ai fait rire personne, a dit le membre. Je n'avais pas l'intention d'être grossier.»

Il a dit se sentir «honteux» et «mal» de ses commentaires. Il regrette son comportement et a pris le temps d'y réfléchir. Il a même suivi un cours pour mieux comprendre les effets négatifs que des remarques désobligeantes pouvaient avoir sur ses collègues.

Le comité d'enquête a examiné attentivement la soumission de chacune des parties ainsi que les renseignements pertinents à la disposition de l'Ordre, dont le rapport d'enquête, les lettres, les notes de l'employeur, les décisions documentées du conseil scolaire, les rapports médicaux et les témoignages.

Le comité a dit que l'information fournie par les témoins appuyait les assertions et a indiqué que le membre avait admis avoir fait certains commentaires, mais pas tous. Par ailleurs, aucun ne s'adressait aux élèves ni n'avait été fait en leur présence ni à leur propos. Le comité a également reconnu que l'enseignant avait suivi un cours sur le harcèlement sexuel, tel qu'ordonné par le conseil scolaire.

Si vous aviez été membre du sous-comité, quelle aurait été votre décision?

RÉSULTAT

Le comité a décidé de donner une admonestation en personne au membre. Les admonestations ne représentent pas une mesure disciplinaire. En tant que mécanisme de formation constructif, les admonestations visent à aider un membre à améliorer sa pratique et à éviter une autre inconduite. Elles sont remises en personne ou par écrit. L'affaire a été conclue sans avoir recours à une audience disciplinaire formelle.

La profession enseignante de l'Ontario comprend quelque 235 000 membres qui sont tenus en haute estime en raison des normes d'exercice et de déontologie, c'est-à-dire les principes directeurs auxquels ils adhèrent. Un langage sexuel et le harcèlement sexuel en milieu de travail ne sont pas sujets de plaisanterie.

Si un collègue jurait régulièrement et faisait des commentaires obscènes d'ordre sexuel, que feriez-vous?

RÉUNION DU CONSEIL

SOMMAIRE DES 4 ET 5 AVRIL 2013

À sa réunion des 4 et 5 avril dernier, le conseil de l'Ordre a :

- approuvé les changements apportés aux lignes directrices concernant l'achat d'ordinateurs portatifs et d'accessoires par les membres du conseil
- demandé à la ministre de l'Éducation de modifier les règlements de l'Ordre pour que, à compter du 1er juillet 2015, les membres du conseil ne soient pas autorisés à occuper des postes élus ou nommés dans des associations ou syndicats directement reliés à la protection de la profession, sauf au niveau de l'école
- demandé à la ministre de l'Éducation de modifier les règlements afin de prolonger à dix jours la période d'examen des mises en candidature pour l'élection des membres du conseil
- approuvé la recommandation professionnelle sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage
- demandé au registraire de communiquer avec le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario afin de dispenser les membres élus et nommés du conseil, ainsi que les personnes inscrites à la liste de membres ou à un sous-comité pour un comité obligatoire ou réglementaire, de se conformer aux règlements régissant la définition de «retraité réemployé»
- modifié l'article 31 des règlements administratifs en supprimant un passage qui figure en double
- modifié l'article 25 des règlements administratifs de sorte que, si le certificat d'un membre est remis en vigueur après avoir été révoqué, une notation à cet égard figure au tableau de l'Ordre
- modifié l'article 26 des règlements administratifs afin que la formulation corresponde à la pratique de l'Ordre de retirer les conditions et restrictions du tableau public quand elles ne sont plus en vigueur, et d'indiquer que le registraire ou le comité d'appel des inscriptions peut imposer des conditions
- approuvé les modifications législatives recommandées régissant la suspension provisoire d'un membre du conseil. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou publier son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Vous prenez votre retraite?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à **oeeo.ca** → Membres → Formulaires
et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au **416-961-8800** ou sans frais en Ontario au **1-888-534-2222**, pour recevoir le formulaire par la poste.

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Membre : Dustin Phillip Rouse
N° de membre : 504142
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Dustin Phillip Rouse, enseignant occasionnel à l'élémentaire du Grand Erie District School Board, pour avoir utilisé un ordinateur afin de leurrer une personne de moins de 16 ans dans le but de passer à des attouchements sexuels.

M. Rouse a reçu l'autorisation d'enseigner en mars 2007. Il s'est représenté lui-même à l'audience du 17 janvier 2013.

Entre novembre 2007 et mai 2009, par l'entremise d'un ordinateur, M. Rouse a invité une élève à regarder ses organes génitaux, à lui faire une fellation, à avoir un rapport sexuel avec lui et à discuter avec lui de sujets comme la masturbation, l'orgasme, le ligotage et/ou des fantasmes sadomasochistes. M. Rouse a organisé deux rencontres pour avoir une relation personnelle et/ou sexuelle avec l'élève, mais elles n'ont pas eu lieu.

En juin 2009, la Police provinciale de l'Ontario (comté de Brant) a accusé

AUDIENCES

M. Rouse d'avoir leurré une personne mineure à l'aide de l'internet. En août de la même année, le conseil scolaire l'a licencié. En juin 2011, M. Rouse a plaidé coupable d'avoir leurré une enfant à l'aide d'un ordinateur à des fins d'exploitation sexuelle et dans le but de faciliter la perpétration d'une infraction, à savoir, l'incitation à des attouchements sexuels. En juillet 2011, il a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, y compris six mois de détention à domicile et trois ans de probation.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre et de M. Rouse, le sous-comité a reconnu Dustin Phillip Rouse coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a enjoint au registraire de révoquer le certificat de qualification et d'inscription de M. Rouse.

«[…] aucun membre de la profession ne devrait s'engager dans ce type de leurre et de comportement explicitement sexuel avec un élève, a écrit le sous-comité dans sa décision. Il est surtout inacceptable que M. Rouse était un enseignant, c'est-à-dire quelqu'un à qui l'on confie la garde d'enfants. Les enfants sont des membres vulnérables de la société, et il faut les protéger contre les prédateurs qui se servent de l'internet pour les attirer dans une situation où ils peuvent être exploités et agressés sexuellement.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Jason James Ferris
N° de membre : 436464
Décision : Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Jason James Ferris, enseignant du Trillium Lakelands District School Board, et l'a réprimandé pour avoir eu des communications par l'entremise des médias sociaux avec des élèves ainsi que des contacts sociaux inappropriés.

M. Ferris, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2000, était présent à l'audience du 28 janvier 2013 en compagnie de son avocate.

En février 2009, M. Ferris a entrepris une conversation dans Facebook avec une élève de 8e année âgée de 14 ans et au cours de laquelle il a utilisé le terme «Fobi» signifiant «Vas te faire f---, chienne» (f--- off bitch). De plus, M. Ferris a emmené l'élève dîner en voiture sans en avoir demandé la permission et sans avoir veillé à ce que l'élève suive la politique officielle du bureau pour les sorties.

Durant l'année scolaire 2008-2009, M. Ferris a eu des dialogues inappropriés avec des élèves actuels et anciens dans Facebook. Il a entre autres écrit : «N'essaie pas de foutre la merde à ce que je connais, moustique» (don't try to f--- with my knowledge grasshopper) et «Peu importe, minable» (whatever loser).

Le conseil scolaire a dénoncé M. Ferris aux Family, Youth and Child Services de Muskoka, qui ont dit que l'enseignant avait exploité sa position de confiance en ayant des rapports sociaux avec des élèves dans Facebook.

M. Ferris a trompé les responsables du conseil scolaire en leur disant qu'il avait retiré tous les élèves de sa liste d'amis dans Facebook. Il a aussi menti au sujet des conversations téléphoniques qu'il avait eues en disant qu'elles étaient strictement liées à l'école; le conseil scolaire a plus tard appris qu'elles étaient de nature sociale.

M. Ferris a démissionné du conseil scolaire en septembre 2010.

En s'appuyant sur la preuve, l'énoncé des faits non contestés, le plaidoyer de non-contestation, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des exposés juridiques, le sous-comité de discipline a reconnu M. Ferris coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande. Le sous-comité de discipline a enjoint au registraire de suspendre le certificat de qualification et d'inscription de M. Ferris pour deux mois à compter du 28 janvier 2013. De plus, il doit suivre à ses frais et réussir un cours préalablement approuvé par le registraire sur les limites à respecter et les questions de transgression de ces limites, puis informer le registraire qu'il a réussi le cours dans les 30 jours après l'avoir suivi.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Linda Joyce Larocque
N° de membre : 264264
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Linda Joyce Larocque, directrice d'école en détachement du Toronto District School Board, pour avoir frauduleusement détourné des fonds scolaires.

Mme Larocque a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 1975 et a pris sa retraite en 2008. Elle n'était pas présente à l'audience du 25 janvier 2013 et n'y était pas représentée par un avocat.

Un audit de l'unité des crimes financiers de la police de Toronto a révélé que Mme Larocque avait détourné, entre juillet 2006 et septembre 2007, 91 792,75 $ des fonds de la Bloorview School Authority (l'«école») alors qu'elle était la directrice de l'école et la directrice générale. Mme Larocque a pris sa retraite de l'école en août 2007, mais y est restée en tant que consultante.

Mme Larocque a été accusée de fraude de plus de 5 000 $ et de recyclage des produits de la criminalité. En mai 2012, elle a plaidé coupable à l'accusation de fraude et a entièrement remboursé la somme de 91 792,75 $. L'accusation de recyclage des produits de la criminalité a été retirée. De plus, elle a été condamnée à une peine avec sursis de 21 mois, suivie de un an de probation et de 200 heures de travaux communautaires.

Après avoir examiné la preuve et en s'appuyant sur le protocole d'entente, le plaidoyer de culpabilité, l'énoncé conjoint sur la résolution et les observations de l'avocat de l'Ordre, le comité de

AUDIENCES

discipline a ratifié le protocole d'entente et a reconnu Linda Joyce Larocque coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a ordonné au registraire de révoquer le certificat de qualification et d'inscription de Mme Larocque.

Dans sa décision écrite, le sous-comité a expliqué que, bien que l'inconduite de Mme Larocque n'ait pas impliqué directement les élèves, ses gestes étaient «suffisamment [sérieux] pour engendrer des difficultés financières et auraient pu affecter gravement la capacité de l'école d'offrir [aux élèves] une éducation de qualité».

«Les gestes de Mme Larocque constituent un grave abus de confiance et ont jeté le discrédit sur la profession.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Thomas Adrian Foster
N° de membre : 437682
Décision : Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu, pour trois mois, le certificat de qualification et d'inscription de Thomas Adrian Foster, ancien enseignant du Toronto District School Board, et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande parce qu'il avait fait appel à une discipline inappropriée avec les élèves.

M. Foster a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2000. Il s'est représenté lui-même à l'audience du 18 mars 2013.

À plusieurs reprises durant l'année scolaire 2003-2004, M. Foster a tenu à l'envers par les pieds les élèves qui avaient parlé quand ils ne devaient pas ou qui s'étaient bagarrés. Il a «serré» un élève entre ses bras comme un étau pour le transporter, sans que les pieds ne touchent le sol, dans le corridor. Une autre fois, il a soulevé un élève par-dessus une épaule et l'a fait tourner.

En avril 2004, le conseil scolaire a suspendu M. Foster sans salaire pour dix jours parce qu'il avait infligé des mauvais traitements physiques à huit reprises à des élèves de sexe masculin.

Puis, entre septembre 2004 et août 2006, alors qu'il enseignait dans une autre école, M. Foster a révélé aux élèves le contenu de discussions qui avaient eu lieu dans la salle des employés et au cours desquelles les membres du personnel avaient ouvertement parlé du moment où ils avaient perdu leur virginité. Il a divulgué des renseignements confidentiels concernant des élèves à un parent, dit aux élèves de se la fermer, parlé d'un élève en le traitant de crétin, lancé des gommes à effacer aux élèves pour attirer leur attention, tiré les chaises sur lesquelles des élèves (des garçons) étaient assis et utilisé un sifflet pour attirer l'attention des élèves en classe. Par conséquent, le conseil scolaire l'a suspendu sans salaire pour deux jours en avril 2006, puis l'a congédié en août de la même année.

Après avoir examiné la preuve, l'énoncé des faits non contestés, le plaidoyer de non-contestation, l'énoncé conjoint sur la sanction et les observations de M. Foster et de l'avocate de l'Ordre, le sous-comité a reconnu Thomas Adrian Foster coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a enjoint au registraire de suspendre le certificat de M. Foster pour trois mois et a ordonné à M. Foster de se présenter devant lui après l'audience pour recevoir une réprimande. Le sous-comité a aussi indiqué que, si M. Foster voulait reprendre l'enseignement, il devait suivre à ses frais et réussir un cours sur la gestion de la colère, la gestion de classe et les techniques de discipline efficaces. De plus, il doit informer le registraire qu'il a réussi le cours dans les 30 jours après l'avoir suivi.

Dans sa décision écrite, le sous-comité de discipline indique que, bien qu'il ait été auparavant suspendu par son employeur et qu'il ait suivi un cours sur la planification et le professionnalisme, M. Foster «a continué de maltraiter des élèves physiquement et verbalement. […] De plus, M. Foster a été congédié en août 2006 pour un motif valable».

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : John Andreacchi, EAO
N° de membre : 434584
Décision : Réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé John Andreacchi, enseignant d'éducation de l'enfance en difficulté du Peel District School Board, pour avoir agressé une personne de sexe féminin.

M. Andreacchi a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2000. Il était présent à l'audience du 30 janvier 2013 en compagnie de son avocate.

En septembre 2008, le service de police régional d'Halton a accusé M. Andreacchi de voies de fait après qu'une personne de sexe féminin a rapporté qu'il lui avait agrippé les deux poignets et lui avait croisé fortement les bras sous le menton, ce qui lui avait coupé le souffle. À l'issue d'un procès devant jury, M. Andreacchi a été reconnu coupable de voies de fait. Il a reçu un verdict de libération sous conditions et 12 mois de probation, et on lui a ordonné de payer une amende de 100 $ et d'effectuer 60 heures de travaux communautaires. On lui a aussi ordonné de se faire évaluer et d'obtenir du counseling, et interdit de s'associer ou de communiquer avec la victime, sauf par l'entremise d'un avocat.

M. Andreacchi, qui avait été affecté à des tâches à domicile avec salaire et avantages sociaux complets après son arrestation, a repris ses tâches d'enseignement en juin 2009. Il est toujours à l'emploi du conseil scolaire.

Après avoir examiné la preuve, l'énoncé conjoint des faits, le plaidoyer de culpabilité et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations des avocats, le sous-comité a reconnu John Andreacchi coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, on lui a ordonné de suivre à ses frais des cours sur la gestion du stress et de la colère offerts par un conseiller préalablement approuvé par le registraire. M. Andreacchi devra donner directement au registraire, dans les 30 jours après avoir suivi les cours

AUDIENCES

susmentionnés, un certificat écrit du fournisseur attestant que M. Andreacchi a réussi les cours et qu'il a préalablement reçu une copie de l'énoncé conjoint des faits et plaidoyer de culpabilité qui a été présenté comme pièce à l'audience sur l'affaire, ainsi qu'une copie de la décision et des motifs du comité de discipline et.

Le sous-comité de discipline estime que le tribunal pénal a traité l'affaire efficacement et de manière appropriée, et que la réprimande et les conditions et restrictions imposées au certificat de M. Andreacchi «reflètent adéquatement la gravité de sa condamnation au criminel».

De plus, le sous-comité a tenu compte du fait qu'il s'agissait de la première offense de M. Andreacchi, qu'il a obtenu du counseling, qu'il a suivi une formation en gestion de la colère et qu'il est retourné à l'enseignement.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Lawrence Edgar Keyte
N° de membre : 285939
Décision : Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Lawrence Edgar Keyte, enseignant à l'Ottawa-Carleton District School Board, et suspendu son certificat de qualification et d'inscription pour avoir envoyé des courriels inappropriés à une élève.

M. Keyte, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en avril 1998, était présent à l'audience du 27 février 2013 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu la preuve que M. Keyte avait enclenché l'envoi d'une série de courriels à une élève, dont le ton visait à séduire, après que celle-ci lui avait envoyé une photo d'elle embrassant une autre fille. L'enseignant et l'élève se sont envoyé des courriels une ou deux fois par mois pendant quatre mois. Dans un des courriels, l'élève a joint une photo d'elle en noir et blanc la montrant couverte de bulles dans une baignoire. M. Keyte n'a rien fait pour décourager l'élève de lui transmettre de telles photos ni de communiquer avec lui de cette façon.

L'ami de cœur de l'élève a découvert l'un des courriels entre M. Keyte et l'élève, puis est allé voir la direction adjointe de l'école pour l'informer de ce qu'il avait vu. En dépit de la situation, M. Keyte a créé une adresse électronique avec «gmail» afin de pouvoir écrire des courriels à l'élève sans utiliser son adresse électronique du conseil scolaire. De plus, M. Keyte a donné des instructions précises à l'élève sur ce qu'elle devait faire pour qu'ils poursuivent leur communication.

Cependant, après un certain temps, l'élève a dit avoir commencé à se sentir «mal à l'aise et répugnante» à cause de la correspondance, et a cessé de fréquenter l'école en avril 2008 pour des motifs n'ayant aucun rapport avec la situation. L'élève n'est pas retournée à l'école ni n'a reçu son diplôme d'études secondaires. M. Keyte a envoyé un courriel à l'élève pour lui présenter des excuses, au cas où il aurait joué un rôle ou posé des gestes qui auraient pu influencer sa décision de quitter l'école. En outre, M. Keyte a déclaré que «même si c'était bien amusant, c'est fou de ma part de flirter avec une élève, de compromettre ton bien-être à l'école et de risquer tout ce que j'ai. J'en assume l'entière responsabilité».

M. Keyte a démissionné du conseil scolaire en octobre 2011.

Ayant examiné l'énoncé des faits non contestés, le plaidoyer de non-contestation et les observations de l'avocat de l'Ordre et de l'avocat de M. Keyte, le sous-comité a reconnu Lawrence Edgar Keyte coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a ordonné à M. Keyte de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande, et son certificat a été suspendu pour deux ans à partir de la date de l'audience.

Le sous-comité a aussi ordonné à M. Keyte de s'inscrire à ses frais à un cours sur les limites à respecter et les questions de transgression de ces limites, et d'aviser le registraire de sa réussite dans les 30 jours suivant la fin du cours.

Dans sa décision écrite, le sous-comité de discipline a écrit que M. Keyte était pleinement conscient que sa conduite était inappropriée puisqu'il a recommandé à l'élève de ne parler à personne de leur relation. Il a même pris des mesures pour cacher leur correspondance. Bien qu'il n'y ait aucune preuve que la relation ait été d'ordre physique ou qu'il y ait eu de comportement de préparation, «une telle conduite ne saurait être tolérée».

Vous trouverez des renseignements sur les mesures disciplinaires en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Marion Ruth Templeton
N° de membre : 488342
Décision : Réprimande

Un sous-comité de discipline a réprimandé Marion Ruth Templeton, enseignante du Simcoe County District School Board, pour avoir tiré une chaise de sous un élève, entraînant la chute de l'élève et une foulure du poignet.

M^me^ Templeton a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2005. Elle était présente à l'audience du 25 janvier 2013 en compagnie de son avocate.

En novembre 2010, un élève se balançait sur les pieds avant de sa chaise quand, sans préavis, M^me^ Templeton est arrivée par derrière et a tiré la chaise en usant d'une force inappropriée. Ce faisant, l'élève est tombé et s'est blessé le poignet. Il a ensuite dû porter une attelle pendant plusieurs semaines.

M^me^ Templeton avait déjà averti les élèves des risques de s'asseoir de cette manière, en se balançant sur leur chaise. Elle s'est excusée auprès de l'élève, a dit qu'elle n'avait pas eu l'intention de le faire tomber et a informé la direction de l'incident. La Société d'aide à l'enfance a mené une enquête et a confirmé que les gestes de M^me^ Templeton avaient blessé l'élève.

Le conseil scolaire a tenté de discipliner M^me^ Templeton; celle-ci a contesté par voie de grief et a obtenu gain de cause. Malgré le renversement de la situation, M^me^ Templeton a suivi de son propre gré un cours de 36 heures sur la gestion de classe.

AUDIENCES

En s'appuyant sur le protocole d'entente, le plaidoyer de culpabilité et les observations des avocats, le sous-comité a reconnu M^me^ Templeton coupable de faute professionnelle. Immédiatement après l'audience, elle s'est présentée devant le sous-comité, qui lui a donné une réprimande et lui a ordonné de fournir au registraire de l'Ordre dans les 30 jours de la date de ratification du protocole d'entente, une confirmation écrite qu'elle a suivi un cours sur la gestion de classe et les limites à respecter.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Christopher Paul McLister
N° de membre : 423036
Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Christopher Paul McLister, enseignant du Lambton Kent District School Board, pour avoir eu une relation d'ordre sexuel avec une élève.

M. McLister a reçu l'autorisation d'enseigner en février 1999. Il n'était pas présent à l'audience du 31 janvier 2013, mais y était représenté par son avocat.

En mars 2008, M. McLister a entrepris une relation avec l'élève. Il communiquait avec elle par l'entremise de Facebook, lui envoyait des courriels et des textos personnels, lui rendait visite à son lieu de travail et lui envoyait des textos de façon répétée pendant ses heures de travail; il l'a aussi invitée chez lui et a eu des rapports sexuels avec elle.

En octobre 2008, M. McLister a été arrêté et accusé d'un chef d'accusation d'agression sexuelle et d'un chef d'accusation d'avoir touché, à des fins sexuelles, le corps d'une personne alors qu'il était en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'elle. Il a été libéré sous conditions d'engagement avec l'ordonnance de ne pas communiquer ni s'associer avec l'élève. Mais, en janvier 2009, il a été arrêté et accusé d'avoir enfreint les termes de son engagement pour avoir appelé l'élève et lui avoir envoyé des textos entre octobre 2008 et le 3 janvier 2009.

M. McLister a plaidé coupable et a été reconnu coupable d'avoir touché, à des fins sexuelles, le corps de l'élève, alors qu'il était en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'elle, en octobre 2010. Au mois d'août suivant, il a été condamné à sept mois d'emprisonnement pour exploitation sexuelle et à 10 jours de plus pour ne pas avoir respecté ses conditions de remise en liberté et son engagement.

Le conseil scolaire l'a congédié en novembre 2008.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu Christopher Paul McLister coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision écrite, le sous-comité a qualifié d'odieuses la conduite et la récidive de M. McLister.

«La conduite de M. McLister a jeté le discrédit sur la profession, a dit le sous-comité. Il a abusé de l'autorité et de la confiance associées à son rôle d'enseignant pour exploiter une élève et lui infliger de mauvais traitements d'ordre sexuel.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Daniel Richard Thibault
N° de membre : 519821
Décision : Suspension, réprimande, conditions
Le certificat de qualification et d'inscription de Daniel Richard Thibault, ancien enseignant du District School Board of Niagara, a été suspendu pour trois mois parce qu'il a eu une conduite l'ayant mené à une accusation au criminel pour avoir flâné ou rôdé. L'accusation a été, par la suite, retirée.

En mai 2009, une élève, voisine de M. Thibault, a dit à la police que, pendant qu'elle regardait la télévision avec son ami de cœur, elle a entendu par la fenêtre entrouverte de sa chambre le bruissement de feuilles. Après avoir éteint les lumières, elle a aperçu un homme nu qui s'éloignait de la maison en courant. L'élève a appelé la police. Pendant qu'elle faisait sa déposition à l'agent chargé de l'enquête, M. Thibault est soudainement apparu, nu, à côté de sa maison. L'agent de police l'a poursuivi et l'a appréhendé.

Faites une recherche dans

Pour parler profession

Vous allez adorer notre nouvel outil de recherche en ligne!

Visitez **pourparlerprofession.oeeo.ca** et tapez des mots-clés dans le champ de recherche situé au bas de chaque page.

AUDIENCES

Pour se justifier, M. Thibault a affirmé qu'il était dans son bain à remous, situé dans sa cour, quand il a entendu du tapage provenant de la maison voisine et a voulu voir ce qui s'y passait. Il a dit avoir omis de prendre une serviette ou des vêtements. Alors qu'il tournait le coin de sa maison, un policier l'a interpellé. Très surpris, M. Thibault a pris ses jambes à son cou pour regagner son bain à remous, où il a été arrêté.

La police régionale de Niagara a accusé M. Thibault d'«avoir flâné ou rôdé la nuit sur la propriété d'autrui». En août 2009, l'accusation a été retirée et M. Thibault s'est engagé à ne pas troubler l'ordre public pendant 12 mois, et on lui a ordonné de ne pas communiquer, directement ou indirectement, avec l'élève.

En septembre 2009, le conseil scolaire l'a congédié et il n'a pas retravaillé en tant qu'enseignant depuis.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu de l'énoncé des faits non contestés, du plaidoyer de non contestation, de l'énoncé conjoint sur la sanction et des observations des avocats, le sous-comité a reconnu Daniel Richard Thibault coupable de faute professionnelle à l'audience publique du 19 mars 2013. M. Thibault a reçu l'autorisation d'enseigner en avril 2007. Il n'était pas présent à l'audience, mais y était représenté par une avocate.

Le sous-comité a enjoint au registraire de suspendre le certificat de M. Thibault pour trois mois et a ordonné à M. Thibault de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande. Avant de reprendre l'enseignement, M. Thibault doit fournir au registraire un certificat de la part d'un médecin indiquant qu'il peut assumer de nouveau ses tâches d'enseignant sans risque de porter préjudice aux élèves ni à la communauté scolaire, et ce, pas plus de 60 jours avant la date prévue de son retour au travail. En outre, M. Thibault doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les responsabilités éthiques des enseignants.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Yves Joly
N° de membre : 417765
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a reconnu Yves Joly, enseignant du Conseil scolaire de district Centre-Sud-Ouest (Conseil scolaire Viamonde), coupable de faute professionnelle pour avoir eu une conduite inappropriée de façon répétitive liée surtout à la surveillance des élèves et à leur sécurité.

M. Joly a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1998. Il n'était pas présent à l'audience du 25 mars 2013, mais y était représenté par une avocate.

Durant l'année scolaire 2008-2009, M. Joly a accusé des retards injustifiés, utilisé un vocabulaire inapproprié en présence d'élèves, et n'a pas respecté des échéanciers reliés aux bulletins et aux planifications hebdomadaires.

Le sous-comité a aussi reçu la preuve que M. Joly avait préparé des bulletins lors d'une période d'enseignement avec les élèves et qu'il avait quitté sa classe pendant une courte période, laissant ainsi ses élèves de 5e année sans surveillance.

Ayant examiné les pièces déposées, l'entente sur les faits, le plaidoyer de culpabilité et les observations des avocates, le sous-comité a reconnu M. Joly coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande.

De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, un cours portant sur la planification des leçons, la gestion de classe, l'évaluation des élèves et la tenue de dossiers, et ce, dans les 12 mois suivant la date de l'ordonnance.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Terry (Terence) Paul Baytor
N° de membre : 156980
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Terry (Terence) Paul Baytor, ancien directeur d'école du Toronto District School Board, pour avoir été reconnu coupable de vol au criminel.

M. Baytor a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 1976. Il n'était pas présent à l'audience du 26 mars 2013 et n'y était pas représenté par un avocat.

Entre janvier 2005 et décembre 2009, M. Baytor a libellé à son propre nom des chèques d'une somme totalisant 16 000 $ d'un compte scolaire privé, lequel contenait de l'argent recueilli de sources diverses, dont des activités de financement de l'école et des machines distributrices. Pendant la même période, M. Baytor n'a versé dans le compte qu'une partie de l'argent recueilli, laissant une somme supplémentaire non imputée de 72 500 $.

Le 11 octobre 2011, M. Baytor a accepté de rembourser au conseil scolaire la somme de 58 400 $ en règlement définitif de toutes les sommes détournées, mal gérées ou ayant fait l'objet d'un mauvais usage de sa part.

Le 22 novembre 2011, M. Baytor a plaidé coupable à une accusation de vol de plus de 5 000 $. Il a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, consistant en 12 mois de détention à domicile suivis de six mois de couvre-feu. On lui a également ordonné d'effectuer 100 heures de travaux communautaires.

Après avoir examiné la preuve, le protocole d'entente, le plaidoyer de culpabilité et les observations de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité a reconnu Terry (Terence) Paul Baytor coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat.

«Les gestes de M. Baytor constituent un grave abus de confiance et ont jeté le discrédit sur la profession», a affirmé le sous-comité.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions. ■

pourparlerprofession.oeeo.ca
Plaintes et discipline ➔ Décisions ➔ Glossaire
Pour vous aider à comprendre certains des termes de nature quasi judiciaire utilisés dans les décisions et ordonnances, l'Ordre a créé un bref glossaire que vous pouvez consulter en ligne.

NOM : Adam Beach

- Né le 11 novembre 1972 dans la réserve Dog Creek au Manitoba, il est membre de la tribu des Saulteaux
- Il a perdu ses parents quand il avait huit ans; sa mère, enceinte, a été tuée par un conducteur ivre et son père s'est noyé huit semaines plus tard; avec ses deux frères, il est allé vivre chez sa grand-mère jusqu'à l'âge de 12 ans, puis il a déménagé chez son oncle et sa tante, à Winnipeg
- Il a fréquenté la John M. King School à Winnipeg et la Gordon Bell High School où il a attrapé le virus du théâtre dans son cours d'art dramatique; il a quitté l'école après la 11e année pour se joindre au Manitoba Theatre for Young People
- Son nom est apparu pour la première fois dans un générique pour son rôle dans *Lost in the Barrens*; a tourné dans plus de 60 autres films et émissions télévisées, dont *Combat Hospital*, *Cowboys et envahisseurs*, *Big Love*, *Comanche Moon*, *La loi et l'ordre – Crimes sexuels*, *La voix des vents*, *The Rez* et *Dance Me Outside*
- Il a fondé l'Adam Beach Foundation (**bit.ly/143LR5E**) pour prévenir le suicide des jeunes des Premières Nations et a fondé l'Adam Beach Film Institute (**bit.ly/ZRcoEs**) pour former les jeunes autochtones en cinématographie
- Il interprète le rôle du pilote de brousse rebelle Bobby Martin dans l'émission *Arctic Air*, à la CBC, maintenant dans sa deuxième saison.

UN EXEMPLE À SUIVRE

Adam Beach se souvient du rayon d'espoir que lui a apporté son conseiller en orientation au secondaire.

DE LAURA BICKLE

Décrivez comment vous étiez à l'école élémentaire.
J'étais timide, mais de nature extravertie. Mes parents sont décédés quand j'avais huit ans [voir l'article ci-contre] et je me suis senti désemparé jusqu'à mon adolescence.

Quel livre vous a marqué?
Grâce à *In the Spirit of Crazy Horse*, j'ai commencé un cheminement personnel qui m'a permis de m'identifier à la réalité autochtone.

Quelle partie de la journée à l'école préfériez-vous?
La récréation. Le terrain de jeux était un bon endroit pour oublier l'angoisse d'avoir perdu mon père et ma mère. Je jouais à la marelle, j'allais sur les agrès et je jouais au soccer avec mes amis.

Quel a été le moment le plus embarrassant pour vous?
J'essayais d'impressionner une fille à élémentaire. J'ai sauté pour attraper une barre fixe, j'ai glissé et je me suis cassé le bras.

Quel enseignant admiriez-vous?
M. Nichols, mon enseignant de 6e année. Il me permettait de lire mes bandes dessinées à l'école et me surnommait Archie. Il se préoccupait de mon passe-temps et a instantanément obtenu mon attention, car je me disais : «Waouh, je peux faire ça? Formidable! Vous êtes sympathique!»

Si vous étiez enseignant, quelle matière enseigneriez-vous?
L'art dramatique. Au secondaire, ça m'a permis de nouer des relations avec des élèves que je n'aurais pas fréquentés normalement. Je devais parler à un petit génie, communiquer avec un élève intimidateur, écouter une fille qui me disait quoi faire. Cela m'a forcé à faire partie d'un plus grand groupe et m'a inspiré à fonder l'Adam Beach Film Institute.

Quelle expérience vous a marqué à l'école secondaire?
Le conseiller en orientation. Il était toujours disponible. Je pouvais m'asseoir avec lui pour parler de toutes mes préoccupations : l'école, les amis, la vie ou la perte de mes parents.

Personne ne devrait jamais perdre l'espoir ni le goût de vivre. C'est l'idée derrière l'Adam Beach Foundation. Je veux proposer des solutions au problème du suicide qui existe dans de nombreuses communautés autochtones. L'isolement et l'absence d'une identité affectent un grand nombre de jeunes adultes. Je veux leur montrer qu'ils ont un choix en créant une plateforme économique et en partageant des idées sur la santé et le bien-être. ■

Gagnez un

en nous aimant dans Facebook!

PHOTO : GRACIEUSETÉ DE CBC

Votre institution scolaire est abonnée?
Quelques clics suffisent pour activer votre compte personnel!

ACTIVEZ VOTRE COMPTE

TFO.ORG/EDUCATION

TFO ÉDUCATION
LE GOÛT D'APPRENDRE

/TFOEducation @TFOEducation

OTIP RAEO®

ASSURANCE
automobile | habitation
personne retraitée

Un partenaire d'Edvantage

Le concours s'adresse uniquement aux membres du personnel actif et retraité du secteur de l'éducation de l'Ontario qui résident dans la province d'Ontario. Le prix consiste en un bon cadeau de 2 500 $ de Vacances Air Canada ou en 2 500 $ comptant. Aucun achat n'est requis. Les participantes et les participants doivent indiquer la date d'expiration de leur police d'assurance automobile ou habitation ou une date de retraite approximative. Un bulletin de participation par personne. Le concours se termine le 15 juin 2013. Composer le 1-800-267-6847 pour participer par téléphone.